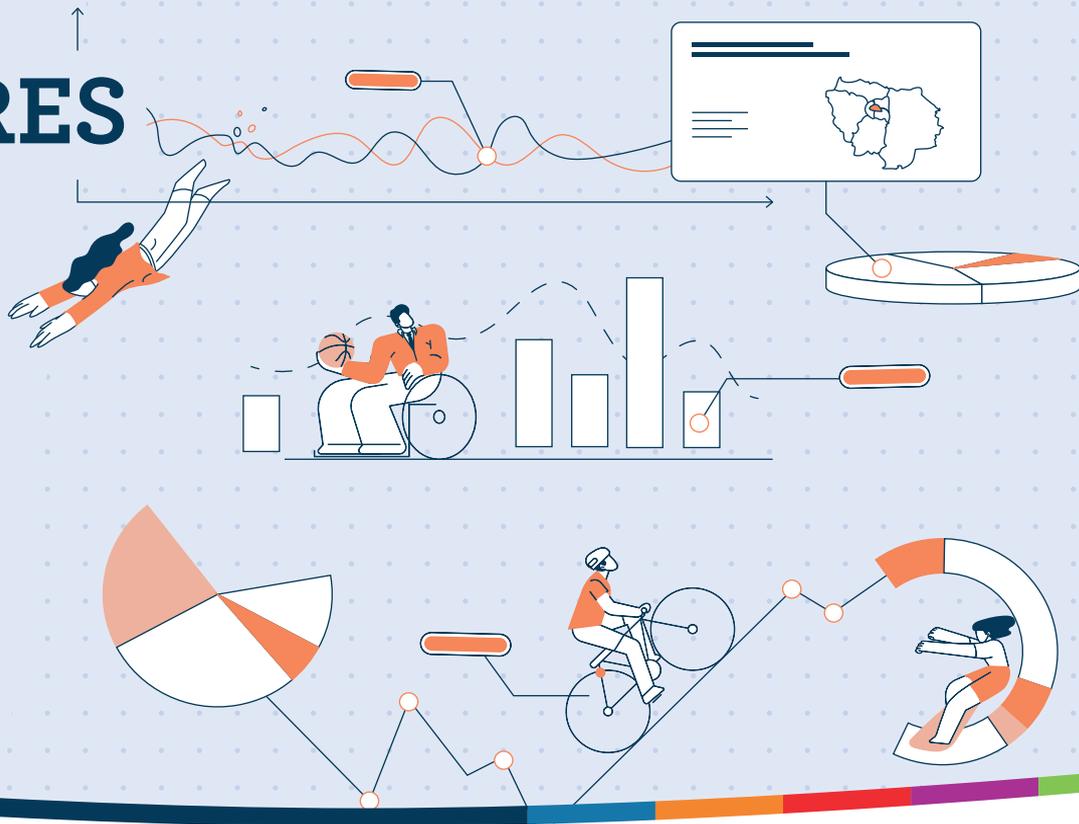


CHIFFRES CLÉS

ÉDITION

2024

- POPULATION ET EMPLOI
- POLITIQUE DU TRAVAIL
- MARCHÉ DU TRAVAIL
- POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE
- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRIETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Éditorial

L'Île-de-France, une région au cœur des grands enjeux économiques en 2024, avec l'accueil des jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024

Première région économique française et l'une des premières au niveau européen, l'Île-de-France se caractérise par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Sa population est dans l'ensemble plus jeune, plus féminine et également plus active que celle des autres régions. Sa main d'œuvre en moyenne plus qualifiée, son PIB par habitant (62 105 euros) et son niveau de vie médian (25 210 euros) en font la région la plus riche de France. Pour autant, les disparités sont importantes. Ainsi plusieurs parties de son territoire affichent des taux de pauvreté supérieurs à 20 %, et les écarts de rémunération sont bien plus grands qu'au niveau national.

C'est sur ce territoire de 12 000 km² – l'une des plus petites régions françaises, représentant 2 % du territoire – accueillant près de 19 % de la population française métropolitaine, que se déroule l'essentiel des épreuves des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

L'organisation d'un tel évènement aura naturellement des conséquences sur l'activité économique francilienne à court terme, en 2024 (notamment via les emplois mobilisés dans les secteurs du tourisme, de la sécurité privée, du transport et de la logistique, de l'évènementiel...), mais également à plus long terme (dimension liée à « l'héritage des jeux »). La préparation des jeux a néanmoins déjà eu un impact sur l'activité économique en Île-de-France, notamment dans le secteur du BTP : la livraison des ouvrages olympiques, réalisée dans les temps par la Solideo, a fortement mobilisé les entreprises du secteur de la construction. Les clauses sociales mises en place ont permis de les opportunités liées aux jeux bénéficient aux très petites entreprises et aux PME, ainsi qu'aux entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire. Elles ont également permis l'embauche de plus de 4 000 personnes en insertion, souvent très éloignées de l'emploi.

Une année 2023 toujours marquée par l'inflation

L'année 2023 reste marquée par l'épisode d'inflation amorcé dès 2022, notamment suite à la guerre en Ukraine et aux tensions internationales qui subsistent encore, ainsi que par le ralentissement global de l'économie. Pour autant, l'Île-de-France a enregistré une croissance de l'emploi (+1,4 %) légèrement supérieure à ce qui est observé sur l'ensemble du territoire métropolitain, avec un dynamisme relatif de l'emploi dans le secteur industriel, et un taux de chômage certes en légère augmentation par rapport à 2022 mais inférieur à la moyenne métropolitaine. L'Île-de-France a toutefois connu une progression du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à France Travail (anciennement Pôle Emploi) plus forte qu'en France métropolitaine, et a vu le nombre de défaillances d'entreprises progresser significativement par rapport à 2022.

Les services de la DRIEETS restent mobilisés pour accompagner les acteurs socio-économiques dans un contexte toujours incertain, même si l'épisode inflationniste de 2022-2023 semble être en voie de résorption.

Le panorama que dresse cette édition 2024 des chiffres clés sur les questions de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la cohésion sociale permet de mieux comprendre, de construire et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des spécificités franciliennes.

Gaëtan Rudant,

Directeur régional de la DRIEETS d'Île-de-France

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Sommaire

Population et emploi	6
Vue d'ensemble.....	7
La population.....	8
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville en 2024.....	17
La pauvreté monétaire.....	18
L'emploi total.....	20
L'emploi salarié.....	23
Les bassins d'emploi.....	26
Les mouvements de main-d'œuvre.....	29
Les déclarations d'embauche.....	31
Les ruptures conventionnelles.....	35
Les travailleurs handicapés.....	36
L'intérim.....	40
Politique du travail	44
Vue d'ensemble.....	45
Les élections professionnelles.....	46
L'audience patronale.....	47
La négociation collective.....	48
Les licenciements de salariés protégés.....	53
Les salaires du secteur privé en 2021.....	54
Les expositions professionnelles.....	56
Les contraintes organisationnelles.....	58
Les maladies professionnelles en 2022.....	59
Les accidents du travail.....	60
La médecine du travail.....	63

Marché du travail**64**

Vue d'ensemble.....	65
Le taux de chômage.....	66
Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail.....	68
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi.....	75
Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi.....	82
Les offres d'emploi de France Travail.....	84

Politiques de l'emploi et de la cohésion sociale**88**

Vue d'ensemble.....	89
Les dispositifs de politique d'emploi.....	90
Les emplois francs.....	91
Les emplois aidés.....	94
L'alternance.....	98
La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi.....	102
Les missions locales.....	112
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE).....	113
Les entreprises adaptées.....	116
L'activité partielle.....	117
Minima sociaux et prime d'activité.....	120
La protection des personnes vulnérables.....	121

Activité économique	122
Vue d'ensemble.....	123
Le Produit Intérieur Brut (PIB)	124
Les entreprises du secteur privé.....	126
Les établissements du secteur privé	129
L'emploi salarié privé	132
Établissements et salariés des bassins d'emploi	137
L'analyse fonctionnelle des emplois en 2020	138
L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	140
La démographie des entreprises.....	142
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).....	145
Les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)	146
Les emplois menacés (PSE et RCC)	147
Les conventions de revitalisation.....	149
Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie	150
Les territoires d'industrie	151
Le commerce extérieur.....	152
Les indépendants (au lieu de travail, 2020).....	154
Sigles et acronymes.....	155
Abonnez-vous aux publications de la DRIEETS d'Île-de-France	157

Avertissement

Les données dont la source est Pôle emploi présentées dans l'édition 2024 des Chiffres Clés se réfèrent à l'ancien organisme avant sa transformation en France Travail au 1^{er} janvier 2024.

Certaines données de ce document sont corrigées des variations saisonnières (CVS), ce qui permet d'éliminer l'effet des fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons.

Les indicateurs rassemblés dans cette publication ont été élaborés à partir de bases de données variées provenant de diverses sources. Ils peuvent concerner des périmètres différents selon les thématiques abordées. Le lecteur est invité à bien prendre connaissance du champ géographique, des sources de données et de leurs millésimes figurant sous chaque illustration et dans les commentaires associés.

Guide couleur des hyperliens vers pages externes



▶ Flèche bleu ciel :
vers tout site autre que la DRIEETS



▶▶▶▶▶ Flèche dans la couleur du chapitre :
vers pages de la DRIEETS

POPULATION ET EMPLOI

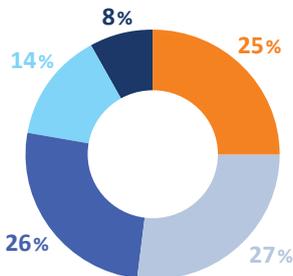


L'Île-de-France est la plus peuplée des régions de France, avec **12,4 millions d'habitants** au 1^{er} janvier 2024. **L'emploi salarié progresse** depuis la sortie de la crise sanitaire, notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis, même si d'importantes variations sont observées dans les différents bassins d'emploi. **Les mouvements de main-d'œuvre connaissent une hausse**, marquée par une augmentation des démissions. Malgré les défis persistants liés à la pauvreté monétaire, qui a progressé suite à la crise sanitaire, **des efforts sont déployés pour intégrer davantage de travailleurs handicapés dans l'emploi régional.**

12,4 millions d'habitants en Île-de-France au 1^{er} janvier 2024

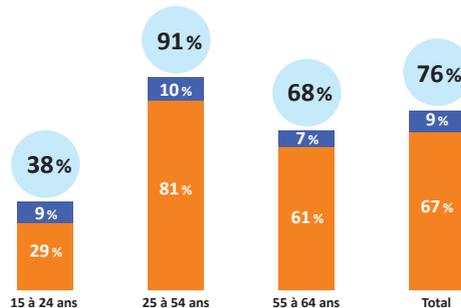
Répartition de la population par âge en Île-de-France au 1^{er} janvier 2024

- 0 à 19 ans
- 20 à 39 ans
- 40 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou plus



Taux d'activité en 2020 en Île-de-France, et décomposition selon le statut

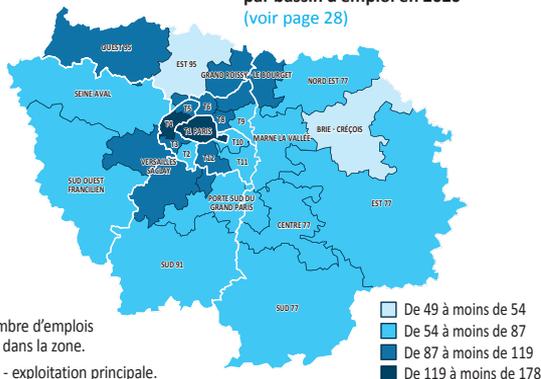
- Taux d'actifs occupés (taux d'emploi)
- Taux d'actifs inoccupés



Localisation des emplois franciliens (6,83 millions) en 2022

- Nombre d'emplois, en millions
- Paris 2,17
 - Hauts-de-Seine 1,21
 - Seine-Saint-Denis 0,72
 - Val-de-Marne 0,60
 - Yvelines 0,59
 - Seine-et-Marne 0,55
 - Essonne 0,53
 - Val-d'Oise 0,45

Indicateur de concentration d'emploi par bassin d'emploi en 2020 (voir page 28)



* L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensements de la Population RP 2020 - exploitation principale.

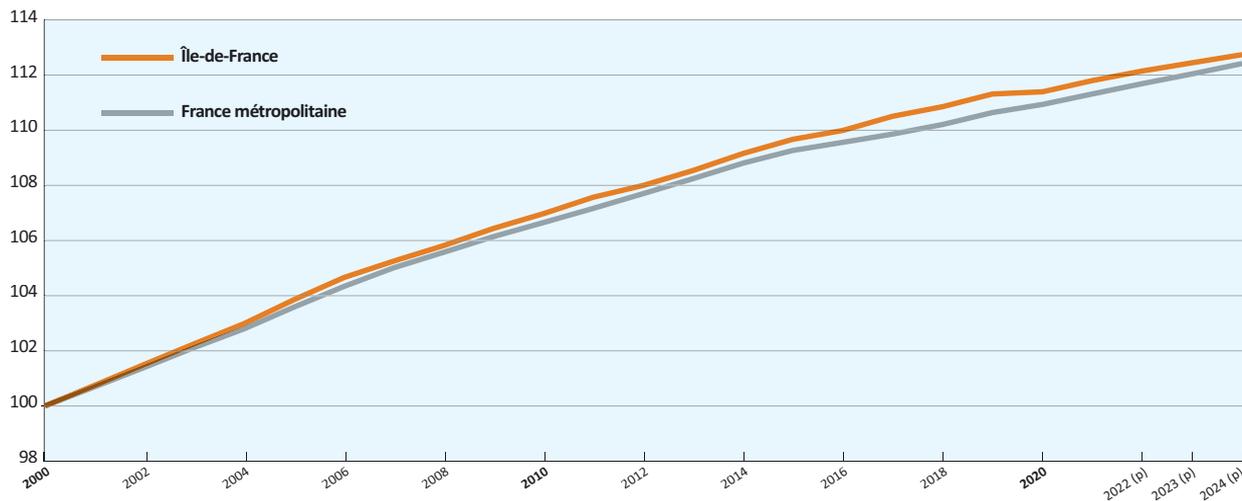
Autres indicateurs clés

- **16,1%** de ménages en situation de pauvreté monétaire en Île-de-France en 2021
- **124 962** intérimaires en Île-de-France fin décembre 2023
- Obligation d'emploi de travailleurs handicapés en Île-de-France en 2022
 - **27 844** entreprises assujetties
 - **3%** de taux d'emploi direct en équivalent temps plein

La population

Évolution de la population totale en Île-de-France et en France métropolitaine entre 2000 et 2024 (p)

Base 100 en 2000



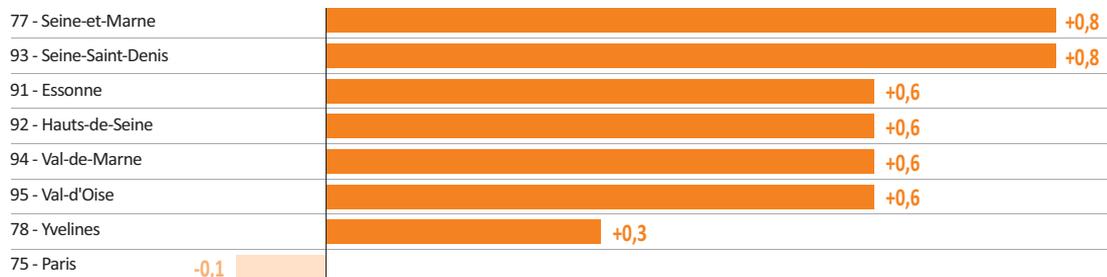
(p) : provisoire.

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 8 janvier 2024.

Lecture : la population a augmenté de 12,7 % en Île-de-France contre 12,4 % en France métropolitaine entre 2000 et 2024.

Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2000 et 2024 (p) (en %)

Départements Île-de-France



Références



(p) : provisoire.

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 8 janvier 2024.

Lecture : la population de l'Île-de-France est estimée à 12 419 961 habitants au 1^{er} janvier 2024. Elle a augmenté en moyenne de 0,5 % par an entre 2000 et 2024.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Population selon le sexe et l'âge au 1^{er} janvier 2024
Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 088	1 465	1 474	1 332	1 651	1 701	1 434	1 276	12 420	66 143
Total femmes	1 108	752	756	677	865	857	743	654	6 411	34 074
Total hommes	980	713	718	655	786	844	691	622	6 009	32 069
0 à 19 ans	373	391	384	353	390	476	353	357	3 076	15 222
20 à 39 ans	701	367	351	341	466	483	402	329	3 439	15 511
40 à 59 ans	516	386	396	345	441	435	369	328	3 217	16 891
60 à 74 ans	303	212	213	187	222	212	198	175	1 721	11 549
75 ans et plus	194	109	129	106	133	96	112	87	966	6 969

Source : Insee - Estimations de population, en milliers.

Note : les estimations de population par sexe et âge pour les années 2022, 2023 et 2024 sont provisoires. Elles seront révisées début 2025 lorsque seront disponibles les résultats définitifs du nouveau recensement daté du 1^{er} janvier 2022.

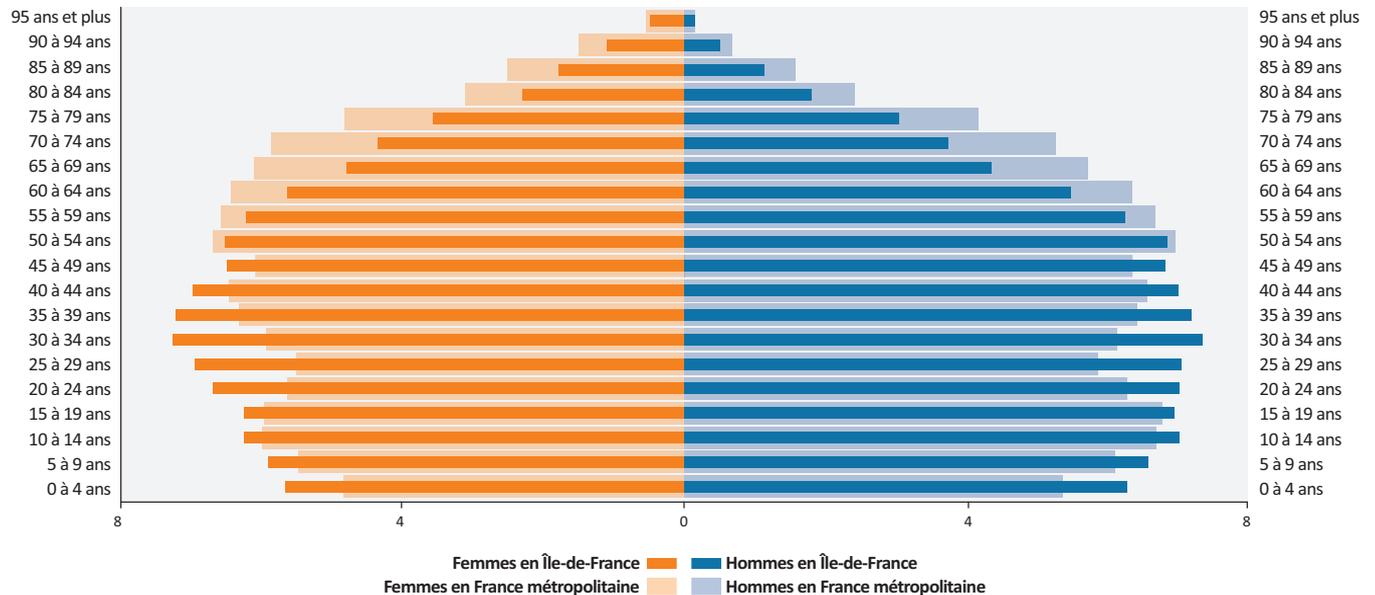
Répartition par sexe et âge au 1^{er} janvier 2024
Données provisoires (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total femmes	53,1	51,3	51,3	50,8	52,4	50,4	51,8	51,2	51,6	51,5
Total hommes	46,9	48,7	48,7	49,2	47,6	49,6	48,2	48,8	48,4	48,5
0 à 19 ans	17,9	26,7	26,1	26,5	23,6	28,0	24,6	27,9	24,8	23,0
20 à 39 ans	33,6	25,1	23,8	25,6	28,2	28,4	28,0	25,8	27,7	23,5
40 à 59 ans	24,7	26,4	26,9	25,9	26,7	25,6	25,7	25,7	25,9	25,5
60 à 74 ans	14,5	14,5	14,4	14,0	13,4	12,5	13,8	13,7	13,9	17,5
75 ans ou plus	9,3	7,4	8,8	8,0	8,0	5,6	7,8	6,8	7,8	10,5

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 19 février 2024.

Note : les estimations de population par sexe et âge pour les années 2022, 2023 et 2024 sont provisoires. Elles seront révisées début 2025 lorsque seront disponibles les résultats définitifs du nouveau recensement daté du 1^{er} janvier 2022.

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2024 (en %)



Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier, par région, sexe et âge quinquennal. Données actualisées au 19 février 2024.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2020

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 203 982	715 195	713 514	644 259	864 045	801 465	713 428	613 684	6 269 571	30 629 607
Actifs ayant un emploi	1 073 072	637 332	642 969	575 786	775 051	665 447	627 879	537 810	5 535 347	26 895 332
Chômeurs*	130 910	77 863	70 545	68 473	88 994	136 017	85 549	75 873	734 224	3 734 275
Inactifs	653 550	416 796	442 329	392 713	457 091	483 685	422 071	365 679	3 633 916	23 116 567
Retraités ou préretraités	348 712	244 513	259 885	224 222	253 905	212 425	224 834	194 376	1 962 872	14 980 215
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	190 948	97 266	107 433	94 762	126 672	123 072	111 334	91 926	943 412	4 280 299
Femmes ou hommes au foyer	41 106	28 537	35 908	26 940	32 400	60 063	30 129	32 705	287 788	1 487 390
Autres inactifs	72 784	46 481	39 104	46 790	44 115	88 124	55 774	46 672	439 844	2 368 664
Total	1 857 532	1 131 992	1 155 843	1 036 973	1 321 136	1 285 150	1 135 499	979 363	9 903 487	53 746 174

Source : Insee - RP 2020, exploitation principale. * Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2020 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	64,8	63,2	61,7	62,1	65,4	62,4	62,8	62,7	63,3	57,0
Actifs ayant un emploi	57,8	56,3	55,6	55,5	58,7	51,8	55,3	54,9	55,9	50,0
Chômeurs*	7,0	6,9	6,1	6,6	6,7	10,6	7,5	7,7	7,4	6,9
Inactifs	35,2	36,8	38,3	37,9	34,6	37,6	37,2	37,3	36,7	43,0
Retraités ou préretraités	18,8	21,6	22,5	21,6	19,2	16,5	19,8	19,8	19,8	27,9
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,3	8,6	9,3	9,1	9,6	9,6	9,8	9,4	9,5	8,0
Femmes ou hommes au foyer	2,2	2,5	3,1	2,6	2,5	4,7	2,7	3,3	2,9	2,8
Autres inactifs	3,9	4,1	3,4	4,5	3,3	6,9	4,9	4,8	4,4	4,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2020, exploitation principale. * Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux de féminisation*
de la population de 15 ans
ou plus selon le type
d'activité en 2020 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	50,8	49,3	48,8	48,9	50,4	47,4	49,7	48,8	49,4	48,8
Actifs ayant un emploi	50,7	48,9	48,4	48,5	50,1	46,9	49,5	48,3	49,1	48,4
Chômeurs**	51,9	52,1	51,8	52,1	52,9	49,7	51,0	52,0	51,6	51,5
Inactifs	58,8	56,5	57,3	55,9	58,5	57,4	57,3	57,3	57,5	56,7
Retraités ou préretraités	58,9	54,9	55,5	55,7	58,5	54,6	57,5	55,3	56,5	55,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,6	51,7	50,6	50,0	51,1	51,4	50,6	50,8	51,7	51,9
Femmes ou hommes au foyer	94,9	96,3	97,4	95,6	95,9	95,8	96,0	96,9	96,1	96,3
Autres inactifs	48,5	50,9	50,5	46,3	52,0	46,5	49,3	50,7	49,0	50,2
Total	53,6	52,0	52,0	51,5	53,2	51,2	52,5	52,0	52,4	52,2

Source : Insee - RP 2020, exploitation principale. * Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes. **Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Évolution de la population
de 15 ans ou plus selon le
type d'activité entre 2014
et 2020 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	-2,4	2,3	1,2	2,1	2,6	4,3	2,7	2,7	1,6	1,5
Actifs ayant un emploi	-1,4	3,0	1,6	2,5	3,3	6,5	3,6	3,9	2,5	2,9
Chômeurs*	-10,1	-2,9	-1,8	-1,0	-3,3	-5,5	-4,0	-4,6	-4,8	-7,6
Inactifs	-2,4	8,8	4,2	5,4	2,7	8,0	5,2	6,0	4,1	4,4
Retraités ou préretraités	-1,0	9,8	4,8	4,6	2,9	1,6	1,9	5,7	3,5	6,0
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-3,4	6,7	4,9	3,5	2,8	11,9	6,6	5,1	3,9	2,4
Femmes ou hommes au foyer	-18,2	-7,3	-12,1	-2,9	-9,9	7,9	-1,9	-2,5	-5,8	-13,0
Autres inactifs	4,7	20,6	17,3	19,9	11,7	20,8	22,0	16,2	16,1	12,0
Total	-2,4	4,6	2,3	3,3	2,6	5,7	3,6	3,9	2,5	2,7

Source : Insee - RP 2020 / RP 2014, exploitations principales. * Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Population active
ayant un emploi
selon la catégorie socio-
professionnelle en 2020

Localisation											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	321	2 203	798	721	171	73	100	484	4 871	376 349
	au lieu de travail	311	2 195	818	774	232	105	130	496	5 062	376 325
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	58 261	33 856	31 670	27 245	38 980	35 727	32 360	27 749	285 847	1 741 988
	au lieu de travail	96 787	29 318	27 588	23 593	37 301	30 686	26 641	22 512	294 426	1 741 740
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	511 247	114 874	214 644	137 091	330 061	115 397	175 262	110 869	1 709 444	4 971 628
	au lieu de travail	670 565	75 449	150 696	109 286	431 111	148 201	128 678	76 364	1 790 348	4 970 348
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	228 735	185 900	170 920	164 189	179 348	160 495	163 958	152 011	1 405 555	6 967 704
	au lieu de travail	451 887	127 237	141 595	122 968	234 288	155 548	141 806	117 722	1 493 050	6 966 548
Employés	au lieu de résidence	179 086	186 251	145 427	151 983	155 467	209 815	166 035	153 408	1 347 472	7 152 725
	au lieu de travail	428 898	134 996	129 374	114 340	186 040	154 636	141 138	124 879	1 414 300	7 152 110
Ouvriers	au lieu de résidence	59 110	107 452	69 736	86 247	55 307	133 125	79 669	86 577	677 224	5 263 472
	au lieu de travail	165 803	95 520	72 642	73 922	72 359	95 476	75 980	74 993	726 696	5 263 017
Total	au lieu de résidence	1 036 760	630 535	633 195	567 476	759 334	654 632	617 384	531 097	5 430 414	26 473 866
	au lieu de travail	1 814 251	464 714	522 713	444 883	961 330	584 653	514 373	416 966	5 723 882	26 470 088

Source : Insee - RP 2020, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans. [Lecture : il y a 165 803 ouvriers qui travaillent à Paris, et 59 110 qui y résident.](#)

Répartition de la population
active ayant un emploi
selon la catégorie socio-
professionnelle en 2020 (en %)

Localisation											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,4
	au lieu de travail	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	5,6	5,4	5,0	4,8	5,1	5,5	5,2	5,2	5,3	6,6
	au lieu de travail	5,3	6,3	5,3	5,3	3,9	5,2	5,2	5,4	5,1	6,6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	49,3	18,2	33,9	24,2	43,5	17,6	28,4	20,9	31,5	18,8
	au lieu de travail	37,0	16,2	28,8	24,6	44,8	25,3	25,0	18,3	31,3	18,8
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	22,1	29,5	27,0	28,9	23,6	24,5	26,6	28,6	25,9	26,3
	au lieu de travail	24,9	27,4	27,1	27,6	24,4	26,6	27,6	28,2	26,1	26,3
Employés	au lieu de résidence	17,3	29,5	23,0	26,8	20,5	32,1	26,9	28,9	24,8	27,0
	au lieu de travail	23,6	29,0	24,8	25,7	19,4	26,4	27,4	29,9	24,7	27,0
Ouvriers	au lieu de résidence	5,7	17,0	11,0	15,2	7,3	20,3	12,9	16,3	12,5	19,9
	au lieu de travail	9,1	20,6	13,9	16,6	7,5	16,3	14,8	18,0	12,7	19,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2020, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux de féminisation* de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2020 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	37,0	27,1	21,6	20,4	39,2	36,6	24,2	21,5	26,0	25,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	27,9	27,0	26,7	26,6	27,8	21,1	24,0	22,7	26,1	29,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	47,3	43,4	38,4	39,9	43,1	43,1	44,4	41,7	44,1	42,9
Professions intermédiaires	57,0	53,2	53,2	54,1	55,9	53,1	55,0	52,4	55,0	54,2
Employés	64,0	72,5	70,7	71,8	68,8	66,4	68,2	68,5	67,8	73,6
Ouvriers	20,8	18,6	16,7	17,5	19,2	16,3	15,9	16,1	18,0	19,8
Total	50,2	48,3	46,7	47,6	48,8	46,4	48,6	47,1	48,5	48,5

* Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Source : Insee - RP 2020, exploitation complémentaire - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Évolution de la population active ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle entre 2014 et 2020 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	ns	-12,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns	-5,9	-9,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10,9	6,4	5,4	8,5	9,2	8,7	8,2	9,1	8,9	6,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	10,8	7,0	5,6	5,2	8,6	11,4	8,5	1,7	8,8	10,1
Professions intermédiaires	0,5	6,0	-4,2	1,3	-2,2	4,2	-1,6	-1,6	0,1	4,2
Employés	-3,7	1,6	-4,2	-0,5	-3,4	2,2	-1,4	-2,2	-2,0	-0,8
Ouvriers	0,7	1,3	-5,1	-1,2	-5,2	-2,1	-6,7	-5,9	-2,5	-1,8
Total	3,5	3,8	-1,2	1,7	2,3	4,5	0,4	-1,5	2,2	2,5

ns : évolution non significative.

Source : Insee - RP 2020 / RP 2014, exploitations complémentaires - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Note : les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux d'activité* des 15-64 ans en 2020 (en %)

											Évolution entre 2014 et 2020 en Île-de-France (en points)	Évolution entre 2014 et 2020 en France métropol. (en points)	
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine			
Femmes	15 à 24 ans	36,7	39,2	33,7	37,6	34,2	35,9	35,6	36,8	37,6	-1,8	-1,5	
	25 à 54 ans	90,3	89,0	88,9	88,1	90,6	80,3	87,5	87,7	87,8	-0,3	0,6	
	55 à 64 ans	71,4	59,8	62,8	63,0	69,6	61,1	65,5	60,8	64,8	7,2	8,0	
	Total	76,4	74,4	73,9	74,0	77,0	68,5	73,9	71,9	73,9	0,6	1,5	
Hommes	15 à 24 ans	35,7	43,9	37,5	40,6	35,1	39,4	37,0	40,5	38,5	44,0	-2,4	-1,5
	25 à 54 ans	93,5	94,8	95,3	93,2	95,3	90,7	93,0	93,8	93,7	-0,6	-0,5	
	55 à 64 ans	78,0	65,9	72,2	69,2	78,0	70,1	71,6	68,6	72,0	6,4	6,8	
	Total	80,3	79,3	79,7	78,1	81,2	77,1	78,1	78,4	79,1	77,3	0,0	0,5
Ensemble	15 à 24 ans	36,2	41,6	35,7	39,2	34,6	37,7	36,3	38,7	37,4	40,9	-2,1	-1,4
	25 à 54 ans	91,9	91,8	92,1	90,6	92,9	85,5	90,2	89,7	90,6	90,7	-0,4	0,0
	55 à 64 ans	74,5	62,7	67,3	66,0	73,4	65,5	68,4	64,5	68,2	6,8	7,5	
	Total	78,3	76,8	76,8	76,0	79,0	72,8	75,9	75,1	76,5	74,6	0,3	1,0

Source : Insee, RP 2020 et RP 2014 exploitation principale. * Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage) et l'ensemble de la population correspondante.

Lecture : à Paris, 36,7 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont actives.

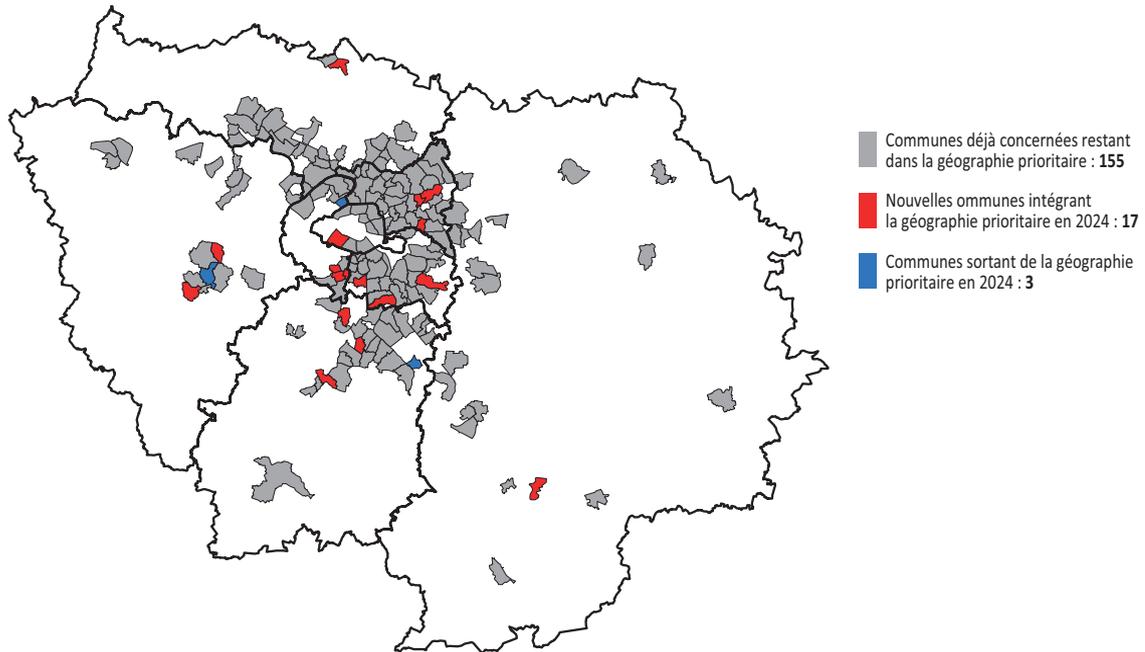
Taux d'emploi* des 15-64 ans en 2020 (en %)

											Évolution entre 2014 et 2020 en Île-de-France (en points)	Évolution entre 2014 et 2020 en France métropol. (en points)	
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine			
Femmes	15 à 24 ans	30,5	30,2	27,0	29,4	27,7	25,8	28,1	28,2	28,5	-0,4	0,6	
	25 à 54 ans	80,7	79,6	80,0	78,7	81,2	66,2	77,1	75,1	77,5	0,0	1,1	
	55 à 64 ans	63,8	54,4	57,7	57,8	62,9	53,2	59,3	54,4	58,4	50,3	6,5	7,0
	Total	67,8	65,8	66,1	65,6	68,6	56,2	64,7	62,4	64,8	62,7	1,0	2,1
Hommes	15 à 24 ans	28,5	33,1	29,2	31,2	27,2	26,9	27,5	30,0	29,1	33,3	-0,6	0,8
	25 à 54 ans	84,3	86,7	87,7	85,3	87,2	77,6	83,4	84,5	84,4	84,3	0,2	0,5
	55 à 64 ans	69,4	60,2	66,2	63,6	70,2	59,9	64,3	61,6	64,7	54,1	6,1	6,3
	Total	71,6	71,1	72,2	70,2	73,2	64,5	68,9	69,2	70,2	68,3	0,8	1,4
Ensemble	15 à 24 ans	29,5	31,7	28,1	30,4	27,4	26,4	27,8	29,1	28,8	30,8	-0,5	0,7
	25 à 54 ans	82,5	83,0	83,8	81,9	84,1	71,8	80,1	79,6	80,9	80,7	0,1	0,8
	55 à 64 ans	66,4	57,2	61,8	60,7	66,3	56,5	61,7	57,9	61,4	52,1	6,3	6,8
	Total	69,6	68,4	69,1	67,9	70,8	60,3	66,7	65,7	67,4	65,4	0,9	1,7

Source : Insee, RP 2020 et RP 2014 exploitation principale. * Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Lecture : à Paris, 30,5 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont en emploi.

Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville* en 2024



* Pour s'adapter à l'évolution des territoires, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023. Cette nouvelle géographie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les quartiers concernés par cette nouvelle géographie sont listés dans le décret.

Source : Agence nationale de la cohésion des territoires. Traitement DRIEETS Île-de-France SESE.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles



► [Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2021](#)

La pauvreté monétaire

Taux de pauvreté*
selon le département
en 2021
(en %, seuil à 60 %)

										
Total	15,6	12,4	10,5	13,9	12,4	28,4	17,2	17,7	16,1	14,9

Sources : Insee - DGFiP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2021. * Le taux de pauvreté, pour une année donnée, est le pourcentage de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population. [Lecture : en 2021, le taux de pauvreté à 60 % de la médiane est de 16,1 % en Île-de-France.](#)

Taux de pauvreté
selon l'âge en 2021
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 30 ans	18,3	18,2	16,5	19,6	16,5	30,0	22,5	21,9	20,1	22,7
De 30 à 39 ans	11,9	14,3	12,3	16,5	11,2	28,6	17,9	19,3	16,4	17,0
De 40 à 49 ans	16,2	14,1	11,9	16,5	13,2	32,6	19,4	20,6	18,1	16,7
De 50 à 59 ans	17,7	11,3	9,8	12,8	12,5	29,4	17,5	17,3	16,2	14,4
De 60 à 74 ans	16,6	9,2	7,7	9,5	11,9	23,8	14,2	13,6	13,7	11,5
De 75 ans et plus	12,3	7,8	6,1	6,8	10,1	19,2	10,6	10,5	10,6	11,0

Sources : Insee - DGFiP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2021. [Lecture : en 2021, en Île-de-France, 20,1 % des moins de 30 ans sont sous le seuil de pauvreté.](#)

Taux de pauvreté
selon le type de
ménage en 2021
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes seuls	18,9	15,1	14,2	15,5	15,9	26,4	19,1	17,9	18,2	20,6
Femmes seules	16,3	13,9	11,6	12,3	13,3	20,1	14,9	14,3	14,9	19,7
Couples sans enfant	7,7	5,0	5,0	5,0	6,3	16,4	8,0	7,3	7,2	6,4
Couples avec enfant(s)	12,1	10,6	8,9	12,5	10,2	28,6	15,9	16,2	14,2	12,8
Familles monoparentales	24,6	24,7	20,6	24,8	21,2	36,4	26,1	27,1	26,0	29,7
Ménages complexes	25,9	14,7	15,0	19,8	18,1	32,6	22,9	24,5	23,1	16,3

Sources : Insee - DGFiP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2021.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Niveau de vie médian* des ménages en 2021 (en euros par an)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total	29 730	24 640	28 130	25 040	29 720	19 020	24 270	23 290	25 210	23 080

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2021. * Le niveau de vie médian est le revenu disponible après transferts, impôts et prestations sociales, par Unité de Consommation (UC), en deçà duquel se situe la moitié de la population.

Niveau de vie médian selon le type de ménage en 2021 (en euros par an)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes seuls	26 760	22 770	25 060	23 480	26 670	20 180	23 290	22 640	23 990	20 840
Femmes seules	26 290	22 320	24 590	23 470	25 850	21 270	23 560	22 860	24 070	20 370
Couples sans enfant	39 240	29 510	34 000	31 290	36 480	25 240	30 990	29 810	32 270	26 490
Couples avec enfant(s)	35 610	25 390	29 740	25 900	33 760	19 110	25 790	24 360	26 720	24 020
Familles monoparentales	21 200	18 900	20 710	19 010	21 420	16 370	18 930	18 520	19 160	17 740
Ménages complexes*	20 540	23 680	24 390	22 090	23 240	17 280	20 680	19 960	20 770	22 880

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2021. * Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Lecture : en 2021, la moitié des hommes seuls à Paris a un niveau de vie inférieur à 26 760 euros.

Revenu disponible mensuel correspondant au seuil de pauvreté (seuil à 60 %) selon la composition familiale en 2021 (en euros)

Définition : le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

Personne seule	1 158
Famille monoparentale, avec un enfant de moins de 14 ans	1 505
Famille monoparentale, avec un enfant de 14 ans ou plus	1 737
Couple sans enfant	1 737
Couple avec un enfant de moins de 14 ans	2 084
Couple avec un enfant de 14 ans ou plus	2 316
Couple avec deux enfants de moins de 14 ans	2 432
Couple avec deux enfants, dont un de moins de 14 ans	2 663
Couple avec deux enfants de plus de 14 ans	2 895

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021. Champ : France métropolitaine, ménages (vivant en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Note : données 2021 provisoires. Cette série est calculée avec une chaîne de production de l'ERFS rénovée s'appuyant sur la nouvelle Enquête Emploi (EEC3). Lecture : en 2021, au seuil de 60 %, un couple avec un enfant de moins de 14 ans disposant d'un revenu disponible mensuel inférieur à 2 084 euros est pauvre.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

L'emploi total

Estimations
d'emploi total
en 2022

Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	2 172 147	552 677	589 624	534 004	1 213 475	718 427	603 276	452 391	6 836 021	29 461 184
Non salariés	185 012	48 843	53 570	41 774	66 709	49 280	48 997	38 763	532 948	3 225 589
Salariés	1 987 135	503 834	536 054	492 230	1 146 766	669 147	554 279	413 628	6 303 073	26 235 595

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées). Champ : emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France.

Note : l'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

Répartition de l'emploi
total par grands secteurs
en 2022

Données provisoires (en %)

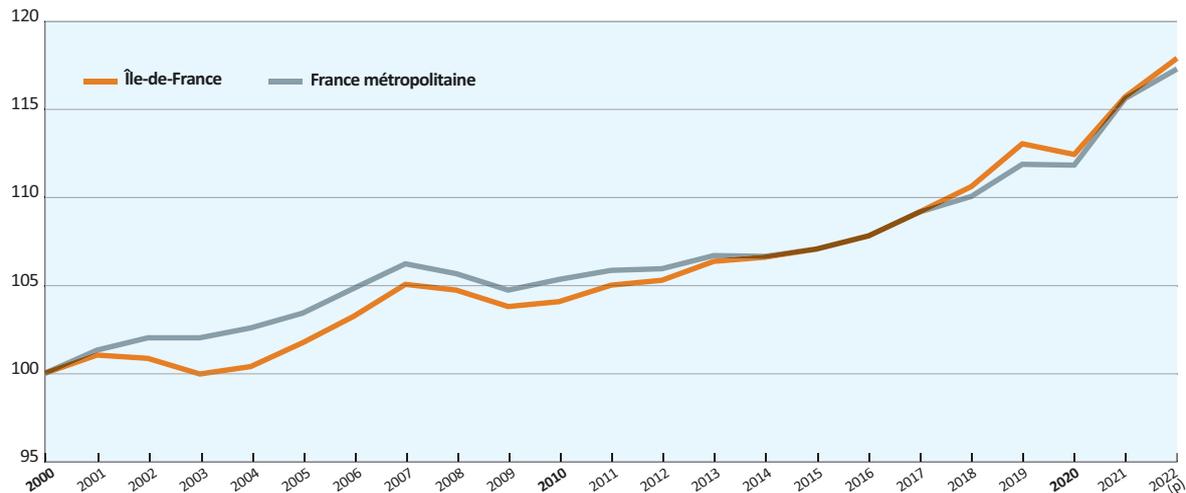
										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,8	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	2,0
Industrie	3,0	8,9	13,0	8,3	8,3	6,4	5,4	7,5	6,5	11,4
Construction	1,9	8,9	7,6	8,2	4,1	8,8	7,9	8,2	5,5	6,6
Tertiaire marchand	72,6	54,2	51,6	54,9	71,0	57,0	56,1	53,9	63,3	50,2
Tertiaire non marchand*	22,5	27,2	27,5	28,4	16,6	27,7	30,5	30,1	24,5	29,8
Emploi total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Y compris fonction publique.

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées). Champ : France au lieu de travail.

Lecture : fin 2022, 63,3 % de personnes occupent un emploi dans le tertiaire marchand en Île-de-France.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 2000 et 2022 base 100 en 2000



(p) : données provisoires.

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

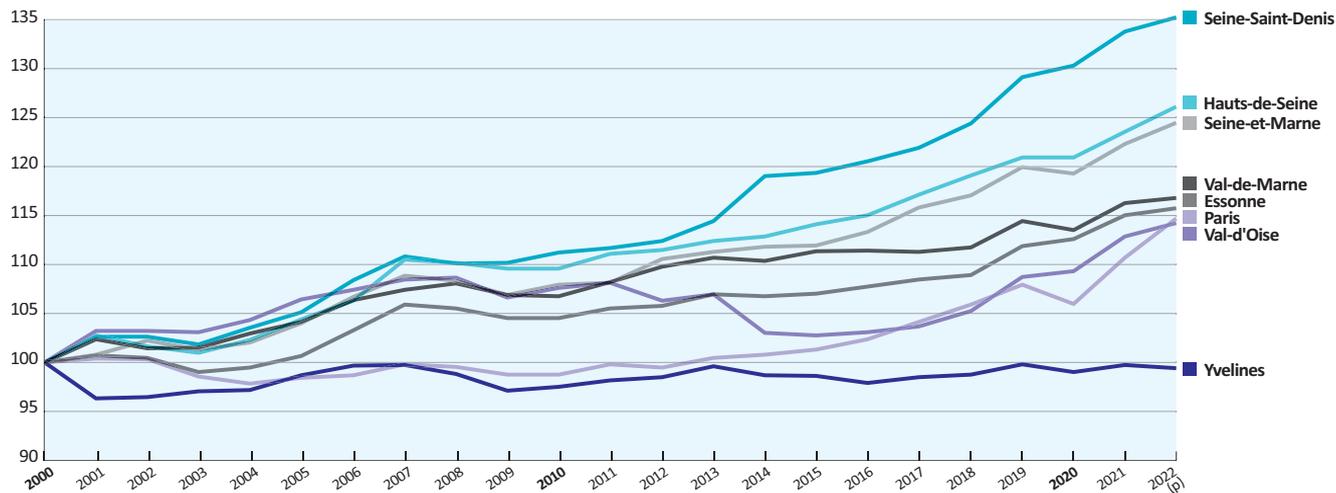
Champ : France au lieu de travail.

Lecture : l'emploi total a augmenté de 17,9 % en Île-de-France contre 17,3 % en France métropolitaine entre 2000 et 2022.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution de l'emploi total par département entre 2000 et 2022

Base 100 en 2000



(p) : données provisoires.

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Champ : France au lieu de travail.

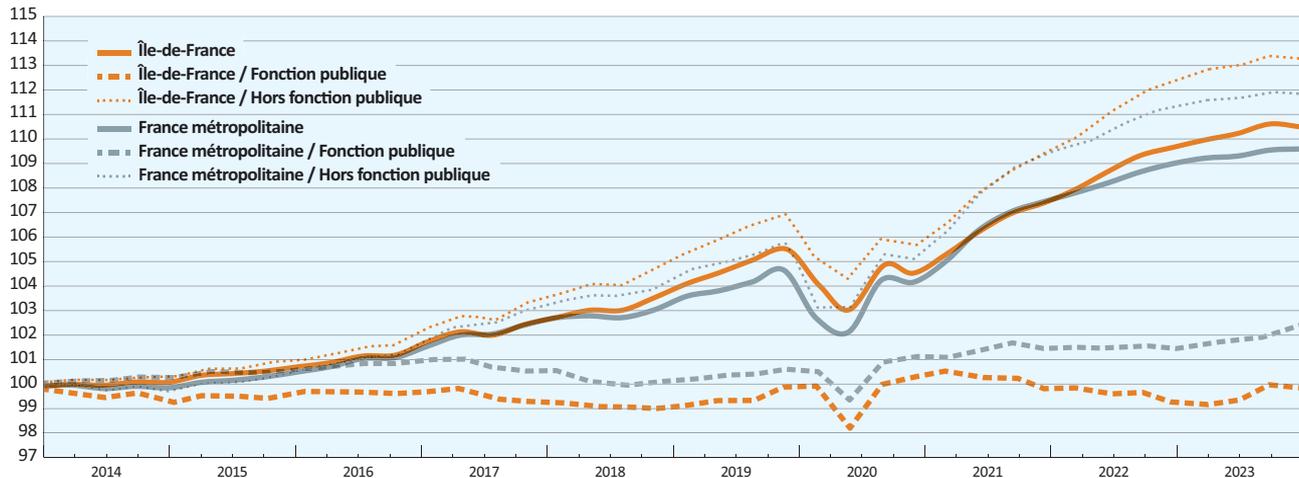
Lecture : l'emploi total a augmenté de 35 % en Seine-Saint-Denis entre 2000 et 2022.

Note : des modifications importantes en 2012 des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans 3 départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

L'emploi salarié

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié (secteurs privé et public) en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières, base 100 au 1^{er} trimestre 2014

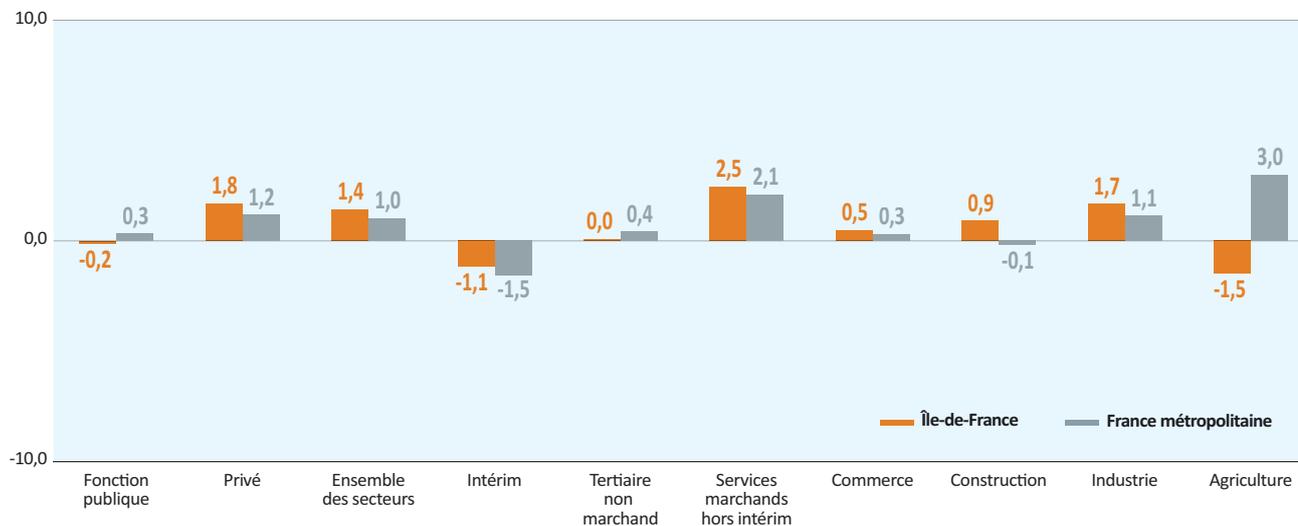


Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Note : à partir du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Au niveau sectoriel, les emplois des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (secteurs privé et public) par grands secteurs [entre le 2^e trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023](#)

Données corrigées des variations saisonnières en % en fin de trimestre



Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Note : à partir du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Au niveau sectoriel, les emplois des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (secteurs privé et public) par grands secteurs et par départements en Île-de-France entre le 2^e trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023

Données corrigées des variations saisonnières (en %) en fin de trimestre

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	-10,9	-2,2	-1,7	3,6	-10,5	6,2	4,1	3,7	-1,5	3,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	9,3	0,3	0,1	3,5	-0,8	4,9	2,0	2,5	3,1	0,7
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,4	1,6	2,0	1,9	1,9	-1,9	0,0	3,1	1,2	2,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-1,9	0,0	4,4	4,5	3,4	-16,6	1,7	1,0	2,2	2,3
Fabrication de matériels de transport	16,7	5,1	-4,6	4,7	4,2	0,5	2,2	-0,6	0,0	1,4
Fabrication d'autres produits industriels	6,4	-0,1	3,3	-1,9	3,1	2,4	-0,4	-0,5	1,9	0,7
Construction	2,4	0,8	-1,2	1,9	1,5	0,8	0,4	0,9	0,9	-0,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,1	0,2	-1,4	1,0	0,3	-1,7	1,4	0,0	0,5	0,3
Transports et entreposage	0,9	2,1	-1,5	-1,6	-1,0	2,7	1,4	4,4	1,3	1,0
Hébergement et restauration	4,5	2,8	0,6	0,8	3,0	2,1	0,8	1,2	3,1	2,3
Information et communication	4,2	4,3	-0,7	0,4	3,6	-0,2	-3,2	-1,3	3,0	3,3
Activités financières et d'assurance	3,4	1,8	2,1	-0,2	3,2	2,7	-0,3	2,2	2,8	2,0
Activités immobilières	0,2	-5,3	-3,8	-4,8	-0,4	-3,9	-1,2	-4,0	-1,3	-0,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3,6	-0,2	0,1	3,5	2,7	3,0	0,5	1,9	2,6	2,4
Intérim	-2,8	1,0	-0,8	7,3	-5,1	3,3	-5,2	-0,8	-1,1	-1,5
Tertiaire non marchand	-0,4	0,7	-0,5	0,9	-0,5	0,9	0,0	0,1	0,0	0,4
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	3,0	3,9	2,0	0,4	1,3	7,0	-0,2	3,7	2,7	2,5
Total de l'ens. des activités (secteurs privé et public)	2,3	1,0	-0,4	1,4	1,7	1,3	0,3	1,0	1,4	1,0

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Les bassins d'emploi

En 2016, le Conseil régional d'Île-de-France et l'État ont conjointement défini, dans le cadre du CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), des territoires partagés qui leur permettent d'articuler leurs interventions dans les champs du développement économique, de la formation des publics en recherche d'emploi, de l'orientation et de l'embauche.



- *Synthèse thématique n°79 : La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole*
- *Dynamique des bassins d'Île-de-France*

Population et emploi par bassin d'emploi en 2020

Bassin d'emploi	Population totale	Population de 15 à 64 ans			Emploi au lieu de travail		
		Taux d'activité* (en %)	Taux d'emploi** (en %)	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population de 15 à 64 ans (en %)	Nombre d'emplois dans la zone	Évolution de l'emploi entre 2014 et 2020 (en %)	Indicateur de concentration d'emploi***
T1 - Paris	2 145 906	78,3	69,6	19,4	1 865 785	3,5	173,8
Versailles Saclay	837 406	77,0	70,0	20,2	427 701	0,9	111,6
Seine-Aval	805 611	76,4	67,8	18,5	230 688	-1,6	66,1
Porte Sud du Grand Paris	737 036	74,8	65,9	20,4	239 692	4,7	76,0
Grand Roissy - Le Bourget	726 998	72,0	60,1	21,4	292 603	3,7	102,6
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	718 211	74,4	64,5	20,3	284 227	-0,1	91,6
Est 95	578 862	77,3	69,1	18,6	127 302	1,1	49,3
T4 - Paris Ouest La Défense	561 626	79,4	71,6	18,2	482 889	2,7	177,7
T10 - Paris Est Marne et Bois	510 531	78,4	70,6	18,0	161 754	1,3	67,4
Marne la Vallée	462 591	77,9	70,0	19,4	177 917	7,5	82,5
T5 - Boucle Nord de Seine	450 306	76,6	66,1	18,7	183 635	0,1	91,8
T6 - Plaine Commune	447 927	70,7	56,5	20,8	202 975	6,3	117,4
T8 - Est Ensemble	435 582	74,2	61,8	18,6	169 866	4,3	93,7
T2 - Vallée Sud Grand Paris	404 033	78,6	70,5	18,9	152 709	1,8	80,6
T9 - Grand Paris Grand Est	402 844	74,9	65,2	19,2	102 508	-1,1	59,6
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	321 769	76,1	66,7	19,7	115 191	2,6	81,5
T3 - Grand Paris Seine Ouest	318 815	80,7	73,7	17,2	187 296	3,5	118,3
Ouest 95	274 505	74,9	66,3	20,7	107 633	1,5	88,6
Sud 77	201 120	74,6	65,8	18,7	58 802	0,2	71,0
Sud 91	189 263	78,0	70,9	18,6	48 036	1,3	55,6
Sud Ouest Francilien	180 495	77,7	71,9	18,0	50 521	0,7	61,5
Centre 77	174 624	76,0	67,0	19,3	58 724	0,3	78,0
Nord Est 77	151 066	76,9	68,3	20,0	42 372	2,5	62,2
Est 77	140 928	76,7	68,0	18,5	35 117	-1,5	57,2
Brie Créçois	93 739	77,6	69,6	18,2	20 909	-0,6	49,8
Région	12 271 794	76,5	67,4	19,4	5 826 854	2,6	105,2

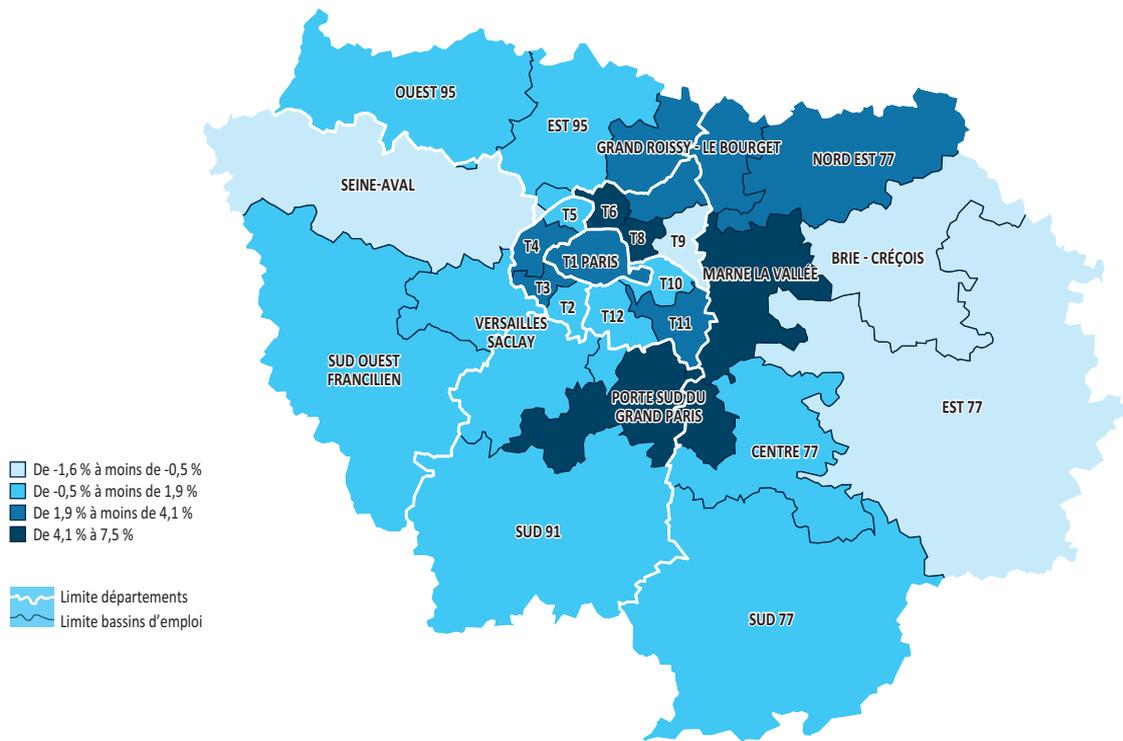
* Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

** Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (en général, les personnes âgées de 15 à 64 ans) est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

*** L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la Population RP 2020 - Exploitation principale. Population au lieu de résidence. Âge en années révolues. Emplois au lieu de travail.

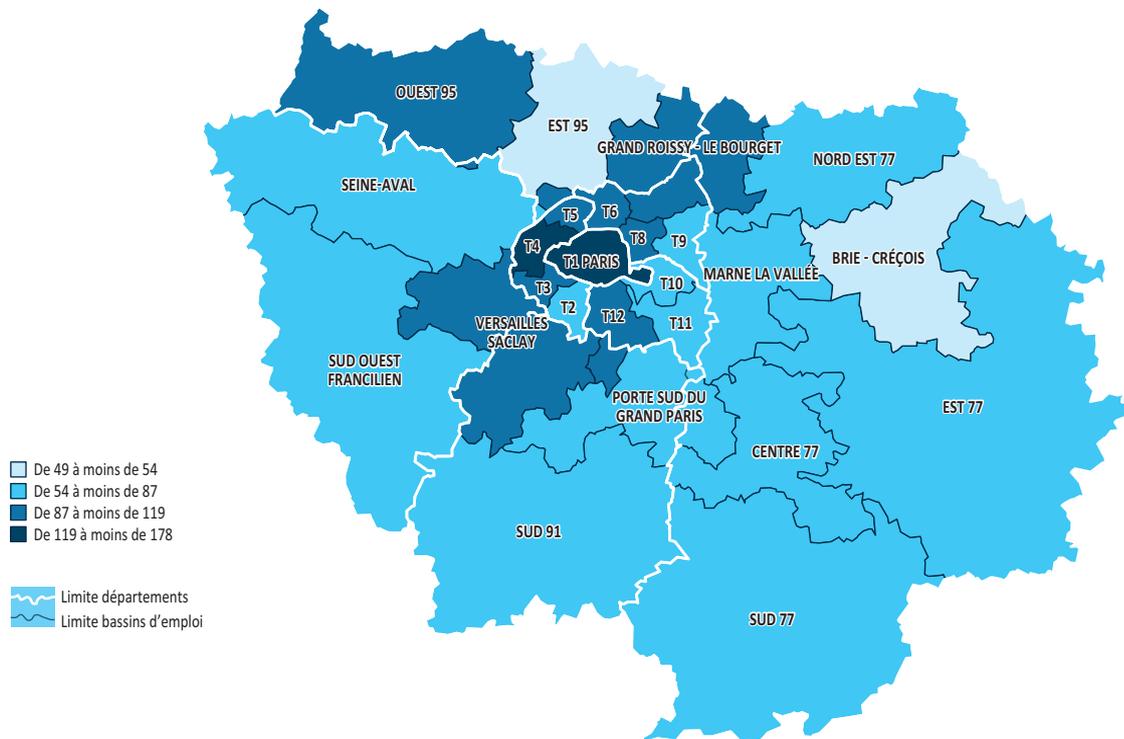
Évolution du nombre d'emplois par bassin d'emploi **entre 2014 et 2020**



Source : Insee, Recensement de la Population RP 2020 - Exploitation principale.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Indicateur de concentration d'emploi* par bassin d'emploi en 2020



* L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la Population RP 2020 - Exploitation principale.

Les mouvements de main-d'œuvre

Les données de mouvements de main d'œuvre sont issues, depuis 2019, d'une nouvelle source : la DSN (Déclaration Sociale Nominative). Les deux années qui ont suivi, perturbées, rendent pour l'instant difficile l'interprétation des données de main d'œuvre en niveaux. Aussi, les indicateurs tels que les taux de rotation sont pour l'instant retirés des chiffres clés régionaux.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par type de contrat

Année	Embauches				Fins de contrat				
	Total Île-de-France	Embauches en CDI	Embauches en CDD	Total France métropolitaine	Total Île-de-France	Fins de CDI	CDD arrivés à terme	Ruptures anticipées de CDD	Total France métropolitaine
2016	6 313 357	796 938	5 516 419	20 813 698	6 356 387	796 435	5 466 460	93 492	20 843 050
2017	6 976 244	1 043 264	5 932 980	22 559 339	6 919 233	975 786	5 824 844	118 603	22 393 310
2018	7 515 546	1 155 217	6 360 329	23 901 244	7 459 065	1 090 752	6 241 271	127 041	23 702 255
2019	7 582 611	1 214 882	6 367 729	24 626 641	7 492 861	1 129 388	6 234 963	128 510	24 369 856
2020	5 220 005	915 196	4 304 809	18 442 400	5 300 874	963 131	4 233 160	104 583	18 662 004
2021	6 502 179	1 162 506	5 339 673	22 268 800	6 361 480	1 090 543	5 131 898	139 039	21 734 705
2022	8 004 450	1 367 198	6 637 252	25 778 883	7 891 554	1 278 385	6 446 660	166 509	25 514 834

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (Mouvements de Main-d'Œuvre).

Lecture : en 2022, en Île-de-France, parmi les 8 004 450 départs de contrats, 1 367 198 sont des CDI.

Fins de CDI en Île-de-France par type de sortie

Année	Fins de contrat	Démissions	Licenciements économiques	Licenciements non économiques	Rupture conventionnelle	Fins de période d'essai	Départs en retraite	Autres motifs de fin	Fins de contrat (FM)
2016	796 435	329 332	37 691	138 805	84 412	130 467	49 988	25 742	20 843 050
2017	975 786	411 626	34 264	158 645	106 426	175 741	54 289	34 795	22 393 310
2018	1 090 752	471 688	33 910	171 825	116 461	203 292	57 246	36 331	23 702 255
2019	1 129 388	486 093	30 965	179 540	119 038	233 652	47 139	32 961	24 369 856
2020	963 131	375 438	40 285	162 267	115 360	182 453	50 614	36 714	18 662 004
2021	1 090 543	450 431	38 422	171 244	127 774	210 363	53 765	38 544	21 734 705
2022	1 278 385	546 677	31 141	194 608	136 007	276 886	54 702	38 364	25 514 834

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (Mouvements de Main-d'Œuvre).

Lecture : en 2022, en Île-de-France, parmi les 1 278 385 fins de CDI, 546 677 sont des démissions.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par catégories d'établissements

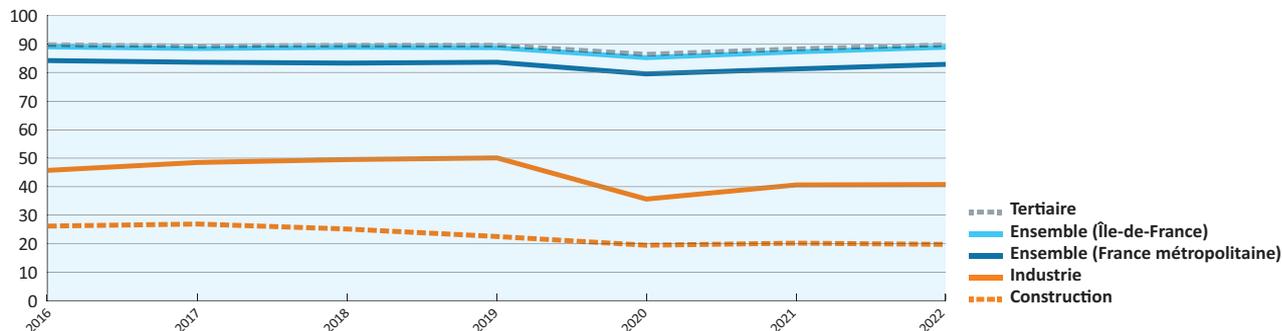
	Embauches		Fins de contrat	
	2022	Évolution entre 2021 et 2022 (en %)	2021	Évolution entre 2020 et 2022 (en %)
Moins de 10 salariés	2 040 214	12,2	1 965 499	15,1
10 à 49 salariés	2 196 207	40,0	2 193 225	41,5
50 salariés et plus	3 768 028	21,0	3 732 830	20,3
Industrie	133 895	13,4	127 766	10,7
Construction	166 049	0,1	162 349	3,3
Tertiaire	7 704 506	23,9	7 601 439	24,8
Ensemble	8 004 450	23,1	7 891 554	24,1

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (Mouvements de Main-d'Oeuvre).

Lecture : en 2022, en Île-de-France, parmi les 8 004 450 débuts de contrats, 3 768 028 ont eu lieu dans des établissements de 50 salariés et plus.

Part de CDD de moins d'un mois parmi les CDD arrivés à terme



Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO (Mouvements de Main-d'Oeuvre).

Lecture : en Île-de-France, dans le secteur de la construction, en 2022, 19,7 % des CDD arrivés à terme sont des CDD de moins d'un mois.

Les déclarations d'embauche

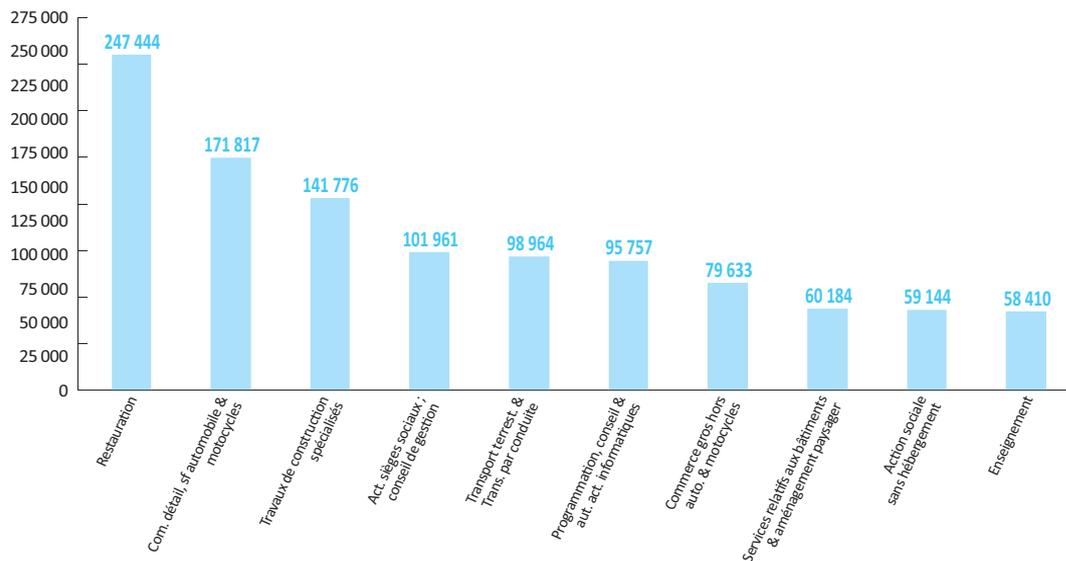
Déclarations préalables à l'embauche en 2022, et évolution par rapport à 2017 (en %)

Contrat										
2022	CDI et CDD de plus de 6 mois	699 851	143 118	141 740	133 889	338 406	237 321	157 755	137 174	1 989 254
	Tous contrats	3 502 406	507 896	508 454	492 201	1 438 848	797 610	614 145	473 418	8 334 978
	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois (en %)	20,0	28,2	27,9	27,2	23,5	29,8	25,7	29,0	23,9
Évolution par rapport à 2017 (en %)	CDI et CDD de plus de 6 mois	26,2	29,7	13,6	18,5	22,2	21,3	23,3	33,1	23,8
	Tous contrats	8,9	17,8	7,5	14,2	-5,4	4,2	8,1	28,6	7,2

Source : Urssaf, DPAE.

Lecture : le nombre de déclarations préalables à l'embauche dans les Hauts-de-Seine, pour des recrutements en CDI et CDD de plus de 6 mois, augmente de 22,2 % entre 2017 et 2022, mais diminue de 5,4 % pour l'ensemble des contrats.

Les 10 secteurs d'activité (en NAF 88) qui embauchent le plus de salariés en emploi durable Déclarations préalables à l'embauche en Île-de-France en 2022 de CDI ou de CDD de plus de 6 mois



Source : Urssaf, DPAE.

LECTURE : en 2022, le secteur des travaux de construction spécialisés a enregistré 141 776 déclarations préalables à l'embauche de CDI ou CDD de plus de 6 mois.

Profil des embauches pour les DPAE en emploi durable en Île-de-France en 2022 (en %)

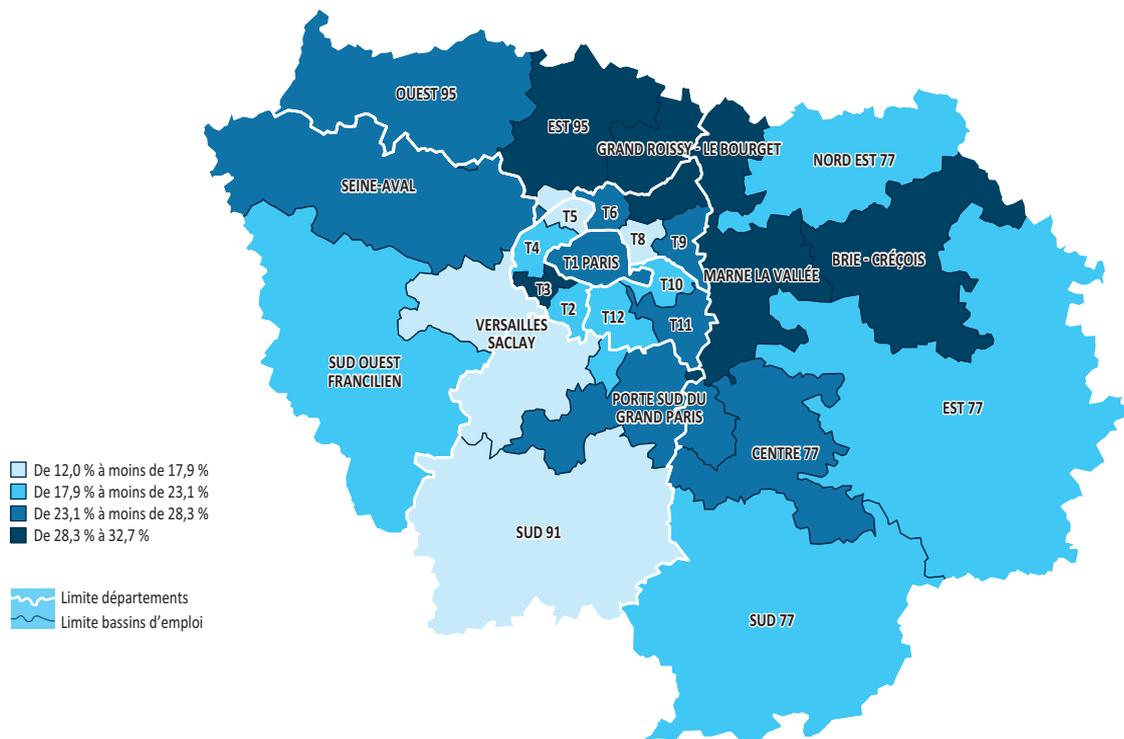
	Taux de féminisation dans les embauches durables	Part des jeunes (moins de 26 ans) dans les embauches durables	Part des seniors (50 ans et plus) dans les embauches durables
Agriculture, sylviculture et pêche	29,9	24,3	14,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	47,7	42,9	7,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution Cokéfaction et raffinage	26,0	28,6	11,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	30,6	30,6	10,7
Fabrication de matériels de transport	29,0	37,0	7,4
Fabrication d'autres produits industriels	45,5	29,3	14,7
Construction	9,0	21,6	13,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	46,9	43,8	8,3
Transports et entreposage	17,4	29,5	12,5
Hébergement et restauration	38,5	45,7	7,9
Information et communication	36,5	26,7	6,3
Activités financières et d'assurance	52,8	30,1	8,4
Activités immobilières	56,1	30,9	13,7
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	43,6	24,8	13,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	71,3	28,6	15,1
Autres activités de services	57,8	34,7	12,6
Total général	42,0	32,3	11,1

Source : Urssaf, DPAE.

Lecture : les femmes représentent 71,3 % des déclarations préalables d'embauche durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois) dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ; les jeunes 28,6 % et les 50 ans et plus 15,1 %.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution des déclarations d'embauche en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois)
entre 2017 et 2022 par bassin d'emploi



Source : Urssaf, DPAE.

Les ruptures conventionnelles*

Nombre de demandes d'homologation reçues par les DREETS/DRIEETS

	2022	2023	Évolution 2022/2023 (en %)
Paris	51 716	58 707	13,5
Seine-et-Marne	9 873	9 908	0,4
Yvelines	9 856	9 829	-0,3
Essonne	7 985	8 323	4,2
Hauts-de-Seine	25 149	26 625	5,9
Seine-Saint-Denis	13 395	14 930	11,5
Val-de-Marne	10 912	10 620	-2,7
Val-d'Oise	8 433	8 466	0,4
Île-de-France	137 319	147 408	7,3
France entière	543 175	566 934	4,4

* La rupture conventionnelle a été introduite dans le Code du travail avec la loi du 25 juin 2008 portant «modernisation du marché du travail». Elle constitue un mode de rupture particulier du contrat de travail d'un salarié en CDI (Contrat de travail à durée indéterminée). Ce n'est ni un licenciement, ni une démission. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la Drieets. Depuis le 1^{er} avril 2022, les demandes de ruptures conventionnelles doivent être obligatoirement télétransmises via TéléRC. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.

Source : portail décisionnel Rupture Conventionnelle (RC-Refonte).



► [Directe Île-de-France, 2019-89 - Les ruptures conventionnelles franciliennes en 2015 : la majorité des signataires perçoit une indemnité égale au minimum légal](#)

Les travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi et son système d'information ont été profondément révisés par la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Depuis 2020, toutes les entreprises, quels que soient leurs effectifs, doivent déclarer l'effectif total des bénéficiaires de l'OETH qu'elles emploient, au sein de la Déclaration Sociale Nominative, dite « DSN ». Seules les entreprises de 20 salariés ou plus seront assujetties à l'obligation d'emploi. C'est l'effectif global de l'entreprise qui est pris en compte : dans les entreprises à établissements multiples, l'OETH s'applique donc au niveau de l'entreprise, et non au niveau de chaque établissement atteignant le seuil de 20 salariés. Cependant, cette centralisation renforce l'effet siège, tant par rapport au reste du territoire qu'en interne à l'Île-de-France, ce qui, en conséquence, ne permet pas de fournir des chiffres significatifs au niveau départemental.

Pour l'heure, seules les informations relatives à l'emploi direct de personnes handicapées sont fiables et accessibles à partir des données de la DSN. Elles sont déclinées selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise assujettie à l'OETH.



► [Obligation d'emploi des travailleurs handicapés](#)

Les entreprises assujetties et l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

	Île-de-France		France entière	
	2021 (p)	2022 (p)	2021 (p)	2022 (p)
Nombre d'entreprises assujetties	27 267	27 844	109 239	111 274
Effectifs assujettis dans l'ensemble des entreprises assujetties (en équivalent temps plein)	4 604 223	4 614 695	12 217 703	12 331 936
Nombre théorique de travailleurs handicapés que les entreprises devaient employer*	262 758	263 146	679 439	685 311
Part de l'obligation attendue dans les effectifs assujettis (en %)**	5,7 %	5,7 %	5,6 %	5,6 %

(p) : données provisoires.

* Le nombre de travailleurs handicapés que les entreprises ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

** Le taux de 6 % est théorique car, dans la pratique, l'arrondissement à l'unité inférieure fait baisser ce taux. Ainsi, par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : $6\% \times 33 = 1,98$. L'obligation est d'une unité, soit 3 % de l'assiette (c'est le cas limite).

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction en septembre 2023 pour les années 2020, 2021 et 2022.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (EPIC), dont le siège social est localisé sur le territoire, France entière.

Les travailleurs handicapés dans les effectifs des entreprises assujetties, selon les trois modes de décompte*

	 Île-de-France		 France entière	
	2021 (p)	2022 (p)	2021 (p)	2022 (p)
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	198 122	202 377	638 435	657 386
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein**	140 974	140 328	429 256	432 637
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	3,1	3	3,5	3,5
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein après majoration***	181 691	181 020	549 304	554 717
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein majoré (en %)	3,9	3,9	4,5	4,5

(p) : données provisoires.

* Les travailleurs handicapés pris en compte sont ceux employés directement par les entreprises assujetties (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition). Ils sont décomptés selon trois modes différents (en personnes physiques, en équivalent temps plein et en équivalent temps plein après majoration des travailleurs handicapés âgés de 50 ans ou plus).

** Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

*** La majoration consiste à appliquer pour chaque travailleur handicapé âgé de 50 ans ou plus un coefficient de valorisation de 1,5 dans le calcul des effectifs de BOETH. Par exemple, une personne ayant travaillé à 80 % à compter du 1^{er} juillet de l'année compte pour : $[0,8 \times (6/12)] \times 1,5 = 0,6$ équivalent temps plein.

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction en septembre 2023 pour les années 2020, 2021 et 2022.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (EPIC), France entière.

Taux d'emploi direct* et majoré** selon la taille de l'entreprise (en %)

								
	Île-de-France				France entière			
	2021 (p)		2022 (p)		2021 (p)		2022 (p)	
	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré
De 20 à 49 salariés	1,5	1,8	1,5	1,9	2,6	3,3	2,6	3,3
De 50 à 99 salariés	2,0	2,5	2,0	2,5	3,1	4,0	3,2	4,1
De 100 à 249 salariés	2,1	2,7	2,1	2,6	3,3	4,2	3,3	4,3
De 250 à 499 salariés	2,5	3,2	2,6	3,3	3,5	4,5	3,6	4,6
De 500 salariés ou plus	3,8	4,9	3,7	4,8	4,0	5,2	4,0	5,1
Ensemble des entreprises	3,1	3,9	3	3,9	3,5	4,5	3,5	4,5

(p) : données provisoires.

* Le taux d'emploi direct rapporte le nombre de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi en ETP à celui des salariés assujettis de l'entreprise.

** Le taux d'emploi direct majoré tient compte d'une survalorisation pour les salariés âgés de 50 ans et plus. Un travailleur handicapé âgé de 50 ans ou plus ayant travaillé à 80 % toute l'année est ainsi compté pour 1,2 équivalent temps plein.

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction en septembre 2023 pour les années 2020, 2021 et 2022.

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, France entière.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux d'emploi direct et majoré selon le secteur d'activité de l'entreprise* (en %)

								
	Île-de-France				France entière			
	2021 (p)		2022 (p)		2021 (p)		2022 (p)	
	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré
Industrie	4,0	5,3	4,0	5,2	4,1	5,4	4,1	5,4
Construction	2,3	3,0	2,3	3,0	2,7	3,5	2,7	3,4
Commerce, transport, hébergement et restauration	3,6	4,7	3,5	4,6	3,4	4,4	3,4	4,3
Information et communication	1,8	2,3	1,9	2,3	2,3	2,9	2,3	2,8
Activités financières, d'assurance et immobilières	3,1	4,0	3,2	4,1	3,8	4,8	3,8	4,8
Services aux entreprises	2,2	2,7	2,2	2,9	2,7	3,4	2,8	3,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale*	3,2	4,1	3,2	4,2	4,5	5,8	4,5	5,8
Autres activités**	2,6	3,3	2,6	3,3	2,8	3,5	2,8	3,6
Ensemble des entreprises	3,1	3,9	3	3,9	3,5	4,5	3,5	4,5

(p) : données provisoires.

* Sont notamment inclus ici, dans le secteur de l'administration publique (hors fonction publique), les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, comme les caisses d'allocations familiales.

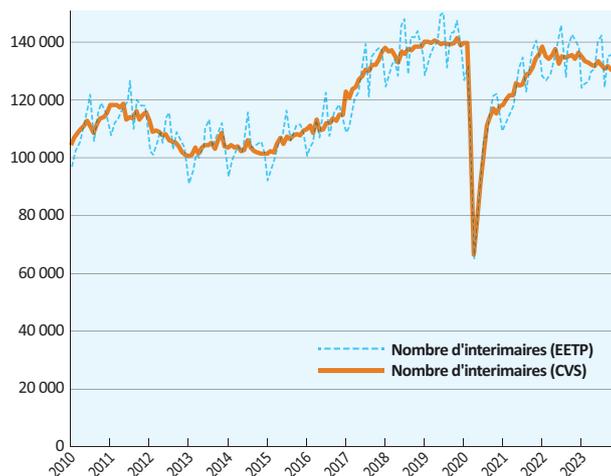
** Autres activités : agriculture, sylviculture et pêche, ainsi que diverses activités de service.

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction en septembre 2023 pour les années 2020, 2021 et 2022.

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, France entière.

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France
entre 2010 et 2023

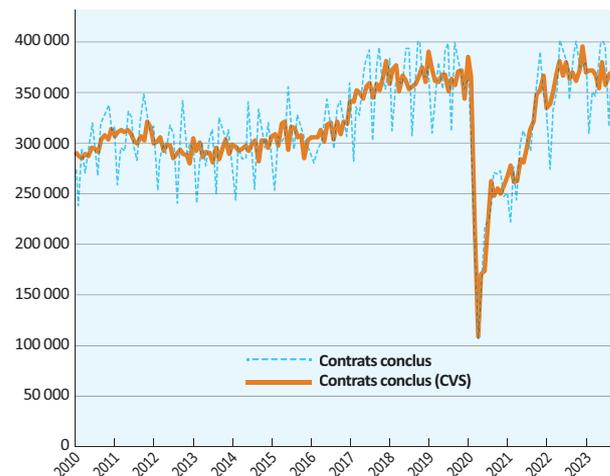


Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Avertissement : l'introduction progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement des Relevés Mensuels de Mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim.

Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France entre 2010 et 2023



Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.



► [Les publications de la Dares](#)

L'intérim par département en 2023

(données corrigées des variations saisonnières)

	Nombre de contrats conclus en 2023	Évolution du nombre de contrats par rapport à 2022 (en %)	Volume moyen de travail temporaire (en équivalent temps plein) en 2023	Évolution du volume moyen de travail temporaire par rapport à 2022 (en %)	Nombre d'intérimaires à fin décembre 2023	Évolution du nombre d'intérimaires par rapport à fin décembre 2022 (en %)	Durée moyenne des missions	Taux de recours à l'intérim en 2023 (en %)
Paris	1 023 268	3,6	19 373	-4,7	18 120	-5,3	1,1	0,9
Seine-et-Marne	580 507	1,0	20 981	-2,1	20 341	-1,7	2,0	4,2
Yvelines	343 814	9,5	11 205	-10,4	11 042	-9,0	1,9	2,1
Essonne	448 892	5,0	18 128	2,7	17 555	3,2	2,2	3,7
Hauts-de-Seine	532 808	-1,6	17 295	-7,7	16 637	-8,4	1,8	1,5
Seine-St-Denis	514 474	0,5	14 631	-5,6	13 968	-6,2	1,6	2,1
Val-de-Marne	435 569	-1,4	13 431	-4,7	12 898	-4,0	1,7	2,3
Val-d'Oise	564 065	-4,2	14 955	-6,3	14 401	-6,4	1,4	3,5
Île-de-France	4 443 398	1,3	130 000	-4,6	124 962	-4,5	1,6	2,0
France	20 919 129	-3,8	761 819	-6,8	744 285	-6,7	2,0	3,0

Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Lecture : en 2024, en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 2,0 intérimaires.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Volume moyen de travail temporaire en équivalent temps plein (au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

Taux de recours : nombre d'intérimaires à fin décembre pour 100 salariés en fin d'année (selon Urssaf).

Les nombres de contrats, d'intérimaires et de volume d'emploi en équivalent temps plein sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

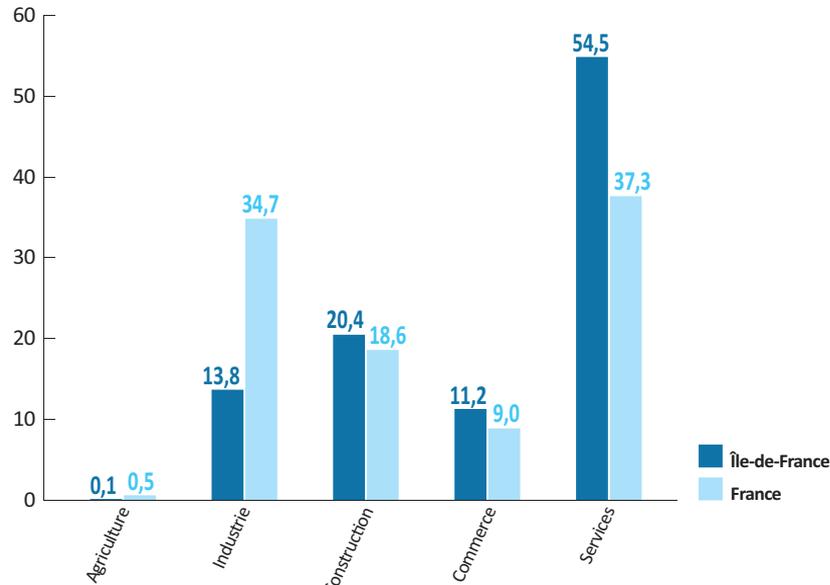
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur à fin décembre 2023 (données corrigées des variations saisonnières)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires à fin décembre 2023									Évolution par rapport à fin décembre 2022 (en %)
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	
Agriculture, sylviculture et pêche	9	49	11	30	ss	ss	28	ss	134	4,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	76	249	80	212	143	108	108	42	1 018	-8,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	ss	15	ss	ss	58	ss	ss	ss	79	-37,8
Cokéfaction et raffinage	54	297	234	287	215	80	83	88	1 338	-13,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	33	349	783	155	217	303	66	583	2 488	-30,0
Fabrication de matériels de transport	601	1 463	731	752	668	611	647	1 110	6 582	-4,6
Fabrication d'autres produits industriels	799	577	517	662	1 531	787	496	326	5 693	-15,3
Construction	2 354	3 826	3 081	3 990	3 320	2 649	3 903	2 402	25 525	2,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 294	2 218	1 613	1 714	1 946	1 118	1 772	1 323	13 998	-9,1
Transports et entreposage	1 615	7 543	1 291	6 951	1 335	4 509	2 395	5 689	31 328	2,9
Hébergement et restauration	2 023	579	379	382	775	375	567	507	5 586	-9,9
Information et communication	572	92	111	143	832	314	59	105	2 228	-12,0
Activités financières et d'assurance	1 312	18	120	72	693	111	288	56	2 669	-15,7
Activités immobilières	183	8	6	ss	73	44	43	19	380	-10,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3 356	1 982	1 477	1 806	3 839	2 114	1 830	1 652	18 058	-7,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2 197	459	523	291	864	705	542	371	5 952	4,8
Autres activités de services	644	618	84	104	127	136	70	124	1 907	-22,8
Ensemble	18 120	20 341	11 042	17 555	16 637	13 968	12 898	14 401	124 962	-4,5

ss : secret statistique.

Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grands secteurs d'activité à fin décembre 2023 (en %)
(données corrigées des variations saisonnières)



Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

POLITIQUE DU TRAVAIL

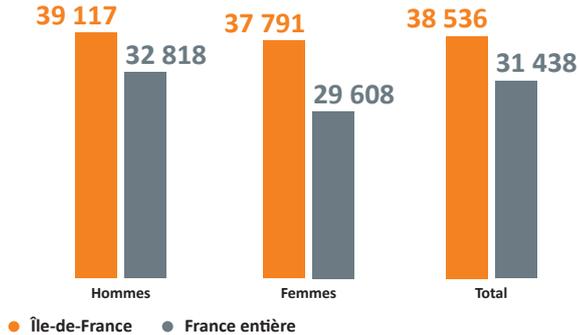


Ce chapitre, dédié à la politique du travail, présente une série d'indicateurs clés. Il fournit notamment des informations sur la **représentativité syndicale** et **patronale**, qui reste stable par rapport à l'édition précédente, sur la **négociation collective**, marquée par une hausse du nombre de textes signés, et sur la situation des **salariés protégés**, avec une réduction des demandes de ruptures conventionnelles. Les indicateurs relatifs aux salaires (en 2021) illustrent la **stabilité des rémunérations** qui était observée durant la pandémie, mais également l'importance des écarts de rémunérations. Enfin, le chapitre présente un certain nombre d'indicateurs relatifs aux **conditions de travail**, aux **accidents du travail** et aux **maladies professionnelles**, qui demeurent des défis importants pour la santé et la sécurité des salariés.

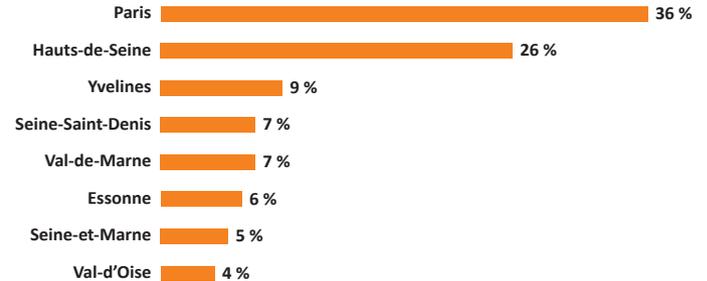
En 2021, **50 %** des salariés perçoivent un salaire brut annuel inférieur à 38 536 € en Île-de-France et 31 438 € en France entière

Vue d'ensemble

Salaire médian brut annuel en 2021

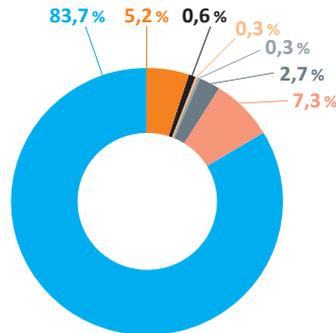


Négociation collective en Île-de-France (30 588 textes signés) en 2022



Répartition par type de maladie reconnue en 2022

- Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)
- Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)
- Atteintes auditives (T42)
- Rhinites et asthmes professionnels (T66)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)
- Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 (T100)
- Autres



Source : CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France).

Autres indicateurs clés

- **84 064** accidents du travail, en 2022 en Île-de-France, dont **70 %** dans 5 secteurs d'activité (commerce, santé,....)
- Salariés protégés en IDF par l'inspection du travail en 2023
 - **1 900** demandes de ruptures conventionnelles, dont **98 %** autorisées
 - **939** demandes de transfert de contrats de travail de salariés protégés, dont **94 %** autorisés
- Services de santé au travail en IDF, en 2022
 - **537** médecins du travail et **113** collaborateurs médecins (services à compétences interprofessionnelle et uniquement professionnelle)
 - **367** médecins (services autonomes)

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience mesurée, tous les 4 ans. L'audience 2021 a ainsi été calculée, à partir des élections professionnelles (Comité Social et Économique - CSE) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2020, de l'élection syndicale TPE, organisée auprès des salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile, qui s'est tenue du 22 mars au 6 avril 2021, et des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2019.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Suffrages valablement exprimés*	Score (en %)
CFDT	406 824	24,97
CFE-CGC	261 511	16,05
CFTC	169 357	10,39
CGT	314 379	19,29
CGT-FO	213 174	13,08
SOLIDAIRES	65 396	4,01
UNSA	134 995	8,29
Autres OS	63 700	3,91
Total	1 629 336	100

* Le nombre de suffrages valablement exprimés correspond au nombre de votants moins les suffrages blancs et nuls.

Source : Ministère du Travail, audience syndicale régionale diffusée en septembre 2021.

L'audience patronale

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience. Critère déterminant de l'appréciation de la représentativité d'une organisation professionnelle d'employeurs, le critère de l'audience est réputé satisfait si une organisation professionnelle d'employeurs franchit le seuil de 8 %, soit des entreprises adhérentes à toutes les organisations professionnelles d'employeurs candidates, soit des salariés employés par ces mêmes entreprises, au niveau considéré, national et interprofessionnel ou dans les branches professionnelles.

Les résultats au niveau national et interprofessionnel

	Nombre d'entreprises*	Nombre de salariés	Audience entreprises (en %)	Audience salariés (en %)
MEDEF	125 929	9 367 164	21,96	69,21
CPME	239 810	3 456	42,45	25,54
U2P	203 715	709 852	35,53	5,24
La CNDI	387	1 975	0,07	0,01
Total	569 881	13 535 371	100	100

* Nombre d'entreprises qui emploient ou non des salariés.

Source : Haut conseil du dialogue social, février 2024.

Note : la CNDI (Coordination Nationale Des Indépendants) n'atteignant pas le seuil de 8 %, elle n'est pas reconnue comme organisation représentative.

Au terme de l'arrêté du 9 février 2024, qui révisé les niveaux de « l'audience salariés », le Medef est toujours la seule organisation susceptible de s'opposer seule à l'extension d'un ANI, puisqu'il représente 69,21 % des salariés au niveau national interprofessionnel (contre 66,33 % selon l'arrêté du 18 novembre 2021). La CPME et l'U2P, qui comptabilisent désormais respectivement 25,54 % (contre 28,64 % en 2021) et 5,24 % (contre 5,03 % en 2017), n'ont à l'inverse pas la possibilité de s'opposer à l'extension d'un ANI signé par le Medef.



→ [Mesure d'audience de la représentativité patronale - Ministère du Travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://travail-emploi.gouv.fr)

La négociation collective

Nombre de textes signés en 2022*

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de textes	10 944	1 576	2 685	1 859	7 960	2 212	2 153	1 199	30 588
En %	36	5	9	6	26	7	7	4	100

* Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux ;
- des avenants à des accords déjà signés ;
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint) ;
- des dénonciations d'accords en vigueur ;
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti ;
- des décisions unilatérales de l'employeur.

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2022 consolidée.

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements, ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France, et particulièrement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, en raison du nombre important d'établissements sièges qui y sont établis.

La mise en place à partir du 28 mars 2018 de la téléprocédure a profondément modifié le mode d'enregistrement des textes. Ce sont dorénavant les entreprises (plus précisément l'établissement de l'entreprise qui dépose l'accord, autrement dit « unité déposante ») qui saisissent directement sur le portail de téléprocédure une partie des informations relatives à l'unité déposante et au texte enregistré. Les unités départementales de la DRIEETS ou DDETS doivent ensuite compléter et valider cette saisie.

Le système d'information a intégré progressivement les modifications sur les nouveaux signataires et les nouveaux thèmes apportées par les ordonnances de septembre 2018 ; l'apprentissage du nouveau cadre de dépôt et de saisie a pu se traduire par des erreurs de saisie telles que l'enregistrement sous un même numéro de plusieurs textes distincts, des codages erronés dans les thématiques, les types de signataires...

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés en 2022*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Répartition par thèmes (en %)**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne interentreprises (PEI), plan d'épargne groupe (PEG)	Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), plan d'épargne retraite collectif de groupe (PERCOG), plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCOI)
Paris	4 217	69,2	26,3	13,8
Seine-et-Marne	665	73,8	20,2	11,7
Yvelines	1 062	67,8	25,0	14,1
Essonne	752	74,1	19,1	12,5
Hauts-de-Seine	2 994	67,2	29,7	18,5
Seine-Saint-Denis	681	72,1	22,6	13,5
Val-de-Marne	806	67,0	22,6	17,1
Val-d'Oise	484	72,1	20,7	11,6
Île-de-France	11 661	69,3	25,5	14,9

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale. Il inclut également des textes d'épargne salariale pouvant aborder d'autres thèmes.

** Le total peut être supérieur à 100 %, un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2022 consolidée.



→ [Qu'est-ce que l'épargne salariale ?](#)

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Textes signés et enregistrés par type en 2022

Hors textes traitant de l'épargne salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	4 278	570	995	701	3 232	1 013	913	497	12 199
Adhésion à un accord	19	0	1	0	9	4	2	2	37
Avenant	938	102	205	132	812	224	147	86	2 646
Dénonciation d'accords	85	6	18	21	51	10	7	5	203
Désaccord (constats)*	252	53	63	38	285	91	69	40	891
Autre	91	17	21	1	59	11	9	8	217
Total hors décisions unilatérales	5 663	748	1 303	893	4 448	1 353	1 147	638	16 193
Décision unilatérale employeur**	1 064	163	320	214	518	178	200	77	2 734
Nombre total de textes	6 727	911	1 623	1 107	4 966	1 531	1 347	715	18 927
En %	36	5	9	6	26	8	7	4	100

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de déposer un plan d'action unilatéral afin de satisfaire aux obligations de négocier sur certains thèmes.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions à certaines obligations de négociations, notamment celles relatives à l'égalité professionnelle, afin de ne pas être soumises à pénalité financière. Les DU prises en application d'un accord de branche permettant l'application du dispositif APLD participent également à cette augmentation.

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2022 consolidée.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Textes signés et enregistrés par thème en Île-de-France en 2022

Hors décisions unilatérales
et hors textes traitant
de l'épargne salariale seule

	Répartition des textes (en %)
Salaires et primes	36,6
Classifications	1,1
Temps de travail	28,0
Durée collective temps de travail	7,5
Aménagement du temps de travail	8,9
Compte épargne-temps	2,4
Fixation des congés	6,0
Heures supplémentaires	3,1
Travail du dimanche	1,0
Don de jour et jour de solidarité	2,7
Emploi	9,1
Emploi	2,9
GPEC	1,5
Accord de méthode (PSE)	0,7
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	0,7
Travailleurs handicapés	2,2
Mobilité	2,4
Performance collective	0,5
Rupture conventionnelle collective	0,3
Protection sociale	6,9
Prévoyance collective	3,4
Couverture complémentaire santé	4,3
Retraite supplémentaire	0,6
Égalité professionnelle et diversité	11,6
Égalité salariale entre femmes et hommes	11,5
Non discrimination-diversité	4,1
Autres dispos egpro	7,3
Conditions de travail	19,7
Autres conditions de travail	2,1
Stress, risques psychosociaux	0,4
Pénibilité	0,4
Télétravail	9,6
Droit déconnexion	4,9
QVT, vie pers/coll	6,3
Covid	0,0
Formation professionnelle	1,0
Droit syndical, IRP, expression des salariés	15,4
Autres thèmes	24,7
Total textes	16 193

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2022 consolidée.

Un texte pouvant aborder plusieurs thèmes, le total des fréquences est supérieur à 100 %.

L'importance du thème « autres » vient du fait qu'un même texte est enregistré sous un thème précis et sous la catégorie générique « autres ».

Lecture : 36,6 % des textes signés en 2022 en Île-de-France portent sur les salaires et les primes.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Textes signés et enregistrés en 2022 par type de signataire*

Hors textes traitant de l'épargne salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué(s) syndical(aux)	3 851	548	1 002	694	3 703	1 142	921	470	12 331
Élu ou salarié mandaté	354	36	99	40	233	42	50	74	928
Élu non mandaté	640	84	75	86	217	92	82	33	1 309
Salariés à la majorité des deux-tiers	607	54	69	32	123	34	58	37	1 014
Employeur seul**	1 260	189	378	255	689	221	233	101	3 326
Modalités de conclusion multiples	3	0	0	0	1	0	0	0	4
Non renseigné	12	0	0	0	0	0	3	0	15
Total	6 727	911	1 623	1 107	4 966	1 531	1 347	715	18 927

* Les ordonnances de 2017 ont profondément remanié les règles de la négociation collective et des modalités de signature.

Le guide produit par la DGT en rappelle les principales évolutions.

** Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2022 consolidée.



► [Le guide de la DGT.](#)
« Questions-réponses :
[la négociation collective](#) ».

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2022*

Répartition des textes signés par les délégués désignés par les syndicats, par ordre de représentativité (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CFDT	93,3	96,3	93,8	94,2	93,7	93,7	92,9	94,6	93,7
CGT	80,2	92,1	80,2	84,4	82,1	82,4	83,7	84,2	82,2
CGT-FO	85,2	93,9	92,5	88,8	89,2	86,8	89,1	85,7	88,1
CFE-CGC	92,4	95,0	95,3	92,1	94,3	92,9	92,6	96,7	93,6
CFTC	92,7	91,8	95,9	93,3	93,0	93,2	92,3	90,5	93,0
Autres	89,8	91,6	82,7	94,7	93,4	86,0	87,7	97,8	90,2
Total	3 851	548	1 002	694	3 703	1 142	921	470	12 331

* Hors textes traitant de l'épargne salariale seule.

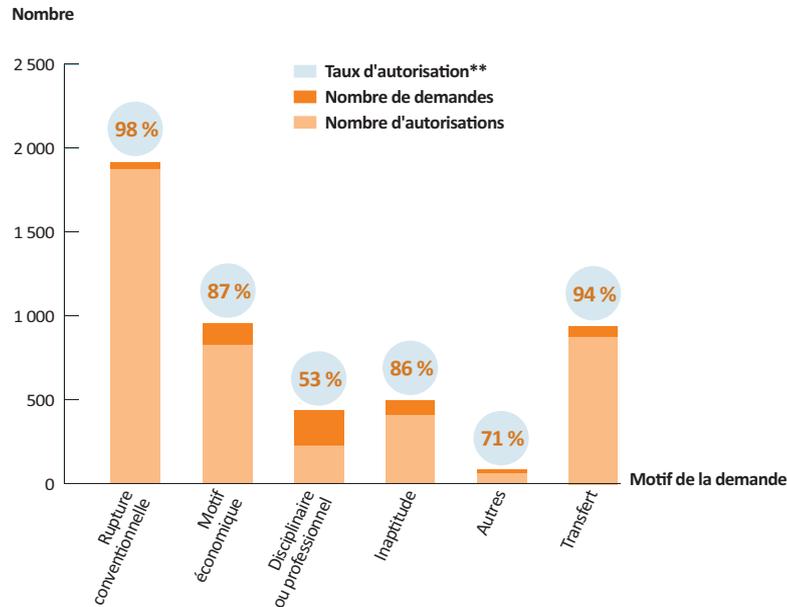
Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2022 consolidée.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100 % car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Lecture : en 2022, sur les 3 851 textes signés par un délégué syndical à Paris, 93,3 % ont été signés par la CFDT.

Les licenciements de salariés protégés*

Taux d'autorisation** par motif, et décomposition selon le nombre de demandes et d'autorisations traitées en Île-de-France en 2023



* Rupture de série : les données sur les licenciements de salariés protégés collectées à partir du nouvel outil collaboratif de l'inspection du travail (SUIT via Delphes) ne sont pas comparables avec celles issues de l'ancien système collaboratif des années précédentes (WIKI'T).

** Le taux d'autorisation est le rapport entre le nombre de décisions d'autorisation (dont celles retraitées) et le nombre de demandes (autorisation + refus + « autre » (dont rejet et retrait)).

Source : SUIT via Delphes ; traitement DRIETS Île-de-France SESE, extraction réalisée le 25 avril 2023.

Les « autres motifs » regroupent les fins de CDD, les fins de contrat de chantier et de mission, les ruptures anticipées de CDD, les mises à la retraite et les autres motifs. Les « motifs disciplinaires et professionnels » regroupent les insuffisances professionnelles, les motifs disciplinaires et les troubles objectifs. Les « motifs économiques » regroupent les licenciements pour motif économique et les ruptures amiables d'un commun accord pour motif économique.

lecture : en Île-de-France, environ 1 910 demandes de ruptures conventionnelles pour des salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2023. 98 % de ces demandes ont été autorisées.

Les salaires du secteur privé en 2021

Salaire brut annuel moyen en équivalent temps plein, par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socio-professionnelle	Salaire brut annuel moyen en équivalent temps plein* (€)					Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Paris	82 785	42 609	31 270	31 795	24 267	56 643
Seine-et-Marne	65 003	40 144	28 558	31 692	25 354	37 567
Yvelines	74 439	46 585	28 773	32 587	25 416	48 732
Essonne	71 858	40 692	29 105	31 906	24 836	43 103
Hauts-de-Seine	83 601	45 308	31 566	31 730	23 747	63 831
Seine-Saint-Denis	74 114	40 272	30 172	29 740	24 221	43 880
Val-de-Marne	73 062	42 430	29 349	31 677	24 714	44 649
Val-d'Oise	70 015	39 993	28 766	30 723	24 965	39 268
Île-de-France	79 518	42 701	30 221	31 444	24 655	51 524
France entière	69 279	39 137	28 071	30 693	24 767	39 851

* Le salaire brut en équivalent temps plein correspond au salaire que l'employeur aurait offert au salarié s'il avait travaillé à temps plein toute l'année.

Pour les postes à temps complet, le salaire brut en équivalent temps plein correspond à une notion de salaire brut annualisé pondéré par la durée de présence (le salaire brut annuel par année travail).

Source : Insee, base Tous salariés 2021.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Évolution méthodologique

La base Tous salariés est une base statistique sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs : Déclarations Sociales Nominatives (DSN) qui viennent se substituer progressivement aux Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), les fichiers de paie des agents de l'État, déclarations de salaires des particuliers employeurs. Pour la validité 2019, seules 0,1 % des données du champ privé proviennent des DADS.

Les principaux changements sont les suivants :

- le champ retenu excluait auparavant les postes considérés comme annexes, c'est-à-dire avec un faible volume de travail ; ils sont désormais inclus ;
- pour les personnes à temps complet, les équivalents temps plein étaient calculés à partir de la durée annuelle de présence dans l'entreprise ; désormais, ils sont calculés comme pour les personnes à temps partiel à partir des heures déclarées (ou des jours déclarés dans le cas des salariés au forfait) ;
- avec la DSN, les entreprises ont pu revoir leur système d'information et modifier leur comportement déclaratif sur des variables n'ayant pas d'incidence financière directe (comme sur les professions et catégories socioprofessionnelles).

Distribution des salaires bruts en équivalent temps plein (bruts annuels) en 2021

Catégorie socioprofessionnelle		Salaire brut en équivalent temps plein (€)							
		Île-de-France				France entière			
		Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile
Hommes	Cadres	37 684	65 011	141 672	3,8	34 484	59 000	118 155	3,4
	Professions intermédiaires	25 080	39 190	63 135	2,5	25 031	37 605	58 593	2,3
	Employés	19 743	26 214	43 812	2,2	20 136	25 769	40 656	2,0
	Ouvriers qualifiés	20 140	29 789	44 130	2,2	21 709	29 429	41 606	1,9
	Ouvriers non qualifiés	18 870	23 736	34 458	1,8	18 857	24 387	34 110	1,8
Hommes		21 308	39 117	94 749	4,4	21 538	32 818	69 375	3,2
Femmes	Cadres	35 949	57 645	111 846	3,1	32 708	52 607	96 826	3,0
	Professions intermédiaires	24 574	37 610	59 538	2,4	23 517	34 120	51 343	2,2
	Employées	19 873	27 430	43 462	2,2	20 052	25 643	37 442	1,9
	Ouvrières qualifiées	20 210	27 474	43 213	2,1	20 606	26 351	37 435	1,8
	Ouvrières non qualifiées	17 881	21 780	30 234	1,7	17 926	22 593	30 378	1,7
Femmes		21 289	37 791	79 656	3,7	20 620	29 608	57 726	2,8
Ensemble	Cadres	36 856	61 818	129 374	3,5	33 715	56 424	110 219	3,3
	Professions intermédiaires	24 830	38 412	61 482	2,5	24 232	35 886	55 401	2,3
	Employés	19 817	26 946	43 590	2,2	20 077	25 681	38 379	1,9
	Ouvriers qualifiés	20 148	29 575	44 069	2,2	21 523	29 048	41 239	1,9
	Ouvriers non qualifiés	18 777	23 142	33 396	1,8	18 740	23 717	33 056	1,8
	Total	21 300	38 536	88 325	4,1	21 048	31 438	64 511	3,1

Source : Insee, base Tous salariés, validité 2021.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Lecture : en 2021, en Île-de-France, 10 % des salariés gagnent moins de 21 300 € par an ; 50 % des salariés gagnent moins ou plus de 38 536 €. Le salaire annuel des 10 % des salariés les mieux payés est 4,1 fois plus élevé que le salaire des 10 % des salariés les moins payés.

Les expositions professionnelles

Le champ de l'enquête Sumer 2017 n'est pas comparable à celui de l'enquête de 2010, dont certains résultats étaient présentés dans les précédentes éditions des chiffres clés. Le champ de l'enquête Sumer 2017 est élargi aux trois versants de la fonction publique, hors ministère de l'Éducation nationale.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques

(en % de salariés)

	Île-de-France
Salariés exposés à au moins une contrainte physique	76,9
Salariés exposés à au moins un agent chimique	22,6
Salariés exposés à des agents biologiques	19,8

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - SESE.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 76,9 % des salariés répondants sont exposés à au moins une contrainte physique.



► [Synthèse Thématique n° 99 les expositions professionnelles aux produits cancérigènes](#)

► [Synthèse Thématique n° 94 les expositions professionnelles aux risques professionnels en Île-de-France](#)

► [Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France](#)

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques par catégorie socioprofessionnelle

(en % de salariés)

	Exposition à des contraintes physiques				Exposition à au moins un agent chimique	Expositions à des agents biologiques
	Pas d'exposition	1 contrainte	2 contraintes	3 contraintes ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	39,4	28,7	20,2	11,8	4,4	6,2
Professions intermédiaires	24,4	27,1	22,4	26,1	17,8	18,6
Employés administratifs (privé et public)	33,3	25,7	25,7	15,4	1,9	8,2
Employés de service	7,3	33,9	30,2	28,6	42,5	48,7
Ouvriers qualifiés	1,8	7,1	13,4	77,6	57,4	18,8
Ouvriers non qualifiés	6,2	16,4	20,3	57,1	46,3	30,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - SESE.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 77,6 % des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins trois contraintes physiques, 57,4 % à au moins un agent chimique et 18,8 % à des agents biologiques.

Exposition aux contraintes physiques

(en % de salariés)



Île-de-France

Nature des contraintes

Contraintes posturales et articulaires	61,8
dont (en %) :	
<i>Position debout ou piétinement</i>	38,1
<i>Déplacement à pied dans le travail</i>	34,5
<i>Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)</i>	31,9
<i>Position à genoux</i>	15,9
<i>Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations</i>	14,8
<i>Maintien de bras en l'air</i>	13,6
<i>Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée</i>	12,0
Situations avec contrainte visuelle	27,8
Position fixe de la tête et du cou	23,5
Manutention manuelle de charges	23,2
Exposition à des nuisances sonores	23,1
Conduite	22,5
Nuisances thermiques	14,8
Machines et outils vibrants	9,1
Travail en air et espace contrôlés	2,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,0



► [Synthèse Thématique n° 99 les expositions professionnelles aux produits cancérogènes](#)

► [Synthèse Thématique n° 94 les expositions professionnelles aux risques professionnels en Île-de-France](#)

► [Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France](#)

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - SESE.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Les contraintes organisationnelles

Le télétravail consiste à travailler hors des locaux de son employeur, pendant ses horaires habituels de travail. Il suppose de pouvoir se connecter au système informatique de son établissement. Le télétravail est formalisé par écrit avec l'employeur. Rapporтер du travail à la maison, travailler lors de déplacements professionnels, chez un client ou de façon mobile (pendant les trajets, entre les réunions) ou encore travailler sur site distant n'est pas du télétravail.

Répartition des salariés en fonction de l'intensité du télétravail et de leurs caractéristiques en 2022

(en %)	Île-de-France	France métropolitaine
Sexe		
Femmes	52,6	52,7
Hommes	47,4	47,3
Âge		
Moins de 35 ans	35	29,1
35 - 49 ans	39,2	43,1
50 ans ou plus	25,8	27,8
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et professions intellectuelles	74,1	60,2
Autres*	25,9	39,8
Pratiquer le télétravail		
Part de salariés ayant télétravaillé	36,2	21,5
<i>Dont un jour ou moins</i>	29,2	37
<i>Dont deux jours par semaine</i>	40,7	34,7
<i>Dont trois jours par semaine ou plus</i>	30,1	28,3
Part de salariés n'ayant pas télétravaillé	63,8	78,5

* La catégorie socioprofessionnelle « Autres » regroupe les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

Source : Insee, enquête Emploi 2022, Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariés ayant travaillé au moins une fois durant les quatre dernières semaines.

Lecture : en 2022, 36,2 % des salariés franciliens ont télétravaillé, contre 21,5 % en France métropolitaine, en particulier chez les cadres (74,1 % en Île-de-France contre 60,2 % en France métropolitaine).

Caractéristiques du temps de travail en 2022

(en %)	Île-de-France	France métropolitaine
Temps de travail		
Travail à temps complet	88,4	83,4
Travail à temps partiel	11,6	16,6
Organisation du travail		
Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	8,9	10,5
Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	29,9	27,1
Travail le samedi, même occasionnellement	34,7	37
Travail le dimanche, même occasionnellement	20,7	21,1
Heures supplémentaires*	11,4	17

* Salariés ayant effectué des heures supplémentaires pendant la semaine de référence.

Source : Insee, enquête Emploi 2022, Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariés ayant travaillé au moins une fois durant les quatre dernières semaines.

Lecture : en 2022, 29,9 % des salariés franciliens ont travaillé le soir (entre 20h et minuit), contre 27,1 % en France métropolitaine.

Les maladies professionnelles* en 2022

Évolution du nombre de maladies professionnelles des principaux tableaux en Île-de-France

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)	5 840	5 951	5 989	5 657	5 302	5 302	5 520	5 172	5 328	5 035
Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)	480	457	514	445	405	387	353	375	329	310
Atteintes auditives (T42)	66	71	74	58	53	46	57	35	38	35
Rhinites et asthmes professionnels (T66)	69	68	80	60	56	47	51	51	34	21
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)	40	42	39	34	32	28	24	19	23	17
Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 (T100)	0	0	0	0	0	0	0	13	268	160
Autres	210	207	248	311	281	357	357	410	492	437
Total maladies professionnelles	6 705	6 796	6 944	6 565	6 129	6 167	6 362	6 075	6 512	6 015

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée.

Source : CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est « présumée » d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.



→ [Le site de l'INRS recense l'ensemble des tableaux relatifs aux maladies professionnelles](#)

Les accidents du travail

Évolution du nombre et de la fréquence des accidents du travail hors trajet de 2013 à 2022



* L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Source : CRAMIF. Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; île-de-France.

Dans le cadre de la simplification des déclarations sociales, sur le périmètre des entreprises privées, le mode de calcul des effectifs et des heures travaillées a été modifié avec la mise en oeuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Déclaration Annuelle des Données Sociales. Ceci génère une rupture (sur les dénombrements des salariés et des heures travaillées) entre les années 2016 et 2017, ainsi qu'entre les années 2017 et 2018.

Les indices de fréquence ainsi que les autres indicateurs (indices de gravité, taux de fréquence, taux de gravité), qui prennent appui sur les effectifs et les heures travaillées, ne sont pas calculés pour l'année 2020.

Cas particulier de l'année 2020 : du fait du recours au chômage partiel durant la période Covid, les effectifs et les heures travaillées de l'année 2020 ne traduisent pas l'exposition au risque et les indicateurs de sinistralité sont inutilisables.

Le décrochage des données 2022 par rapport aux séries historiques : les données de sinistralité de l'année 2022, issues du passage réel du SNTRP, font apparaître sur le champ des neuf CTN et du compte spécial, par rapport à l'année 2021 : une diminution des accidents du travail (5,9 %), des accidents de trajet (4,3 %) et des maladies professionnelles (7,6 %). Ces évolutions apparaissent donc en fort décalage avec l'emploi salarié, même si on ne retient que l'évolution faciale de + 2,8 %.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité en 2022

Classement réalisé par nombre d'AT en 1^{er} versement décroissant

Secteur d'activité	Nombre d'AT	Indice de fréquence	Nombre de journées indemnisées	Nombre moyen de journées indemnisées
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	14 576	20,2	1 499 921	102,9
H Transports et entreposage	12 349	42,1	1 612 858	130,6
Q Santé humaine et action sociale	11 853	29,9	1 285 043	108,4
N Activités de services administratifs et de soutien	10 682	19,2	1 413 309	132,3
F Construction	9 241	25,0	1 130 960	122,4
I Hébergement et restauration	7 385	22,5	666 445	90,2
C Industrie manufacturière	4 307	12,6	432 509	100,4
O Administration publique	2 746	12,8	213 270	77,7
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 355	3,7	227 378	96,6
R Arts, spectacles et activités récréatives	2 078	23,4	145 925	70,2
S Autres activités de services	1 439	11,7	165 023	114,7
J Information et communication	1 245	2,6	131 074	105,3
L Activités immobilières	1 119	12,5	148 491	132,7
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	905	28,3	134 110	148,2
P Enseignement	822	5,9	74 894	91,1
K Activités financières et d'assurance	756	2,4	93 722	124,0
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	62	4,1	7 774	125,4
U Activités extraterritoriales	26	5,6	2 777	106,8
B Industries extractives	19	9,1	1 706	89,8

Source : CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Note : les indemnités Journalières correspondent à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu

Lecture : en 2022, dans le secteur des transports et entreposage, 12 349 AT ont été reconnus. Chaque AT a donné lieu à 130 journées indemnisées en moyenne.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité détaillé regroupant au moins 500 salariés, en 2022

Sélection des 10 secteurs détaillés présentant le plus grand nombre d'accidents

Secteur d'activité	Nombre d'AT	Part d'AT du secteur d'activité en Île-de-France (en %)	Indice de fréquence
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	9 015	10,7	25,3
Travaux de construction spécialisés	7 534	9,0	28,4
Restauration	5 745	6,8	21,4
Transports terrestres et transport par conduites	5 533	6,6	42,2
Hébergement médico-social et social	4 607	5,5	57,9
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 046	4,8	13,5
Action sociale sans hébergement	3 884	4,6	32,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	3 837	4,6	43,2
Activités liées à l'emploi	3 801	4,5	25,6
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	3 580	4,3	21,9
Autres secteurs d'activité	32 482	38,6	10,1
Total Île-de-France	84 064	100,0	16,3

Source : CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Lecture : en 2022, dans le secteur de l'hébergement médico-social et social, 4 607 AT ont été reconnus, soit 5,5 % de l'ensemble des Accidents du Travail (AT) franciliens.

La médecine du travail

Depuis le 31 mars 2022, les Services de Santé au Travail (SST) sont devenus les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST). Ce changement de nom s'accompagne d'un élargissement de leurs missions et d'une modification de leur organisation interne.

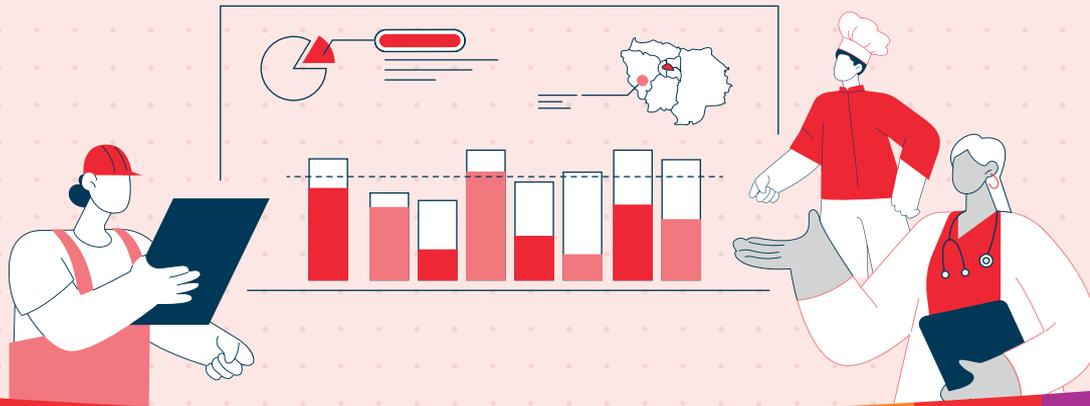
Les services de prévention et de santé au travail en 2022

	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés	Proportion de SIR*	Nombre de médecins (ETP)
Services interentreprises	19	3 401 814	13 %	537 médecins du travail + 113 collaborateurs médecins
Services autonomes (estimations pour le nombre de médecins)	133			367

* SIR : Suivi Individuel Renforcé.

Source : DRIEETS Île-de-France - Pôle T inspection médicale du travail.

MARCHÉ DU TRAVAIL

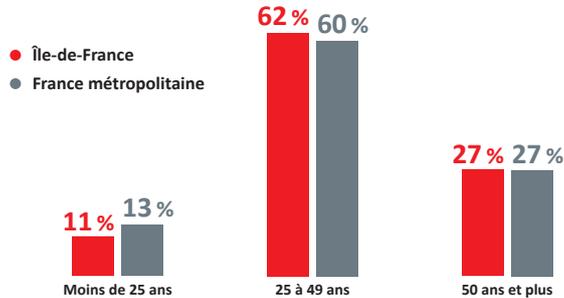


En 2024, le marché du travail francilien continue de se redresser après la crise sanitaire, avec un taux de chômage de **7,2 %**, légèrement inférieur à la moyenne nationale (**7,3 %**), qui a toutefois augmenté par rapport au **4^e trimestre 2022 (6,8 %)**. La **demande d'emploi** progresse néanmoins significativement chez les jeunes. Les secteurs de **l'informatique** et des **télécommunications** sont les plus prisés par les demandeurs d'emploi. Les **offres d'emploi** augmentent dans tous les départements franciliens, à l'exception du **Val-de-Marne**. Les **Contrats à Durée Indéterminée (CDI)** représentent la majorité des offres, suivis par les Contrats à Durée Déterminée (CDD) de 6 mois et moins. Les **fin de contrat** et les **retours d'inactivité** demeurent les principales raisons d'inscription à la recherche d'emploi.

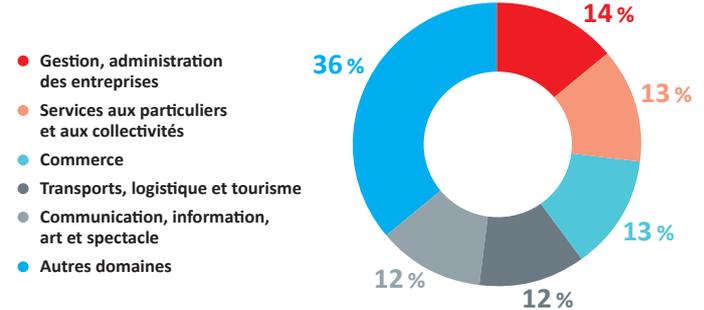
970 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à France Travail au T4 2023 en Île-de-France

Vue d'ensemble

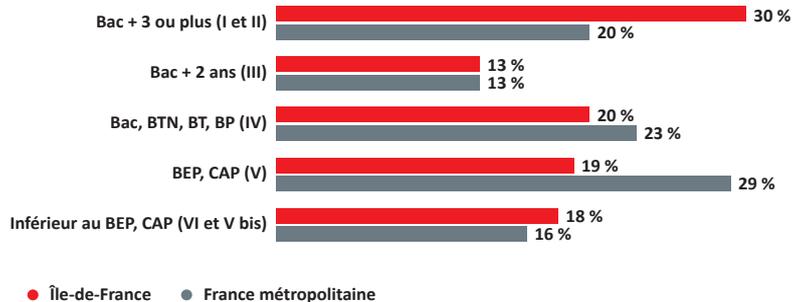
Répartition par âge des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à France Travail au T4 2023 en Île-de-France



5 domaines professionnels représentent 2/3 des métiers recherchés par les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Île-de-France au T4 2023



Répartition par niveau de formation des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C au T4 2023



Autres indicateurs clés

- **7,2 %** de taux de chômage en Île-de-France au 4^e trimestre 2023
- Plus d'**1/5^e** des inscriptions à France Travail en catégories A, B, C pour fin de contrat
- **15 %** des sorties de France Travail en catégories A, B, C pour reprise d'emploi déclarée
- **6** offres d'emploi collectées par France Travail sur **10** en CDI

Le taux de chômage

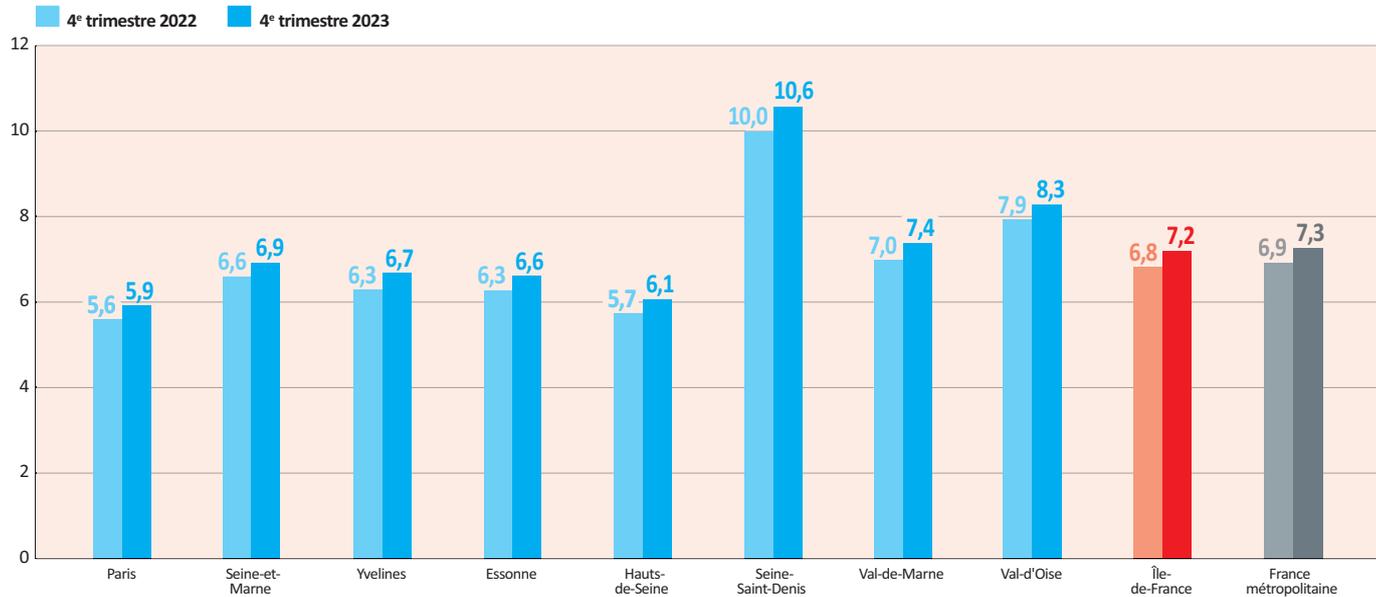
Évolution trimestrielle du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine (en %)



* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail en France, taux de chômage localisé en Île-de-France.

Source : Insee.

Taux de chômage* par département en Île-de-France (en %)



* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements.

Source : Insee.

Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Avertissement : au 1^{er} janvier 2024, en application de la loi pour le plein emploi, Pôle emploi évolue et devient France Travail. Les données désaisonnalisées de la DEFM pour l'année 2023 pourront faire l'objet de révisions à la suite de la campagne de CVS-CJO 2024.

Demandeurs d'emploi par catégorie au 4^e trimestre 2023

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Catégorie										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	108 330	62 590	60 770	53 730	70 250	108 730	67 630	64 110	596 130	2 824 400
B	37 320	14 600	14 120	12 560	17 490	23 640	15 490	12 750	147 970	818 400
C	43 470	26 870	24 020	23 090	25 170	35 940	23 950	23 560	226 060	1 486 800
A+B+C	189 110	104 070	98 900	89 380	112 910	168 310	107 060	100 420	970 160	5 129 600
D	10 770	7 390	6 690	6 600	7 330	9 920	6 760	7 030	62 500	344 800
E	9 620	6 440	6 420	5 970	8 440	5 210	5 590	5 910	53 610	384 100
Ensemble A+B+C+D+E	209 510	117 890	112 010	101 950	128 680	183 450	119 410	113 370	1 086 270	5 858 500

Sources : Dares, France Travail.

Évolution du nombre de demandeurs d'emplois entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), en %

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
	A	-1,4	-1,9	-1,3	-1,3	-0,3	-0,8	-0,8	-1,4	-1,1
B	+6,9	+9,3	+7,3	+10,8	+9,7	+8,7	+10,0	+8,0	+8,5	+4,2
C	+2,8	+4,2	+5,0	+5,6	+5,4	+4,5	+6,6	+3,5	+4,5	+0,1
A+B+C	+1,1	+1,1	+1,3	+1,9	+2,4	+1,6	+2,3	+0,8	+1,5	+0,4
D	+8,0	+4,2	+2,0	-1,8	+2,0	+2,9	+2,4	+3,7	+3,6	-0,3
E	-0,6	+1,4	+14,4	+2,8	+6,6	+11,6	+9,8	+15,0	+6,7	+5,6
Ensemble A+B+C+D+E	+1,3	+1,3	+2,0	+1,7	+2,8	+1,9	+2,6	+1,7	+1,9	+0,7

Sources : Dares, France Travail.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie au 4^e trimestre 2023 (en %)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	51,7	53,1	54,3	52,7	54,6	59,3	56,6	56,5	54,9	48,2
B	17,8	12,4	12,6	12,3	13,6	12,9	13,0	11,2	13,6	14,0
C	20,7	22,8	21,4	22,6	19,6	19,6	20,1	20,8	20,8	25,4
A+B+C	90,3	88,3	88,3	87,7	87,7	91,7	89,7	89,4	88,6	87,6
D	5,1	6,3	6,0	6,5	5,7	5,4	5,7	6,0	6,2	5,9
E	4,6	5,5	5,7	5,9	6,6	2,8	4,7	4,6	5,2	6,6
Ensemble A+B+C+D+E	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

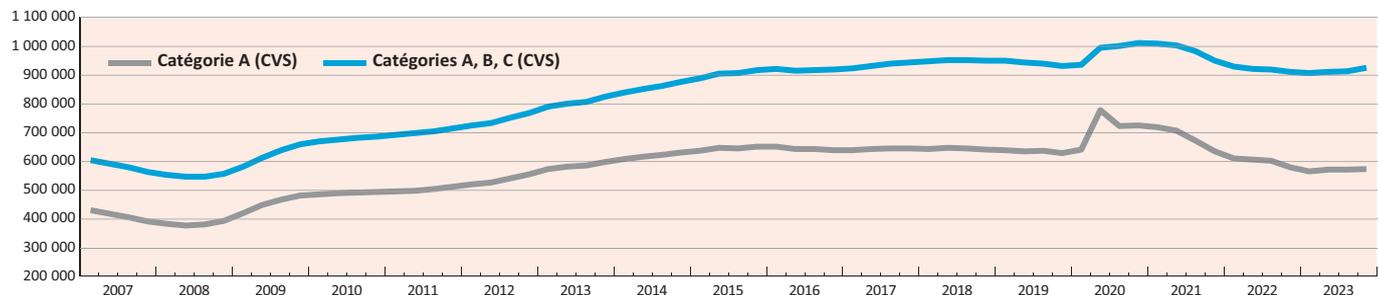
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

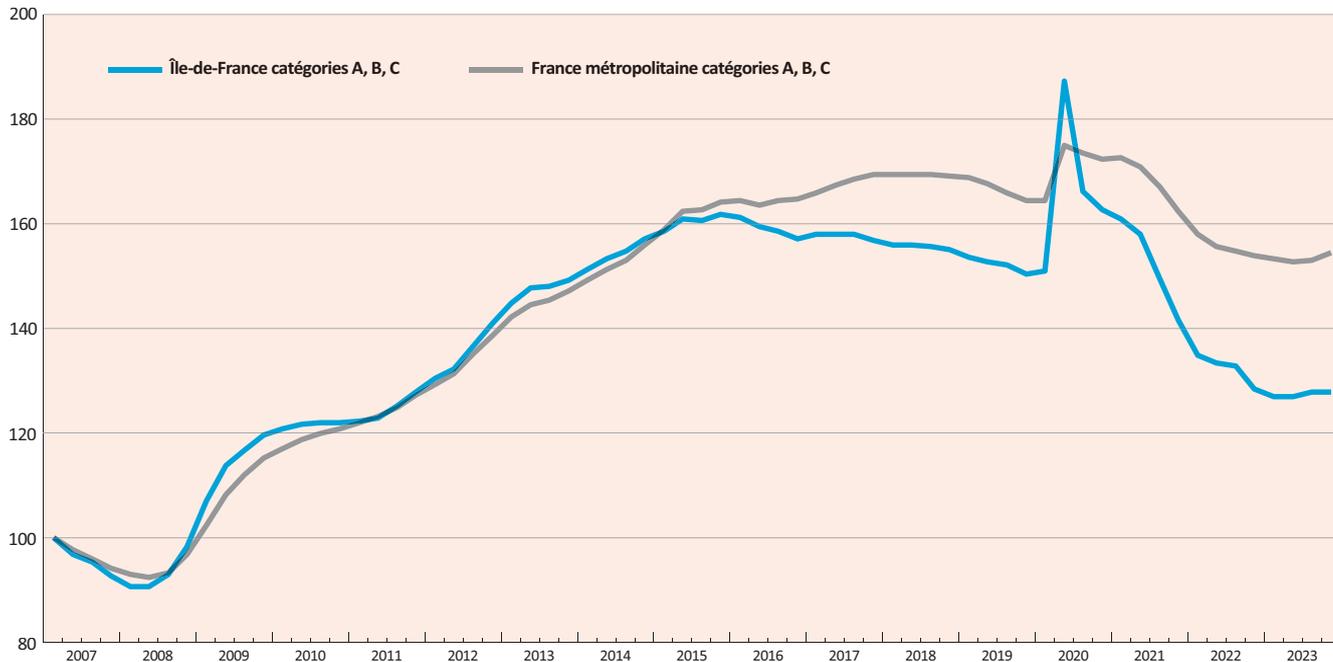


Sources : Dares, France Travail.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

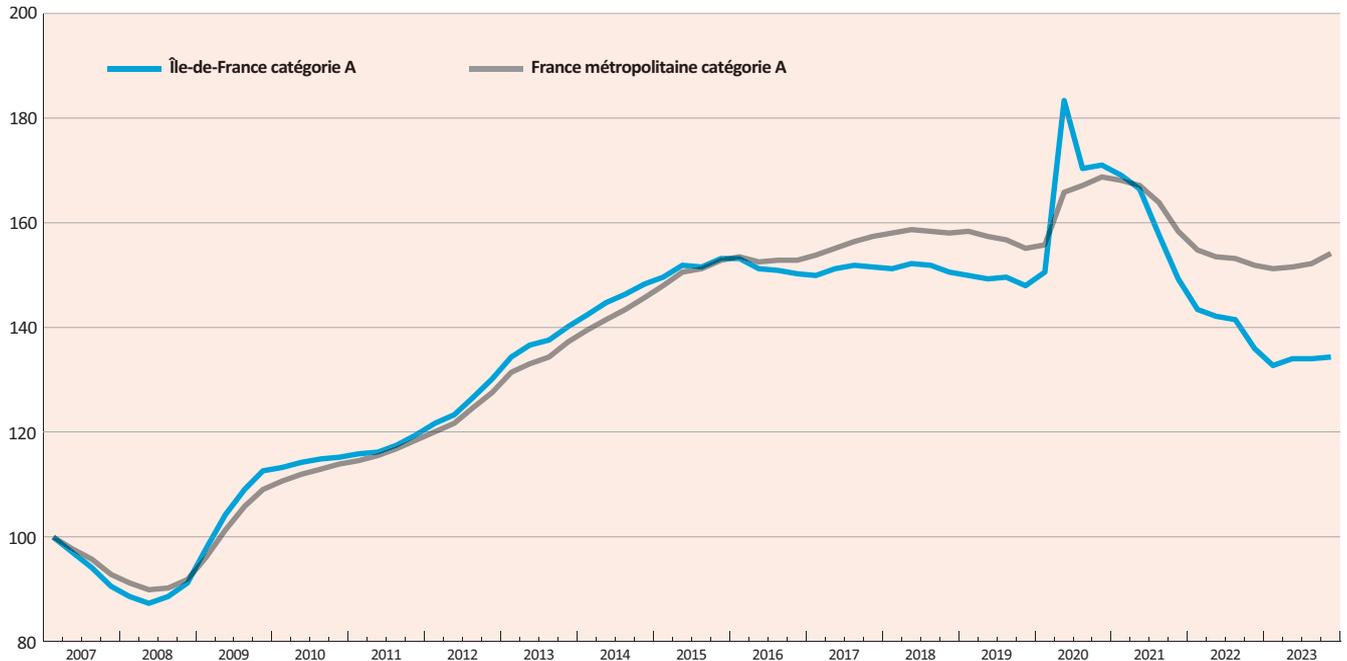
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2007



Sources : Dares, France Travail.

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A

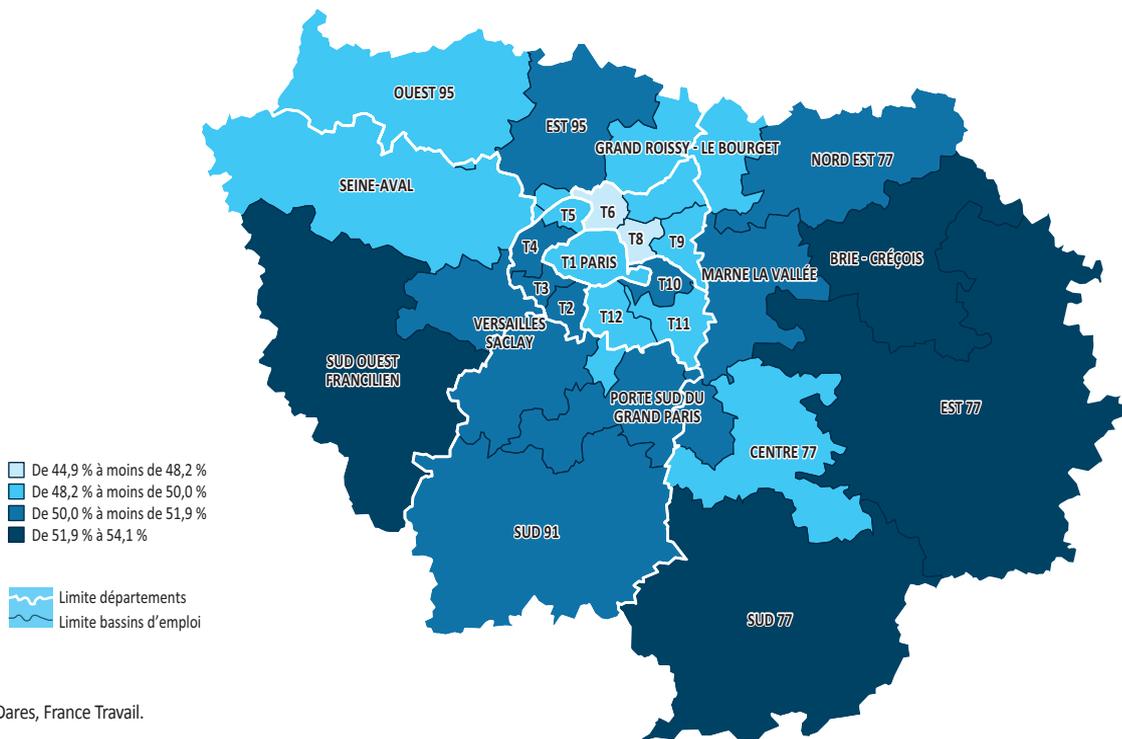
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2007



Sources : Dares, France Travail.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

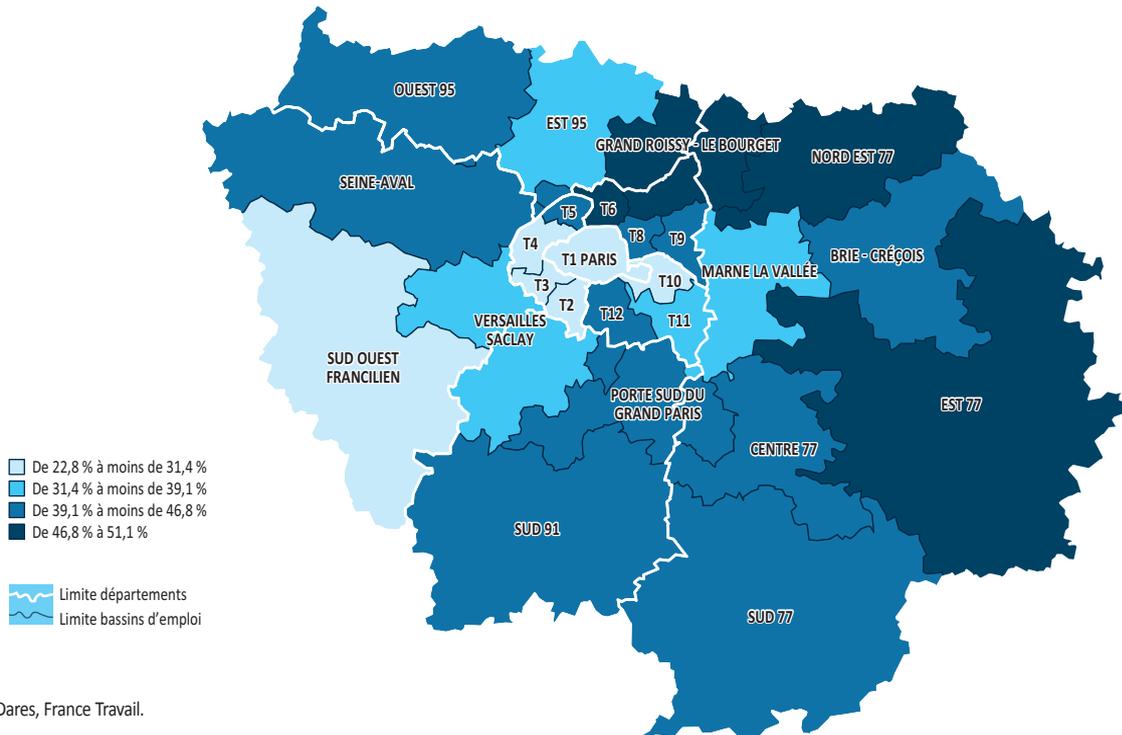
Part des femmes dans les inscrits à France Travail par bassin d'emploi au 4^e trimestre 2023
(catégories A, B, C - données brutes)



Sources : Dares, France Travail.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Part des demandeurs d'emploi de niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP dans les inscrits à France Travail par bassin d'emploi au 4^e trimestre 2023 (catégories A, B, C - données brutes)



Sources : Dares, France Travail.

Les demandeurs d'emploi résidant dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV*) au 4^e trimestre 2023

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	20	24	22	39	21	63	42	41	272
Cat. A QPV	12 130	6 589	9 360	9 091	9 285	47 070	10 035	15 963	119 523
Ensemble cat. A	107 883	62 412	60 808	53 420	70 443	108 146	67 441	63 849	594 402
Cat. ABC QPV	19 909	10 739	14 804	15 045	13 661	71 726	15 241	24 643	185 767
Ensemble cat. ABC	190 678	104 641	99 779	89 840	113 905	168 978	107 633	100 885	976 339
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	2 440	1 658	2 181	2 535	1 900	10 930	2 383	3 984	28 010
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	20 874	17 294	13 812	14 729	13 922	24 170	15 271	15 879	135 951

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

Part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV parmi l'ensemble de la demande d'emploi au 4^e trimestre 2023

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A	11,2	10,6	15,4	17,0	13,2	43,5	14,9	25,0	20,1
Cat. ABC	10,4	10,3	14,8	16,7	12,0	42,4	14,2	24,4	19,0
Moins de 26 ans de cat. ABC	11,7	9,6	15,8	17,2	13,6	45,2	15,6	25,1	20,6

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

Évolution de la demande d'emploi entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A QPV	-2,7	-2,1	-2,8	-4,0	-0,1	-1,3	-1,1	-2,1	-1,8
Ensemble cat. A	-1,3	-1,8	-1,2	-1,2	-0,1	-0,7	-0,6	-1,3	-1,0
Cat. ABC QPV	0,1	0,2	-0,9	-0,6	1,4	0,6	1,2	0,0	0,3
Ensemble cat. ABC	1,2	1,2	1,3	2,0	2,5	1,6	2,3	0,9	1,6
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	11,6	12,7	9,3	8,6	11,0	11,4	11,6	10,7	11,0
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	16,4	6,0	9,4	7,2	15,3	11,4	10,7	10,6	10,9

* La géographie des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) est définie par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 et est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023. Cependant, à partir du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle géographie prioritaire a été établie par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 pour s'adapter à l'évolution des territoires.

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Caractéristiques des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2023 (en % du total)

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Val-d'Oise
Hommes	51,2	48,6	50,0	49,9	49,7	53,0	50,6	50,6	50,7	48,7
Femmes	48,8	51,4	50,0	50,1	50,3	47,0	49,4	49,4	49,3	51,3
Moins de 25 ans	7,9	13,6	11,0	13,4	9,4	11,5	11,2	12,9	11,0	13,2
25 à 49 ans	62,6	61,3	61,5	61,8	61,3	62,1	62,0	61,7	61,9	59,7
50 ans et plus	29,5	25,1	27,4	24,8	29,3	26,5	26,7	25,5	27,1	27,0
Inscrits depuis plus d'1 an	47,3	41,6	42,3	37,7	42,3	43,0	42,3	39,9	42,6	43,3
Inscrits depuis plus de 2 ans ⁽¹⁾	28,9	21,8	23,0	18,9	23,3	23,7	23,2	20,6	23,6	24,2
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	4,6	6,9	5,6	5,8	6,2	6,7	6,2	5,9	6,0	8,3
RSA payable	11,5	12,3	12,1	10,7	12,4	15,8	12,8	11,9	12,6	12,9

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

Évolution de la demande d'emploi en catégories A, B, C, entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Val-d'Oise
Hommes	+1,2	+2,6	+1,9	+2,7	+3,6	+2,3	+2,7	+1,8	+2,2	+1,3
Femmes	+1,1	-0,2	+0,8	+1,3	+1,4	+0,8	+1,9	-0,0	+0,9	-0,4
Moins de 25 ans	+15,9	+5,6	+9,7	+7,7	+16,3	+11,1	+11,2	+11,4	+11,0	+4,6
25 à 49 ans	+1,4	+0,9	+0,9	+1,8	+2,3	+1,7	+2,8	+0,5	+1,6	+0,1
50 ans et plus	-2,7	-0,4	-0,7	-0,4	-1,0	-2,4	-2,0	-2,8	-1,7	-0,8
Inscrits depuis plus d'1 an	-3,5	-2,1	-3,5	-2,3	-2,7	-4,0	-3,4	-4,7	-3,4	-2,8
Inscrits depuis plus de 2 ans ⁽¹⁾	-9,2	-7,7	-9,1	-9,4	-10,7	-11,1	-9,5	-13,5	-10,0	-9,2
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	-9,3	-0,0	+0,7	-0,7	-0,1	-0,4	-2,3	+1,9	-1,2	-3,7
RSA payable	-7,2	-6,6	-5,1	-4,0	-6,6	-1,7	-0,1	-6,8	-4,6	-2,8

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

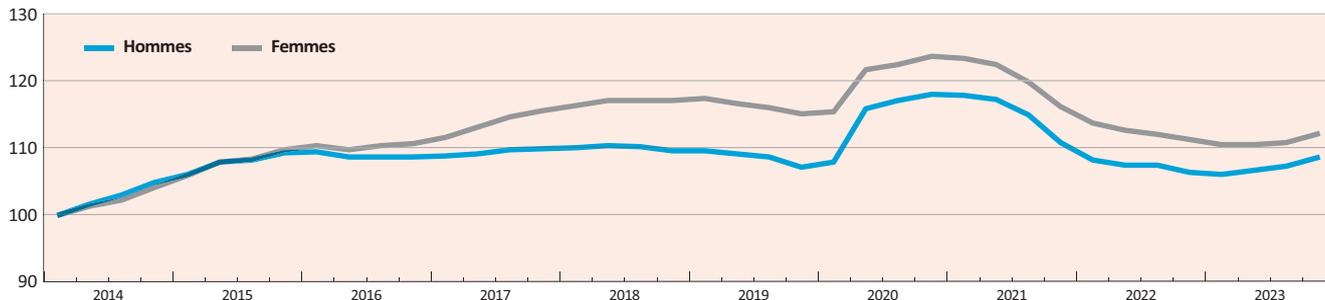
(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à France Travail. Ce phénomène induit une majoration de la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans en Île-de-France. Ainsi, en excluant, les intermittents du spectacle, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est relativement plus faible en Île-de-France qu'en France métropolitaine.

(2) Le code du travail précise en son article L.5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à France Travail, en faire état. Cependant, ils ne le font pas systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) transmettent à France Travail les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi par sexe en catégories A, B, C

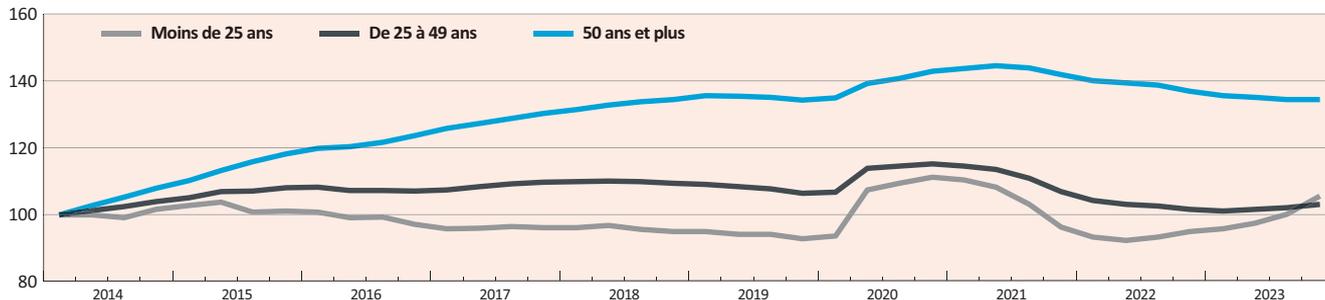
Base 100 au 1^{er} trimestre 2014 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Sources : Dares, France Travail.

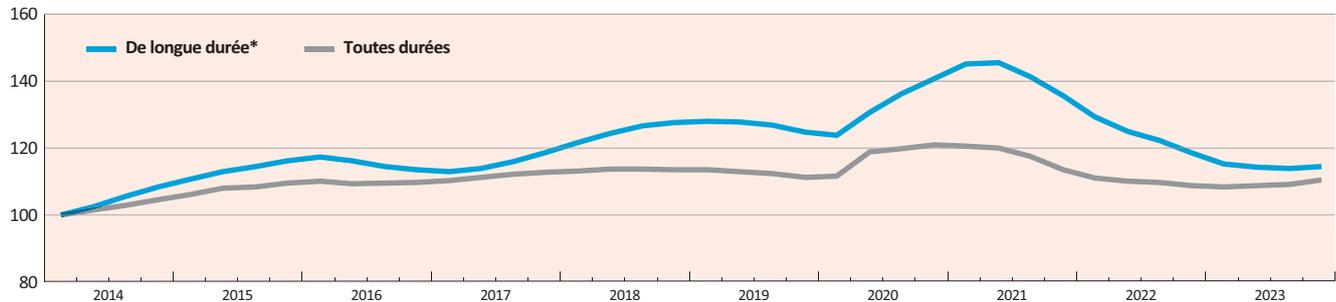
Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi par classe d'âge en catégories A, B, C

Base 100 au 1^{er} trimestre 2014 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Sources : Dares, France Travail.

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi selon la durée d'inscription en catégories A, B, C Base 100 au 1^{er} trimestre 2014 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



* Longue durée : inscrits à France Travail depuis plus d'un an.

Sources : Dares, France Travail.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2023 - Données brutes, en %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Niveau de formation										
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	14,0	17,6	17,0	18,1	13,9	23,3	17,6	20,7	17,6	15,7
BEP, CAP (V)	12,0	25,7	21,2	23,0	16,1	21,3	19,0	23,3	19,3	28,9
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,2	24,1	19,7	23,1	17,2	22,3	21,0	22,8	20,1	22,8
Bac + 2 ans (III)	12,0	13,9	13,4	13,8	12,9	11,4	13,2	12,9	12,6	12,9
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	46,9	18,7	28,6	22,1	39,9	21,7	29,2	20,2	30,3	19,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023

Données brutes, en %

Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	+6,0	+9,7	+8,9	+11,9	+9,8	+9,8	+10,4	+10,1	+8,7	+7,0
BEP, CAP (V)	-4,1	+1,1	-2,0	+0,4	-1,7	-0,3	-0,6	-1,3	-1,3	-0,4
Bac, BTN, BT, BP (IV)	-1,7	+1,5	-0,3	+0,8	+0,1	+2,1	+0,6	+1,4	+0,6	+0,5
Bac + 2 ans (III)	-4,4	-3,1	-2,5	-2,3	-2,1	-1,1	-3,1	-3,3	-2,6	-3,0
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	-2,2	-0,7	-0,3	+0,1	-3,7	-2,3	+0,9	-1,3	-1,4	+0,3
Ensemble	+1,2	+1,2	+1,3	+2,0	+2,5	+1,6	+2,3	+0,9	+1,6	+0,4

Sources : Dares, France Travail.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2023

Selon le sexe, en %

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	19,8	15,5	17,6
BEP, CAP (V)	21,9	16,6	19,3
Bac, BTN, BT, BP (IV)	20,1	20,2	20,1
Bac + 2 ans (III)	11,9	13,4	12,6
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	26,4	34,3	30,3
Ensemble	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

Selon l'âge, en %

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	8,4	15,2	26,9	17,6
BEP, CAP (V)	17,2	18,0	23,2	19,3
Bac, BTN, BT, BP (IV)	36,8	19,4	15,1	20,1
Bac + 2 ans (III)	12,8	12,9	11,8	12,6
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	24,7	34,4	23,1	30,3
Ensemble	100	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2023

Données brutes, en %

Durée d'inscription										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	35,7	39,8	39,6	27,8	24,7	38,7	39,2	41,4	39,2	39,1
De 6 mois à moins d'1 an	17,0	18,6	18,1	24,1	22,6	18,3	18,5	18,8	18,2	17,6
De 1 à moins de 2 ans	18,3	19,8	19,2	23,9	23,7	19,3	19,1	19,3	19,0	19,1
De 2 à moins de 3 ans	7,7	8,0	7,8	9,0	9,3	7,7	7,6	7,1	7,6	8,1
3 ans et plus ⁽¹⁾	21,2	13,8	15,2	15,2	19,7	16,0	15,6	13,4	16,0	16,1
Demandaurs d'emploi de longue durée⁽²⁾	90 145	43 549	42 189	33 842	48 192	72 664	45 531	40 217	416 330	2 238 707

Sources : Dares, France Travail.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans et plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à France Travail.

Âge et sexe des demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾ en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2023

Données brutes, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	51,8	47,4	50,4	49,3	50,2	53,8	51,2	50,2	50,9	47,2
Femmes	48,2	52,6	49,6	50,7	49,8	46,2	48,8	49,8	49,1	52,8
Moins de 25 ans	2,5	5,6	4,0	5,2	3,0	4,3	4,1	4,9	4,0	5,7
25 à 49 ans	57,1	58,4	57,4	57,5	55,7	58,8	57,5	58,0	57,6	56,8
50 ans et plus	40,4	36,1	38,6	37,3	41,3	36,9	38,5	37,2	38,5	37,6

Sources : Dares, France Travail.

(2) Un demandeur d'emploi est dit de longue durée s'il est inscrit à France Travail depuis plus d'un an.

Domaine professionnel du métier recherché par les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2023

Données brutes

Domaine professionnel											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	Part de l'Île-de-France
A : Agriculture, marine, pêche	1 510	1 840	1 580	1 220	860	1 150	810	1 100	10 060	210 917	5 %
B : Bâtiment, travaux publics	10 750	8 000	7 210	6 980	6 150	15 240	7 740	8 210	70 260	363 114	19 %
C : Électricité, électronique	160	220	240	220	150	240	170	200	1 600	13 116	12 %
D : Mécanique, travail des métaux	640	1 150	1 810	830	600	1 230	650	1 090	8 010	104 599	8 %
E : Industries de process	810	1 650	1 260	1 110	600	1 180	800	1 070	8 490	161 728	5 %
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	2 200	1 070	850	800	960	2 240	1 070	1 040	10 240	48 979	21 %
G : Maintenance	2 390	3 380	2 980	2 870	2 290	4 430	2 520	3 250	24 110	149 463	16 %
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	890	660	940	640	860	650	660	670	5 970	28 204	21 %
J : Transports, logistique et tourisme	11 940	18 220	11 560	17 390	10 630	25 980	14 140	16 960	126 810	580 917	22 %
K : Artisanat	420	200	210	150	200	330	210	180	1 900	10 193	19 %
L : Gestion, administration des entreprises	28 390	16 890	17 910	15 080	21 700	21 970	17 030	16 940	155 900	608 486	26 %
M : Informatique et télécommunications	7 880	3 590	5 270	3 930	7 640	5 750	5 330	4 330	43 720	98 176	45 %
N : Études et recherche	2 210	510	1 000	860	1 260	710	930	510	8 000	27 899	29 %
P : Admin. publique, prof. juridiques, armée et police	2 930	840	900	730	1 250	1 320	950	700	9 610	40 300	24 %
Q : Banque et assurances	2 460	1 300	1 410	1 030	2 040	1 860	1 570	1 400	13 070	38 479	34 %
R : Commerce	26 360	16 260	15 680	12 630	19 740	20 640	15 800	14 580	141 680	661 413	21 %
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	15 410	7 820	7 530	6 410	8 910	15 620	8 980	8 090	78 770	370 476	21 %
T : Services aux particuliers et aux collectivités	19 730	16 940	15 380	14 250	15 520	28 550	16 000	17 300	143 670	816 202	18 %
U : Communication, information, art et spectacle	57 990	6 760	8 040	6 020	17 350	18 960	13 320	5 840	134 280	336 740	40 %
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	9 820	8 520	7 750	6 870	7 400	11 270	7 750	7 490	66 860	367 887	18 %
W : Enseignement, formation	4 030	1 470	1 830	1 430	2 220	2 380	1 870	1 520	16 740	79 974	21 %
Z : Non renseigné ou autre	2 450	1 510	1 780	1 240	1 680	2 790	1 960	1 630	15 040	51 871	29 %
Ensemble des domaines	211 360	118 800	113 120	102 680	130 000	184 480	120 260	114 090	1 094 780	5 169 133	21 %

Sources : Dares, France Travail, traitement DRIEETS Île-de-France - SESE.

Le domaine professionnel est un regroupement en 22 postes des « Familles Professionnelles » (FAP). Celles-ci sont une nomenclature de métiers construite pour faciliter le rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) utilisé par France Travail pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement. Les familles professionnelles sont déclinées en 224, 87 ou 22 postes.

Évolution de la demande d'emploi selon le domaine du métier recherché en catégories A, B, C, entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023

Données brutes, en %

										
Domaine professionnel	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A : Agriculture, marine, pêche	+1,5	-0,5	+4,3	+3,1	+0,4	+1,7	-1,7	+3,8	+1,7	-0,9
B : Bâtiment, travaux publics	-2,1	+2,2	+3,0	-0,5	+0,2	-1,8	+0,4	0,0	-0,2	+0,2
C : Électricité, électronique	+6,4	+4,4	+1,5	-5,1	-4,8	-11,1	+0,8	-8,2	-2,7	-5,2
D : Mécanique, travail des métaux	-8,0	-6,0	-10,4	-3,4	-0,8	-10,4	-2,8	-6,3	-7,1	-6,1
E : Industries de process	-0,3	-2,2	-0,5	-6,4	-0,2	+5,2	-3,5	-0,8	-1,2	-0,1
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	-2,6	-1,2	+0,3	-2,3	-2,7	-5,2	-4,0	-3,4	-3,0	+1,0
G : Maintenance	+0,6	-2,3	-2,0	+2,1	-2,4	+3,1	-1,0	+0,9	0,0	-1,1
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	-2,4	-4,1	+0,4	-0,5	+2,6	+8,2	+14,2	+3,0	+2,1	-1,5
J : Transports, logistique et tourisme	+3,5	+3,3	+3,7	+1,4	+3,5	+5,8	+3,0	+4,5	+3,7	+3,2
K : Artisanat	-1,3	-6,2	-7,1	-12,7	-6,2	+1,5	+1,1	-9,4	-4,1	-1,7
L : Gestion, administration des entreprises	+4,8	+2,6	+3,0	+3,5	+4,4	+4,9	+3,0	+4,1	+3,9	+3,0
M : Informatique et télécommunications	+12,0	+14,7	+19,7	+18,9	+16,5	+15,1	+19,7	+19,2	+16,6	+14,8
N : Études et recherche	+5,1	+16,5	+9,2	+7,4	+7,2	+7,9	+12,7	+8,1	+8,2	+6,3
P : Admin. publique, prof. juridiques, armée et police	+7,1	+14,4	+8,5	+9,4	+14,2	+6,0	+6,1	+7,6	+8,7	+5,7
Q : Banque et assurances	+2,2	+0,8	+4,1	+3,1	+5,7	+0,4	+1,4	+4,5	+2,8	+4,1
R : Commerce	+3,2	+0,3	+1,3	+1,7	+4,5	+2,5	+2,4	+0,8	+2,3	-0,0
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	+1,0	+1,6	+1,4	+1,9	+4,9	+2,2	+4,0	+0,5	+2,1	+1,0
T : Services aux particuliers et aux collectivités	-5,4	-2,9	-3,3	-2,4	-5,8	-5,1	-2,7	-4,2	-4,1	-3,4
U : Communication, information, art et spectacle	+2,0	+7,3	+5,1	+8,0	+4,9	+6,6	+7,2	+5,6	+4,4	+4,8
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	+1,2	+2,5	+4,0	+3,6	+2,4	+4,5	+3,3	+4,5	+3,2	+1,1
W : Enseignement, formation	-1,6	+2,1	+2,0	+2,5	-0,3	-0,1	+1,1	+2,9	+0,6	+0,2
Ensemble des domaines	+1,4	+1,4	+2,1	+1,9	+2,9	+2,0	+2,7	+1,7	+2,0	+0,4

Sources : Dares, France Travail, traitement DRIEETS Île-de-France - SESE.

Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi

Inscriptions à France Travail en catégories A, B, C, selon le motif

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023, en %

Motif d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Fin de contrat	19,4	17,2	17,4	16,4	18,8	14,6	17,5	16,0	17,2	18,8
Fin de mission d'interim	2,5	6,5	4,2	6,3	2,9	4,5	4,2	5,0	4,4	5,9
Démission	3,7	4,8	4,4	4,3	4,2	3,4	4,0	3,8	4,0	5,0
Rupture conventionnelle	10,9	8,3	9,0	7,5	11,1	6,6	9,0	7,9	8,8	7,5
Licenciement économique	1,9	1,8	2,0	1,6	2,0	1,7	1,9	2,0	1,9	1,4
Autre licenciement	5,8	8,4	8,0	7,5	7,9	6,4	7,2	7,7	7,2	6,1
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	6,5	6,1	6,4	6,1	6,5	6,7	6,8	6,3	6,4	5,3
Retour d'inactivité ⁽²⁾	16,0	18,9	18,5	18,2	17,1	18,6	18,0	18,7	17,9	19,3
Réinscription rapide ⁽³⁾	17,7	14,9	15,2	17,1	16,0	18,2	16,6	16,3	16,7	16,3
Autres motifs ⁽⁴⁾	8,7	6,6	8,0	8,3	7,0	11,8	8,2	9,1	8,7	7,0
Motif indéterminé	6,9	6,5	7,0	6,5	6,5	7,6	6,6	7,2	6,9	7,4
Total (effectif)	216 837	132 107	124 608	127 809	141 904	216 159	136 193	135 705	1 231 322	6 366 453

Sources : Dares, France Travail. (1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de France Travail en catégories A, B, C, selon le motif

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023, en %

Motif de sortie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	16,4	15,3	16,1	15,2	18,1	10,5	14,8	13,4	14,8	16,0
Entrée en stage ou en formation	10,2	11,9	11,4	11,5	10,9	11,4	11,1	11,8	11,2	11,8
Arrêt recherche d'emploi	5,7	7,2	7,0	6,6	6,3	5,5	5,9	6,5	6,2	8,6
Défaut d'actualisation	47,9	48,0	47,9	44,9	46,4	52,6	48,5	48,4	48,4	45,2
Radiation administrative	7,8	8,8	7,8	11,0	8,2	9,7	8,2	10,1	8,9	10,3
Autres cas de sortie ⁽²⁾	12,1	8,8	9,9	10,8	10,1	10,3	11,5	9,9	10,5	8,1
Total (effectif)	213 347	130 053	122 640	125 382	137 901	212 141	132 787	133 967	1 208 218	6 302 567

Sources : Dares, France Travail. (1) Uniquement celles connues de France Travail. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Inscriptions à France Travail en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023, en %

Motif d'inscription	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	
Fin de contrat	16,2	18,2	23,2	16,6	10,4	17,2
Fin de mission d'interim	6,0	2,7	5,6	4,2	3,0	4,4
Démission	3,9	4,1	4,6	4,3	1,9	4,0
Rupture conventionnelle	9,0	8,6	3,5	10,5	9,6	8,8
Licenciement économique	2,1	1,6	0,7	1,7	4,2	1,9
Autre licenciement	8,1	6,2	4,4	7,1	11,6	7,2
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	6,4	6,5	16,7	4,0	1,3	6,4
Retour d'inactivité ⁽²⁾	15,3	20,5	14,6	19,1	17,5	17,9
Réinscription rapide ⁽³⁾	17,4	16,0	12,7	17,0	21,4	16,7
Autres motifs ⁽⁴⁾	9,0	8,4	7,1	8,8	10,6	8,7
Motif indéterminé	6,7	7,1	6,7	6,6	8,4	6,9
Total (effectif)	628 867	602 455	275 336	774 818	181 168	1 231 322

Sources : Dares, France Travail. (1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de France Travail en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023, en %

Motif de sortie	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	14,7	14,9	12,7	16,1	12,3	14,8
Entrée en stage ou en formation	10,4	12,0	10,3	11,8	10,0	11,2
Arrêt recherche d'emploi	4,1	8,4	4,0	5,6	11,1	6,2
Défaut d'actualisation	49,8	46,9	56,4	46,7	45,0	48,4
Radiation administrative	10,4	7,3	10,0	8,3	9,8	8,9
Autres cas de sortie ⁽²⁾	10,5	10,5	6,5	11,4	11,7	10,5
Total (effectif)	614 595	593 623	239 835	765 434	202 949	1 208 218

Sources : Dares, France Travail.

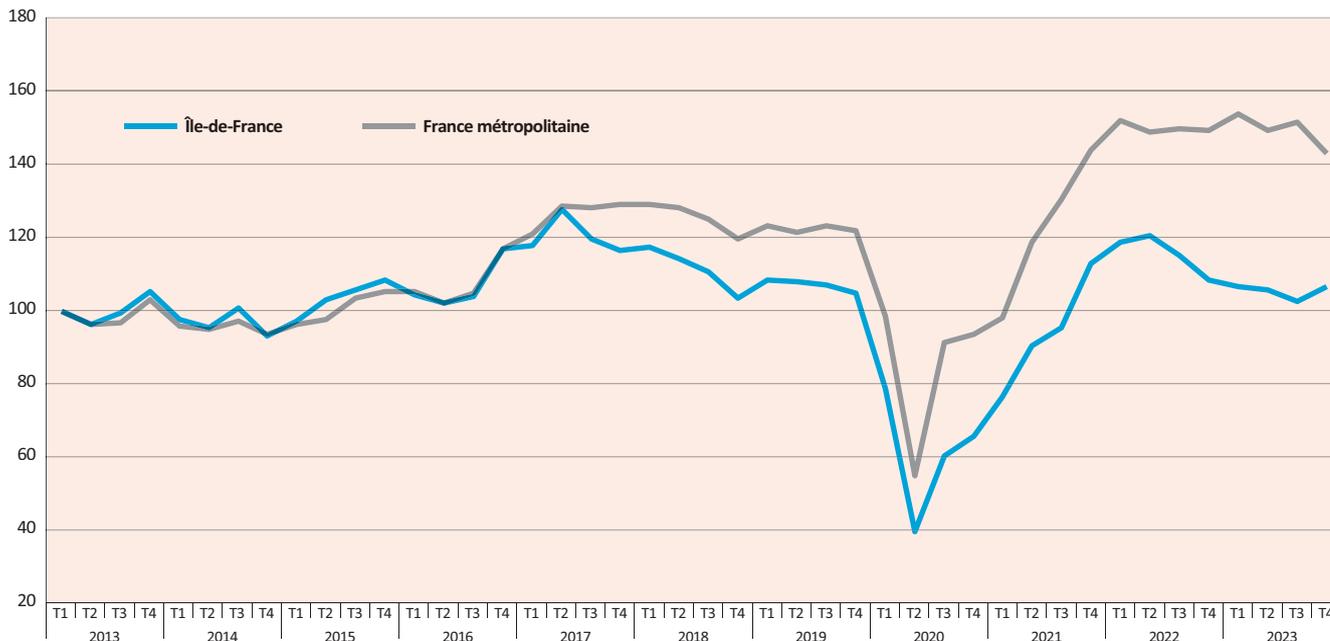
(1) Uniquement celles connues de France Travail. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Les offres d'emploi de France Travail

Évolution du nombre d'offres collectées* par France Travail

Données CVS-CJO, base 100 au 1^{er} trimestre 2013



Sources : Dares, France Travail.

* Ensemble des offres directement déposées à France Travail.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution du nombre d'offres diffusées* par France Travail

Données brutes, base 100 au 1^{er} trimestre 2016



Source : France Travail.

* Ensemble des offres déposées directement à France Travail et des offres transmises par des sites partenaires. La nature et le nombre des sites partenaires varie au cours du temps.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Offres d'emploi collectées par France Travail selon le type de contrat par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	201 775	45 869	51 705	40 564	85 178	53 151	36 660	37 749	552 651	3 951 068
Dont (en %)										
CDI	63,3	57,5	50,8	63,7	67,6	67,8	65,5	62,9	62,9	49,8
CDD de plus de 6 mois	10,0	13,3	13,2	12,3	8,7	11,3	15,7	14,3	11,3	13,0
CDD de moins de 6 mois	14,9	14,4	21,3	12,6	18,4	14,8	13,4	14,3	15,7	19,1
Intérim	11,9	14,8	14,7	11,4	5,4	6,1	5,3	8,5	10,1	18,0

Sources : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées par France Travail selon la catégorie socioprofessionnelle du métier demandé par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023)

										
Catégorie socioprofessionnelle, en %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	15,3	36,3	24,3	29,3	14,5	27,8	19,2	29,9	20,3	33,2
Employés de commerce et de services	20,7	29,7	22,2	24,4	27,5	21,0	32,0	24,8	22,1	29,2
Employés administratifs	10,9	7,1	19,1	9,5	11,8	9,6	10,7	10,5	13,6	7,9
Professions intermédiaires	27,0	19,5	23,8	25,6	25,5	20,5	24,9	25,2	26,9	20,6
Cadres*	26,0	7,5	10,6	11,2	20,7	21,1	13,3	9,5	17,1	9,1
Total nombre d'offres	201 775	45 869	51 705	40 564	85 178	53 151	36 660	37 749	552 651	3 951 068

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Sources : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023), en %

Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	53,0	12,0	10,5	24,6	100
Employés de commerce et de services	67,7	8,8	20,4	3,2	100
Employés administratifs	46,2	12,8	29,0	12,0	100
Professions intermédiaires	65,3	14,4	11,7	8,5	100
Cadres*	74,8	8,8	12,8	3,6	100
Total	62,9	11,3	15,7	10,1	100

Sources : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2023 et décembre 2023), en %

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	96,1	2,2	1,6	100
Employés de commerce et de services	70,7	20,3	9,0	100
Employés administratifs	79,6	6,4	14,1	100
Professions intermédiaires	89,4	3,7	6,9	100
Cadres*	88,6	0,8	10,5	100
Total	85,1	7,1	7,8	100

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Sources : Dares, France Travail.

POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE



Le présent chapitre propose une vue d'ensemble des indicateurs clés **des politiques en faveur de l'emploi en Île-de-France**, et des **politiques en faveur de la cohésion sociale** pour les dimensions qui concernent la DRIEETS. Il inclut des données sur le suivi des emplois francs et des emplois aidés, ainsi que sur l'alternance et la formation professionnelle. **De nouveaux indicateurs sont introduits dans ce chapitre, concernant les missions locales avec la mise en place du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ)** en mars 2022, en remplacement de la Garantie Jeunes. Des indicateurs sur les entreprises adaptées, l'insertion par l'activité économique, l'activité partielle post-crise, les minima sociaux et la protection des personnes vulnérables sont également inclus.

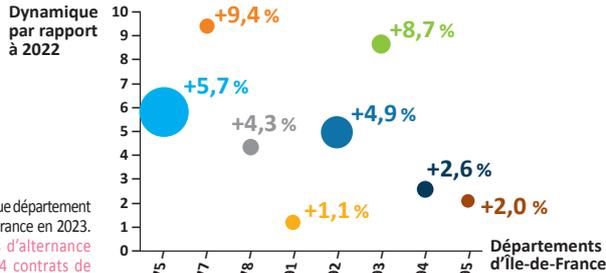
233 928 contrats d'alternance enregistrés en Île-de-France en 2023 (+ 5,2 % par rapport à 2022)

Vue d'ensemble

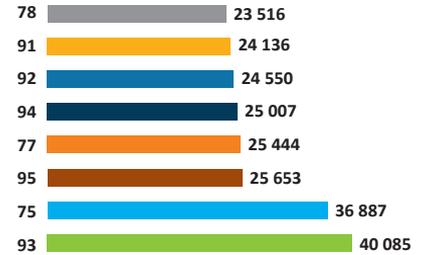
Répartition des contrats d'alternance par département en 2023 et dynamique par rapport à 2022 (en %)

- 75 Paris
- 77 Seine-et-Marne
- 78 Yvelines
- 91 Essonne
- 92 Hauts-de-Seine
- 93 Seine-Saint-Denis
- 94 Val-de-Marne
- 95 Val-d'Oise

Note : la taille des bulles représente le poids de chaque département dans le total des contrats d'alternance en Île-de-France en 2023.
Lecture : en 2023, sur les 233 928 contrats d'alternance (206 954 contrats d'apprentissage et 26 974 contrats de professionnalisation) enregistrés en Île-de-France (IDF), 34,9 % d'entre eux ont été enregistrés à Paris ; le nombre de contrats à Paris a augmenté de 5,7 % par rapport à 2022.



225 278 entrées en formation des demandeurs d'emploi, en Île-de-France, en 2022



L'insertion par l'activité économique en Île-de-France en 2022

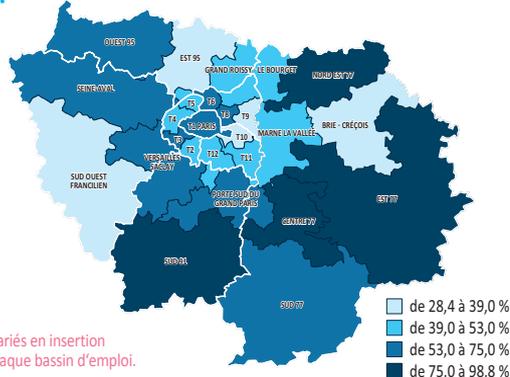
Salariés en insertion dans les SIAE en 2022



Source : ASP/Dares, France Travail 2022.

Le taux d'accès à l'IAE est calculé en rapportant le nombre de salariés en insertion résidant dans le bassin au nombre de DEFM de catégorie A de chaque bassin d'emploi.

Taux d'accès à l'IAE par bassin d'emploi en 2022



Autres indicateurs clés

- **9 735** entrées en emplois aidés en Île-de-France en 2022 dont **5 079** dans le secteur non marchand (PEC) et **4 656** dans le secteur marchand (CUI-CIE Jeunes)
- **355 318** allocataires RSA, en 2022, en Île-de-France, dont **près d'1/4** en Seine-Saint-Denis
- **63** missions locales franciliennes ont accompagné **170 053** jeunes en 2022
- **97** entreprises adaptées, en 2023 en Île-de-France, dont **2/3** dans 5 secteurs d'activité (activité administrative, aménagement paysager,...)

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France	France métropolitaine	Poids (en %)	Évolution 2022 / 2021 (en %)	
	2022	2022	Île-de-France / France	Île-de-France	France métr.
ENTRÉES EN EMPLOI MARCHAND AIDÉ					
Contrats uniques d'insertion secteur marchand (CUI-CIE jeunes), hors avenants de reconduction	4 656	39 116	11,9	-	-
Formation en alternance	222 327	928 976	23,9	9,7	11,1
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	195 677	809 723	24,2	12,5	12,9
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	26 650	119 253	22,3	-7,4	0,4
<i>dont contrats de professionnalisation jeunes < 26 ans</i>	13 457	58 352	23,1	-20,6	-11,1
Insertion par l'activité économique ⁽¹⁾	17 598	<i>nd</i>	-	3,7	<i>nd</i>
Association intermédiaire (AI)	5 521	<i>nd</i>	-	-14,9	<i>nd</i>
Entreprise d'insertion (EI)	3 287	<i>nd</i>	-	17,7	<i>nd</i>
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	4 025	<i>nd</i>	-	20,3	<i>nd</i>
Atelier et chantier d'insertion (ACI)	4 765	<i>nd</i>	-	9,7	<i>nd</i>
ENTRÉES EN EMPLOI NON MARCHAND AIDÉ					
Apprentis du secteur public	6 291	22 945	27,4	-9,9	6,2
Parcours emploi compétences, hors avenants de reconduction	5 079	34 839	14,6	-17,4	-40,6
ENTRÉES DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION					
Formation					
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	225 278	1 211 960	18,6	-6,4	-7,1
Nombre de stagiaires engagés en formation via le FNE Formation ⁽²⁾	76 253	366 968	20,8	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (EPIDE)	611	4 291	14,2	56,3	50,7
École de la 2 ^e chance	1 783	15 001	11,9	-	-
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES					
Accompagnement des jeunes en mission locale ⁽³⁾					
Jeunes entrés en garantie jeunes (GJ)	3 560	25 068	14,2	-	-
Jeunes entrés en contrat d'engagement jeune (CEJ)	22 245	255 522	8,7	-	-
Jeunes entrés en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	39 563	239 997	16,5	-	-
ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle (entrées dans l'année)	12 063	56 016	21,5	-21,5	0,1
Activité partielle (cumul salariés placés en activité partielle sur l'année) ⁽⁴⁾	210 735	678 415	31,1	-	-

nd : non disponible.

(1) AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies et mises à disposition en 2022. ACI : nombre de salariés en insertion ayant un premier contrat dans les ACI en 2022. EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2022.

(2) Les données sur le nombre de stagiaires engagés en formation via le FNE Formation et l'école de la 2^e chance concernent la France entière (et non la France métropolitaine).

(3) À compter du 1^{er} mars 2022, la Garantie Jeunes (GJ) est remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Les jeunes engagés dans une Garantie Jeunes avant le 1^{er} mars 2022 peuvent poursuivre leur accompagnement jusqu'à son achèvement ou choisir de basculer en CEJ. Contrairement à la Garantie Jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un PACEA, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un PACEA. Ceci entraîne une baisse mécanique des PACEA à compter de la mise en place du CEJ. Ainsi, les évolutions de 2021/2022 ne peuvent pas être calculées en raison de ces changements intervenus au cours de l'année 2022.

(4) L'activité partielle a été massivement mobilisée pour faire face aux effets économiques de la crise sanitaire, ce qui rend le calcul de l'évolution 2021-2022 peu significatif.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Les emplois francs

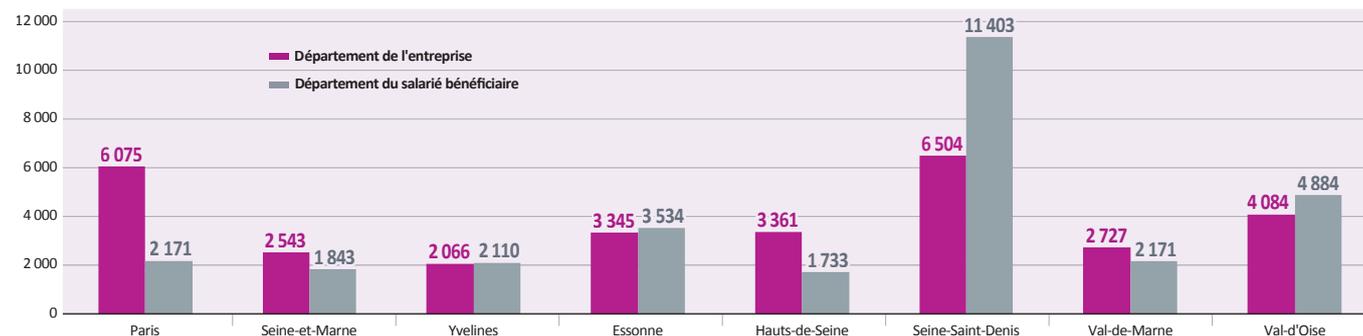
Nombre de demandes acceptées pour des emplois francs

Département du salarié	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	Part de l'Île-de-France
Nombre de demandes acceptées entre avril 2018 et décembre 2023	2 171	1 843	2 110	3 534	1 733	11 403	2 171	4 884	29 849	110 878	26,9 %
dont nombre de demandes acceptées en 2023	399	334	369	543	305	1 640	351	748	4 689	21 753	21,6 %

Source : SISP - France Travail extraction du 09/01/2024.

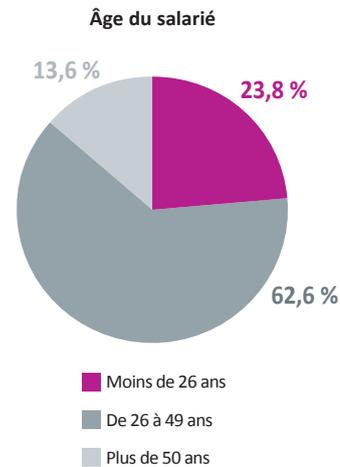
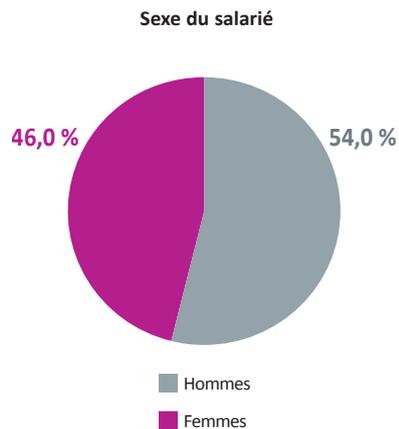
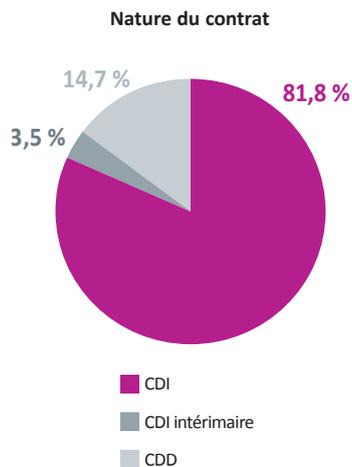
Le dispositif d'emploi franc, expérimenté depuis le 1^{er} avril 2018 et généralisé au 1^{er} janvier 2020, permet à une entreprise ou à une association de bénéficier d'une aide financière pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois d'un demandeur d'emploi résidant dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV : [voir page 74](#)).

Répartition des demandes d'aides acceptées selon le lieu de l'entreprise et du salarié **entre avril 2018 et décembre 2023**



Source : SISP - France Travail extraction du 09/01/2024.

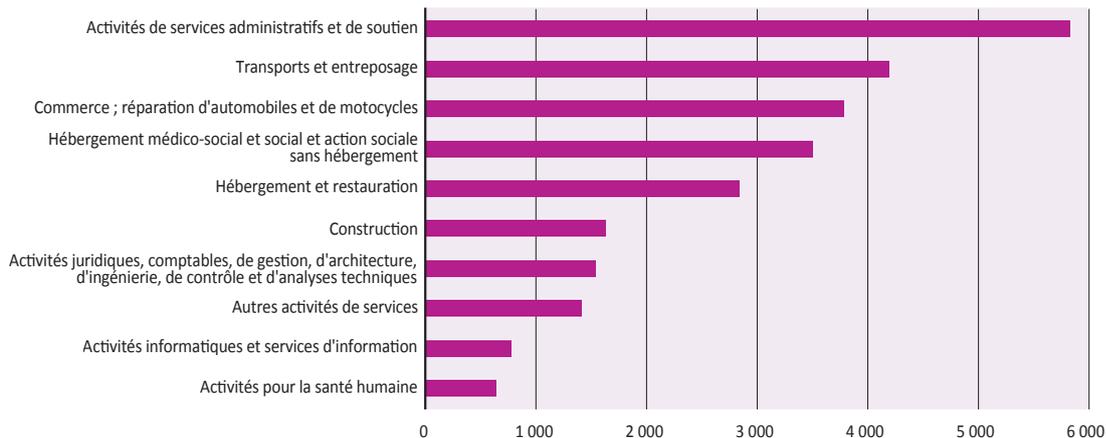
Demands d'aides emplois francs acceptées entre avril 2018 et décembre 2023



→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Demandes d'aides emplois francs enregistrées entre avril 2018 et décembre 2023

Secteurs d'activité des entreprises



Source : SISF - France Travail extraction du 09/01/2024.

Les emplois aidés

Entrées en Parcours Emploi Compétences (PEC) en 2022

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	888	608	799	490	437	821	449	587	5 079	34 839
Femmes	55,9	66,1	61,0	67,8	56,3	75,5	70,2	63,0	64,3	68,1
Moins de 26 ans	30,6	36,8	20,3	37,8	31,6	26,1	43,2	31,5	31,0	33,4
50 ans et plus	21,5	15,5	20,7	13,1	19,5	18,8	13,1	18,4	18,1	20,7
Bénéficiaires de minima sociaux	34,7	30,9	62,5	21,6	36,8	30,5	24,9	31,2	35,6	34,1
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	<i>23,2</i>	<i>26,6</i>	<i>59,4</i>	<i>17,3</i>	<i>24,5</i>	<i>22,7</i>	<i>18,3</i>	<i>27,6</i>	<i>28,8</i>	<i>27,0</i>
Travailleurs handicapés	10,6	9,0	5,8	6,3	10,5	6,6	5,1	6,5	7,6	12,4
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	38,4	58,6	54,6	41,6	49,2	40,1	44,3	37,3	45,3	52,5
Inscrits à France Travail	84,1	87,8	95,6	84,9	90,4	96,3	85,1	89,6	89,7	90,5
Inscrits à France Travail depuis 2 ans et plus	34,7	24,2	21,9	25,3	35,5	33,3	24,9	35,3	29,6	35,6

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 décembre 2023 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en PEC présents au 31 décembre 2022

Effectifs au 31/12/2022	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	58	310	80	113	5	54	31	164	815	10 831
Départements & Région	ss	165	191	93	ss	76	ss	102	627	1 758
Association	595	193	257	263	164	538	261	251	2 522	17 713
Établissement sanitaire public	ss	8	30	35	ss	5	ss	13	135	2 741
Autres établissements (y compris établissements scolaires)	233	34	190	9	177	128	55	41	867	3 620
Total	886	710	748	513	354	801	383	571	4 966	36 663

ss : secret statistique.

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 décembre 2023 - Traitement DRIETS Île-de-France.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Entrées en Parcours Emploi Compétences (PEC) en 2023

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	665	530	802	401	411	737	362	467	4 375	29 759
Femmes	52,6	66,2	60,2	70,6	56,0	73,9	80,4	64,9	64,8	68,2
Moins de 26 ans	32,5	29,8	17,1	37,2	27,0	26,3	34,3	32,3	28,3	29,7
50 ans et plus	23,6	18,1	19,6	14,5	26,0	17,4	17,1	17,6	19,4	23,7
Bénéficiaires de minima sociaux	36,4	33,6	74,2	22,4	33,1	29,4	27,9	27,0	38,5	35,9
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	<i>25,4</i>	<i>27,2</i>	<i>73,1</i>	<i>17,5</i>	<i>23,4</i>	<i>22,7</i>	<i>22,7</i>	<i>21,6</i>	<i>32,3</i>	<i>28,4</i>
Travailleurs handicapés	11,6	8,5	2,7	5,2	14,8	7,3	6,6	6,4	7,6	15,2
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	39,1	56,6	59,4	45,9	54,7	40,7	56,9	40,9	49,0	55,3
Inscrits à France Travail	82,4	90,0	94,8	85,5	88,8	96,2	87,6	89,3	90,0	89,8
Inscrits à France Travail depuis 2 ans et plus	34,1	24,3	14,8	24,9	34,1	31,1	19,9	26,1	26,0	34,4

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 mars 2024 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en PEC présents au 31 décembre 2023

Effectifs au 31/12/2023	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	ss	305	49	85	ss	49	28	141	666	9 561
Départements & Région	ss	139	251	106	ss	85	ss	91	672	1 718
Association	451	135	190	217	167	481	217	216	2 074	14 691
Établissement sanitaire public	ss	8	30	ss	ss	ss	52	ss	123	2 281
Autres établissements (y compris établissements scolaires)	245	35	222	ss	132	ss	ss	ss	819	3 480
Total	702	622	742	438	306	732	318	494	4 354	31 731

ss : secret statistique.

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 mars 2024 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI - CIE Jeunes) en 2022*

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	617	819	405	545	517	611	531	611	4 656	39 116
Femmes	50,1	44,9	45,2	44,0	36,6	34,7	42,4	42,9	42,7	43,5
Bénéficiaires de minima sociaux	1,5	2,1	3,0	2,6	3,1	2,5	1,9	1,3	2,2	2,6
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	<i>1,1</i>	<i>1,3</i>	<i>2,2</i>	<i>2,2</i>	<i>2,3</i>	<i>2,3</i>	<i>1,9</i>	<i>1,3</i>	<i>1,8</i>	<i>2,1</i>
Travailleurs handicapés	1,0	2,2	4,2	ss	1,4	ss	1,7	1,0	1,5	2,4
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	29,0	43,3	45,9	37,6	38,9	36,5	37,9	38,6	38,4	41,8
Inscrits à France Travail	45,9	68,7	60,5	57,2	58,8	67,6	53,7	47,5	57,9	76,1
En contrat à durée indéterminée	76,2	68,3	68,4	81,1	82,6	65,1	61,4	76,1	72,3	60,2
En contrat à temps plein	68,9	70,1	76,5	76,9	82,8	82,2	75,9	74,1	75,5	75,5
Entrants dans un étab. de moins de 10 salariés	39,4	43,3	41,9	40,5	28,7	39,2	43,2	34,3	39,0	50,0

* Dans le cadre de la mise en œuvre du plan #1jeune, 1 solution, les CUI-CIE jeunes ont été mis en place au cours de l'été 2020. Ainsi les données comptabilisent les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les TH jusqu'à 30 ans inclus entrés en CUI-CIE en 2020. Cette définition est concordante avec la circulaire du 28 septembre 2020 sur les contrats aidés.

ss : secret statistique. Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 décembre 2023 - Flores - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Répartition des entrées selon le secteur d'activité de l'employeur en 2022

en %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	ss	0,7	ss	ss	ss	ss	ss	ss	0,2	2,5
Industrie	4,7	7,3	12,6	11,0	5,0	5,9	5,5	6,7	7,1	12,3
Construction	5,2	9,4	4,0	10,1	2,7	8,0	4,0	7,9	6,7	8,9
Commerce de gros et de détail	13,1	21,6	24,0	22,4	11,0	22,7	21,3	20,9	19,6	22,7
Transports et entreposage	2,9	3,7	2,2	3,7	6,0	16,7	19,4	7,9	7,8	3,5
Hébergement et restauration	32,4	33,8	31,4	21,8	20,9	17,0	26,4	32,6	27,4	25,3
Information & communication	5,2	2,3	ss	2,8	30,9	4,3	ss	ss	5,8	1,9
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	ss	1,6	2,5	ss	ss	ss	0,9	2,1	1,5	1,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	25,3	8,3	10,4	12,7	14,3	15,7	15,6	12,6	14,3	11,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	3,6	6,0	6,4	7,2	3,1	4,1	3,2	2,6	4,5	4,4
Autres activités de services	6,0	5,3	4,0	7,3	4,4	4,3	3,2	5,6	5,1	5,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

ss : secret statistique. Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 décembre 2023 - Flores - Traitement DRIEETS Île-de-France.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI - CIE Jeunes), en 2023*

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	322	469	182	395	151	297	427	594	2 837	23 787
Femmes	43,8	46,1	41,8	40,3	46,4	37,0	42,4	40,9	42,2	43,9
Bénéficiaires de minima sociaux	3,1	2,3	ss	2,0	3,3	2,4	2,6	ss	2,1	3,1
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	<i>3,1</i>	<i>1,7</i>	<i>ss</i>	<i>1,5</i>	<i>3,3</i>	<i>1,7</i>	<i>2,1</i>	<i>ss</i>	<i>1,7</i>	<i>2,5</i>
Travailleurs handicapés	2,5	1,7	4,9	1,5	ss	2,4	1,2	ss	1,8	3,1
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	39,4	42,0	48,4	44,8	33,8	35,0	42,6	36,7	40,3	45,2
Inscrits à France Travail	71,4	80,2	61,5	68,6	74,8	80,1	56,2	50,2	66,2	77,0
En contrat à durée indéterminée	74,5	67,2	63,2	77,0	76,8	67,3	53,6	80,3	70,4	62,5
En contrat à temps plein	64,3	71,6	68,1	76,7	78,8	80,8	85,9	62,6	72,9	72,0
Entrants dans un étab. de moins de 10 salariés	41,3	51,9	59,3	33,8	52,7	45,5	34,6	35,5	42,0	50,9

* Dans le cadre de la mise en œuvre du plan #1jeune, 1 solution, les CUI-CIE jeunes ont été mis en place au cours de l'été 2020. Ainsi les données comptabilisent les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les TH jusqu'à 30 ans inclus entrés en CUI-CIE en 2020. Cette définition est concordante avec la circulaire du 28 septembre 2020 sur les contrats aidés.

ss : secret statistique. Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 mars 2024 - Flores - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Répartition des entrées selon le secteur d'activité de l'employeur, en 2023

en %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	ss	1,1	ss	ss	ss	ss	ss	ss	0,4	2,3
Industrie	4,3	12,2	11,0	14,7	7,3	7,7	6,3	10,1	9,5	11,3
Construction	3,7	6,2	5,5	9,1	4,6	4,7	5,9	6,4	6,0	8,2
Commerce de gros et de détail	14,9	22,8	24,7	20,3	18,5	19,9	15,5	15,2	18,4	23,4
Transports et entreposage	8,4	3,6	ss	4,8	ss	15,5	14,8	6,1	7,4	3,9
Hébergement et restauration	19,6	30,9	34,6	26,3	31,1	16,2	17,3	37,4	27,0	27,0
Information & communication	ss	1,3	ss	2,0	9,3	1,7	ss	ss	1,9	1,3
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	1,9	2,8	ss	ss	ss	ss	ss	1,2	1,1	1,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	27,6	9,8	6,0	10,9	11,3	22,2	32,8	12,3	17,1	11,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,8	5,3	6,6	6,6	7,9	5,1	4,0	4,9	5,1	4,8
Autres activités de services	11,8	4,1	8,8	4,6	7,3	6,4	2,6	5,9	5,9	5,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

ss : secret statistique. Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 mars 2024 - Flores - Traitement DRIEETS Île-de-France.

L'alternance

Entrées en contrats de professionnalisation en 2023

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	8 708	1 737	1 783	1 441	4 822	4 534	2 147	1 802	26 974	114 600
Répartition par sexe										
Hommes	44,1	60,0	49,4	49,9	48,9	59,9	49,8	51,9	50,3	53,9
Femmes	55,9	40,0	50,6	50,1	51,1	40,1	50,2	48,1	49,7	46,1
Part des contrats avec salariés reconnus travailleurs handicapés	1,1	1,7	2,1	1,4	1,6	1,3	1,9	1,6	1,5	2,4
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,5	1,0	0,5	0,7	0,6	0,4	0,4	0,9	0,6	1,3
18-21 ans	19,9	16,3	20,5	19,0	13,1	20,7	14,4	16,6	17,9	20,6
22-25 ans	31,9	18,7	24,2	21,2	41,6	27,9	26,7	19,6	29,8	24,5
26-29 ans	11,6	11,1	10,4	10,8	10,3	13,2	11,2	11,3	11,4	10,5
30-44 ans	29,4	38,9	33,8	37,5	28,4	28,8	36,6	34,8	31,4	32,5
45 ans et plus	6,6	14,1	10,5	10,7	6,1	9,1	10,7	16,7	8,9	10,6
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau bac + 3 et plus	32,2	12,8	24,3	21,7	50,0	18,2	23,4	10,5	28,6	20,2
Niveau bac + 2	11,5	9,7	11,2	10,2	9,7	7,9	9,9	8,6	10,0	12,5
Niveau baccalauréat	34,1	31,3	30,0	32,6	23,9	35,7	32,6	27,2	31,4	31,1
Niveau CAP ou sans diplôme	22,1	46,1	34,5	35,5	16,4	38,1	34,0	53,7	29,9	36,1
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	62,5	54,8	61,9	59,9	66,7	49,0	66,5	44,0	59,6	51,7
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)	25,6	21,4	20,1	17,8	5,0	16,6	15,7	21,8	18,3	23,1
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	11,9	23,7	17,9	22,3	28,3	34,4	17,7	34,2	22,1	25,3
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	36,5	17,6	17,6	15,8	14,1	22,0	16,9	9,0	23,1	20,0
Contrat à durée déterminée	63,4	78,5	79,5	82,7	84,5	72,8	77,6	90,8	74,8	74,5
Intérim	0,1	3,9	2,9	1,5	1,4	5,3	5,5	0,1	2,1	5,5

Source : Dares, Système d'Information sur les contrats de Professionnalisation (SIP) - données d'avril 2024 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats de professionnalisation enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Entrées en contrats de professionnalisation en 2023

										
En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,0
Industrie	2,3	5,4	6,8	5,0	7,3	2,7	3,7	2,4	4,0	13,3
Construction	0,9	6,0	5,9	4,5	3,2	1,5	4,3	3,1	2,7	4,8
Commerce	9,8	17,6	20,0	18,0	9,7	10,6	14,5	18,3	12,5	17,2
Transports, entreposage	12,5	25,2	9,5	14,0	5,4	31,3	20,2	10,4	15,5	8,4
Hébergement restauration	3,4	4,5	1,0	2,9	0,9	0,9	0,5	0,7	2,0	2,4
Information et communication	8,0	0,5	4,0	2,5	10,2	1,4	4,1	1,7	5,5	3,6
Activités financières et d'assurance	5,5	2,5	4,4	3,7	7,7	2,5	3,8	1,8	4,6	4,2
Activités immobilières	1,7	0,5	0,8	0,5	1,4	0,9	0,7	0,4	1,2	0,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	35,7	20,9	23,6	21,8	36,8	33,9	28,6	39,6	32,8	29,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	13,7	15,4	21,5	23,5	15,3	12,9	16,4	18,9	15,6	11,5
Autres activités de services	6,7	1,5	2,4	3,4	2,0	1,5	3,1	2,8	3,6	3,3
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	20,6	24,8	23,4	20,3	13,9	17,6	17,6	16,1	18,8	25,8
De 20 à 49 salariés	8,7	10,8	7,6	13,1	6,9	13,9	10,4	7,1	9,6	13,9
De 50 à 99 salariés	6,3	6,8	10,3	11,4	9,3	9,5	6,0	10,9	8,2	11,9
De 100 à 249 salariés	28,1	14,5	8,3	11,1	14,1	9,2	17,2	23,3	18,1	14,4
250 salariés et plus	22,5	29,2	32,4	24,3	39,7	41,3	27,7	23,4	30,4	21,4
Non déterminé	14,0	14,0	18,1	19,7	16,2	8,5	21,1	19,3	14,9	12,6

* Les données sur les effectifs salariés sont issues de Flores 2021.

Source : Dares, Système d'Information sur les Contrats de Professionnalisation (SIP) - données d'avril 2024 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats de professionnalisation enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

Les contrats d'apprentissage en 2023

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de contrats débutés	72 941	14 502	16 676	13 577	41 834	19 436	16 376	11 612	206 954	829 088
Répartition par sexe										
Hommes	42,7	56,0	56,0	54,7	47,5	50,1	51,6	54,9	48,6	55,0
Femmes	57,3	44,0	44,0	45,3	52,5	49,9	48,4	45,1	51,4	45,0
Part des contrats avec apprentis reconnus travailleurs handicapés	0,9	1,0	1,3	1,1	0,9	1,1	1,1	1,0	1,0	1,7
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	3,8	19,8	13,9	13,0	3,1	6,2	7,7	14,1	7,3	20,7
18-20 ans	26,3	39,5	36,3	37,3	23,9	32,3	32,8	40,2	30,1	35,3
21-25 ans	60,5	34,1	42,4	41,7	62,9	51,7	50,0	38,6	53,6	36,8
26-29 ans	8,3	5,8	6,4	6,9	9,2	8,7	8,3	6,2	8,0	5,9
30 ans et plus	1,1	0,8	0,9	1,0	0,9	1,1	1,3	1,0	1,0	1,3
Répartition par niveau de diplôme préparé										
Mention complémentaire	0,6	1,2	0,7	0,8	0,3	0,4	0,5	0,8	0,6	1,2
Master professionnel*	45,2	16,3	30,7	25,9	54,4	33,9	32,2	19,6	39,1	21,9
Licence professionnelle*	21,9	20,2	18,5	21,5	19,7	20,0	20,9	19,8	20,7	17,5
BTS, DUT*	18,4	27,4	24,0	24,3	15,2	26,2	24,7	30,3	21,1	22,1
Baccalauréat professionnel*	5,8	14,7	12,0	12,5	5,0	8,0	9,7	13,6	8,1	14,8
CAP*	8,1	20,1	14,1	14,9	5,4	11,5	12,1	15,9	10,4	22,5

* ou diplôme équivalent.

Source : Dares, Système d'Information sur l'Apprentissage (SIA) - données d'avril 2024 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats d'apprentissage (secteurs privé et public) enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles
Les contrats d'apprentissage en 2023

										
En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	1,2	0,5	0,3	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2	2,2
Industrie	5,0	11,7	15,2	11,8	10,6	8,2	7,7	10,1	8,7	13,5
Construction	1,7	11,2	9,3	9,8	4,8	8,4	10,0	10,0	5,9	10,4
Commerce	17,9	26,4	21,1	23,4	14,4	22,6	21,9	24,3	19,5	21,7
Transports, entreposage	2,5	6,9	2,1	4,2	2,2	11,4	6,5	7,7	4,3	3,0
Hébergement restauration	8,0	7,8	7,0	4,4	3,6	4,2	4,4	6,7	6,1	7,1
Information et communication	11,9	2,3	6,3	3,8	14,1	5,7	5,9	3,1	9,1	4,5
Activités financières et d'assurance	9,1	3,0	3,9	3,3	11,1	5,6	6,0	2,6	7,3	4,2
Activités immobilières	3,1	1,8	2,0	1,9	2,6	1,5	2,2	2,3	2,5	2,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	24,1	11,9	14,8	20,1	26,3	15,2	18,3	14,3	20,8	14,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	9,4	6,7	9,5	8,8	5,9	11,4	10,3	9,2	8,7	8,6
Autres activités de services	7,3	9,2	8,4	8,2	4,3	5,8	6,7	9,4	6,9	8,1
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	34,6	39,4	35,0	33,4	19,6	29,1	31,4	38,3	31,3	43,0
De 20 à 49 salariés	11,1	11,8	10,9	11,8	8,2	10,8	12,5	12,7	10,7	12,0
De 50 à 99 salariés	6,5	8,5	7,5	8,7	8,0	6,8	7,3	7,8	7,3	7,4
De 100 à 249 salariés	9,1	7,2	8,4	9,0	10,4	7,5	6,5	6,5	8,7	7,4
250 salariés et plus	15,0	12,2	20,6	18,6	33,2	26,9	24,0	13,4	20,9	11,8
Non déterminé	23,6	20,9	17,6	18,5	20,7	18,9	18,3	21,3	21,0	18,2

* Les données sur les effectifs salariés sont issues de Flores 2021.

Source : Dares, Système d'Information sur l'Apprentissage (SIA) - données d'avril 2024 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats d'apprentissage (secteurs privé et public) enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi

Caractéristiques des stagiaires entrés en formation en 2022

Lieu de résidence des stagiaires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	36 887	25 444	23 516	24 136	24 550	40 085	25 007	25 653	225 278	1 211 960
<i>Part des inscrits à France Travail</i>	87,6	86,0	87,5	87,7	86,5	83,3	86,7	84,3	86,1	89,7
Répartition par sexe										
Hommes	49,5	50,6	51,4	52,9	47,3	52,8	50,3	51,1	50,8	49,3
Femmes	50,5	49,4	48,6	47,1	52,7	47,2	49,7	48,9	49,2	50,7
Répartition par âge										
Moins de 26 ans	16,4	23,0	20,6	23,4	17,5	25,1	21,7	22,6	21,3	23,9
Entre 26 et 44 ans	56,2	52,6	54,0	53,1	54,5	50,6	53,2	52,7	53,3	50,2
45 ans ou plus	27,4	24,5	25,4	23,4	28,0	24,3	25,1	24,7	25,4	26,0
Travailleurs handicapés	5,1	8,8	5,5	6,4	6,0	5,7	5,7	6,1	6,1	10,3
Répartition par niveau de diplôme										
Pas de diplôme obtenu (niveau VI ou bac non obtenu)*	15,9	18,7	18,3	19,0	15,1	22,6	18,7	20,8	18,8	16,1
BEP ou BEPC ou CAP (niveaux Vbis et V)	17,1	29,9	25,7	28,6	20,4	27,7	24,0	29,1	25,1	33,1
Bac et plus (niveaux IV, III, II et I)	63,0	47,4	53,0	48,1	61,8	44,5	52,5	46,6	52,2	46,5
<i>Non renseigné</i>	3,9	4,0	3,0	4,2	2,7	5,2	4,7	3,5	4,0	4,3
Répartition par durée de la formation										
Moins de 3 mois	58,1	57,7	58,0	58,1	57,0	59,6	57,6	58,9	58,2	58,6
De 3 à 6 mois	19,2	19,5	19,5	20,0	19,6	20,5	20,3	19,6	19,8	20,2
De 6 à 12 mois	16,0	16,6	16,4	16,2	16,6	14,7	16,3	15,9	16,0	16,1
12 mois et plus	6,7	6,1	6,2	5,7	6,8	5,2	5,8	5,6	6,0	5,1

* La qualification des demandeurs d'emploi étant plus élevée en Île-de-France, ceux ayant un niveau IV (Bac) mais qui n'ont pas obtenu leur diplôme sont intégrés à la catégorie « pas de diplôme obtenu », selon la nomenclature retenue pour la mise en œuvre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Source : Dares, base Brest 2022 / traitement SESE DRIEETS Île-de-France. Champ : entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, y compris Compte Personnel de Formation.

Lecture : dans le département de Seine-Saint-Denis, 40 085 entrées en formation sont dénombrées en 2022 dont 53 % concernent des hommes et 47 % des femmes.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Formations suivies par les stagiaires selon le financeur principal de la formation en 2022

Lieu de résidence des stagiaires Effectifs et %	État	Régions	France Travail	POEC ⁽¹⁾	Opco	CPF autonome ⁽²⁾	Stagiaires	Autres ⁽³⁾	Ensemble
Île-de-France	6 636	57 804	46 333	8 722	1 740	96 486	3 489	4 068	225 278
	2,9	25,7	20,6	3,9	0,8	42,8	1,5	1,8	100
Autres régions	20 360	304 806	280 104	36 850	1 224	303 466	13 666	26 206	986 682
	2,1	30,9	28,4	3,7	0,1	30,8	1,4	2,7	100
France métropolitaine	26 996	362 610	326 437	45 572	2 964	399 952	17 155	30 274	1 211 960
	2,2	29,9	26,9	3,8	0,2	33,0	1,4	2,5	100

Source : Dares, base Brest 2022 / traitement SESE DRIEETS Île-de-France.

Champ : entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, y compris Compte Personnel de Formation.

(1) Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives sont commandées conjointement par France Travail et les Opco.

(2) Entrants en formation CPF du champ Brest. Il s'agit principalement de demandeurs d'emploi car avec la mise en place du Parcours d'Accès Direct (PAD) en 2020, les chômeurs non-inscrits à France Travail ne sont plus tous identifiés.

(3) Les financements classés « autres » sont essentiellement des financements de l'Agefiph et de collectivités territoriales autres que les régions.

Lecture : le Conseil Régional d'Île-de-France a financé 57 804 entrées de stagiaires en formation pour 2022, soit 25,7 % de l'ensemble des stagiaires financés en Île-de-France.

Caractéristiques du FNE (Fonds National de l'Emploi) - Formation en Île-de-France en 2023

											
Effectifs et heures	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Autres régions	France entière
Nombre de stagiaires engagés	22 845	4 200	7 520	3 492	23 943	5 926	5 195	3 132	76 253	290 715	366 968
Nombre d'établissements	1 792	432	489	331	1 105	406	440	280	5 275	27 062	32 337
Montant FNE engagé (€)	15 625 940	3 336 573	4 507 781	2 279 943	11 119 853	4 289 393	3 417 446	2 230 438	46 807 367	191 896 629	238 703 995
<i>Montant moyen</i>	684	794	599	653	464	724	658	712	614	660	650
Durée de formation engagée (heures)	570 334	127 201	171 878	94 459	426 959	167 440	122 899	77 210	1 758 381	7 714 548	9 472 929
<i>Durée moyenne</i>	25	30	23	27	18	28	24	25	23	27	26

Source : reporting qualitatif OPCO/DGEFP du 30/03/2024, traitement SESE/DRIEETS.

Champ : établissements localisés dans un département d'Île-de-France ayant passé une convention FNE-Formation en 2023.

Lecture : en Seine-Saint-Denis, en 2023, 406 établissements ont mobilisé le FNE-Formation, pour engager en formation 5 926 stagiaires, pour un coût moyen de 724 euros et une durée moyenne de 28 heures.

Le FNE-Formation a pour objet initial la mise en œuvre de mesures de formation professionnelle visant à faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations consécutives aux mutations économiques et à favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en lien avec l'évolution technique des emplois ou des conditions de production.

Face à la crise sanitaire du COVID-19 et dans le cadre consécutif du Plan de relance, le dispositif a été renforcé temporairement à partir de mars 2020 afin de répondre aux besoins des entreprises ayant placé une partie ou tous leurs salariés en Activité Partielle (AP) ou en Activité Partielle Longue Durée (APLD) (Instructions du 9 avril 2020 et du 9 novembre 2020). Le FNE-Formation a ensuite évolué en 2021 puis en 2022 (Instructions du 7 septembre 2021 et du 14 février 2022) pour appuyer les entreprises en difficulté et accompagner les salariés dans des parcours de formation structurés inscrits dans la durée. Le dispositif a également vocation à renforcer l'accompagnement des petites et moyennes entreprises.

En 2023, le FNE-Formation évolue à nouveau (Instruction du 21 avril 2023) pour devenir un instrument au service des transitions (écologique, numérique et alimentaire), avec un ciblage prioritaire sur les formations favorisant le maintien dans l'emploi et l'employabilité des séniors. En complément, le dispositif pourra être mobilisé pour l'accompagnement des grands événements sportifs. Son plafond est augmenté, avec une prise en charge ne pouvant excéder 3 M€ par projet de formation, et les modalités de mobilisation sont assouplies : d'avantages d'entreprises peuvent y recourir et l'ensemble des actions formations sont désormais éligibles (cours théoriques ou mises en pratiques, certifiantes ou non, catalogue ou sur mesure, en présentiel, à distance, en situation, de travail...), pour une durée de 12 mois maximum.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Caractéristiques des stagiaires engagés en formation dans le cadre d'un financement FNE en 2023

											
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Autres régions	France entière
Nombre de stagiaires engagés	22 845	4 200	7 520	3 492	23 943	5 926	5 195	3 132	76 253	290 715	366 968
Hommes	53,9	63,7	72,0	74,0	61,4	63,6	61,1	73,6	61,6	65,4	64,6
Femmes	46,1	36,3	28,0	26,0	38,6	36,4	38,9	26,4	38,4	34,6	35,4
Ingénieurs et cadres	51,8	34,2	53,8	45,4	69,1	29,6	38,7	42,9	53,1	32,8	37,1
Techniciens et agents de maîtrise	18,8	17,8	20,5	24,4	14,6	14,0	23,3	21,5	17,9	27,7	25,7
Employés	27,2	34,8	19,9	19,3	12,9	45,6	29,8	26,0	23,6	22,2	22,5
Ouvriers qualifiés	1,5	3,6	2,3	2,7	0,8	6,4	3,5	3,0	2,1	4,8	4,2
Ouvriers non qualifiés	0,8	9,7	3,4	8,2	2,7	4,4	4,7	6,6	3,3	12,4	10,5
Moins de 26 ans	7,9	6,3	8,6	6,6	5,5	7,2	6,3	4,0	6,7	6,5	6,6
De 26 à 50 ans	80,8	82,7	76,3	79,6	83,0	73,0	78,9	76,5	80,2	77,7	78,2
Plus de 50 ans	11,3	11,0	15,1	13,8	11,6	19,8	14,8	19,5	13,1	15,8	15,2

Source : reporting qualitatif OPCO/DGEFP du 30/03/2024, traitement SESE/DRIEETS.

Champ : établissements localisés dans un département d'Île-de-France ayant passé une convention FNE-Formation en 2023.

Lecture : en Seine-Saint-Denis, en 2023, parmi les 5 926 stagiaires engagés en formation dans le cadre du FNE-Formation, 73 % ont entre 26 et 50 ans.

Principaux secteurs d'appartenance des stagiaires en formation dans le cadre d'un financement FNE en 2023

Code APE	Secteur d'activité	Nombre de stagiaires engagés	Part (%)	Part cumulée (%)
6920Z	Activités comptables	21 708	6 %	6 %
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	14 028	4 %	10 %
7112B	Ingénierie, études techniques	9 405	3 %	12 %
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	8 922	2 %	15 %
4673A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	7 360	2 %	17 %
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	6 362	2 %	18 %
2562B	Mécanique industrielle	6 125	2 %	20 %
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	6 045	2 %	22 %
7010Z	Activités des sièges sociaux	5 419	1 %	23 %
7120B	Analyses, essais et inspections techniques	5 324	1 %	25 %
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	5 219	1 %	26 %
4941A	Transports routiers de fret interurbains	4 613	1 %	27 %
2910Z	Construction de véhicules automobiles	4 379	1 %	29 %
6020A	Édition de chaînes généralistes	4 074	1 %	30 %

Source : reporting qualitatif OPCO/DGEFP du 30/03/2024, traitement SESE/DRIEETS.

Champ : établissements localisés dans un département d'Île-de-France ayant passé une convention FNE-Formation en 2023.

Lecture : en Île-de-France, en 2023, 14 028 stagiaires engagés en formation dans le cadre du FNE-Formation travaillent dans le secteur du commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, représentant 4 % de l'ensemble des stagiaires de la région ayant bénéficié du dispositif.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Le taux d'accès à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Le taux d'accès à la formation selon les caractéristiques des stagiaires entrés en 2021

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Taux d'accès selon le type de formation										
Toute formation	7,8	9,1	9,1	9,7	8,2	9,6	8,5	9,6	8,9	10,2
Formation certifiante	3,3	4,4	4,2	4,8	3,8	4,3	4,0	4,7	4,1	4,2
Taux d'accès selon le sexe										
Hommes	7,6	9,3	9,1	9,7	8,0	9,0	8,3	9,4	8,7	10,1
Femmes	8,1	8,9	9,1	9,6	8,4	10,3	8,8	9,9	9,1	10,4
Taux d'accès selon la tranche d'âge										
Moins de 26 ans	8,9	10,3	10,5	11,4	9,3	13,2	10,0	11,7	10,8	11,7
De 26 à 50 ans	7,9	9,0	9,2	9,4	8,3	8,7	8,4	9,2	8,7	10,0
Plus de 50 ans	5,7	6,4	5,3	6,1	5,6	5,3	5,8	6,5	5,8	7,2
Taux d'accès des travailleurs handicapés	9,7	11,8	10,1	12,7	9,2	9,6	10,3	12,2	10,5	13,2
Taux d'accès selon le niveau de diplôme										
Niveau infra-bac et bac non obtenu	9,1	9,1	9,8	10,0	8,5	9,5	8,6	9,8	9,3	10,7
Niveau bac	9,5	10,2	10,0	10,6	9,5	11,2	9,8	11,0	10,3	11,1
Niveau bac + 2 et supérieur	6,8	8,7	8,1	8,7	7,7	9,1	8,1	8,8	8,0	9,1

Source : base FORCE, Dares.

Champ : demandeurs d'emploi, cohorte 2021, France Métropolitaine.

Note : le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi se définit comme la probabilité pour un individu inscrit sur les listes de France Travail d'entrer en formation à des échéances spécifiques déterminées.

Lecture : en 2021, le taux d'accès des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en Seine-Saint-Denis s'élevait à 13,2 %, toutes formations confondues.

Taux de recours au CPF autonome par les demandeurs d'emploi en Île-de-France en 2022

Effectifs et %	Taux de recours au CPF*	Demandeurs d'emplois	Entrées en formation CPF
Paris	10,9	209 330	22 730
Seine-et-Marne	13,2	117 236	15 440
Yvelines	12,7	110 584	14 010
Essonne	14,1	100 819	14 190
Hauts-de-Seine	12,0	127 222	15 260
Seine-Saint-Denis	12,9	181 997	23 510
Val-de-Marne	12,9	117 918	15 270
Val-d'Oise	13,2	113 204	14 910
Île-de-France	12,5	1 078 305	135 300
France entière	9,2	6 197 759	568 670

* Le taux de recours est estimé par le rapport entre le nombre d'entrées en formation en CPF et la moyenne annuelle des demandeurs d'emplois.

Source : France Travail - STMT, données brutes / Fichier des entrées en formation, données brutes.

Champ : moyenne des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail par Département - France et Île-de-France - Janvier 2022 à décembre 2022 - Données brutes /entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le CPF par département d'Île-de-France en 2022.

Lecture : 12,9 % des entrées en formation des demandeurs d'emploi de Seine-Saint-Denis ont été financées par le CPF en 2022.

Le Compte Personnel de Formation (CPF) institué par la loi du 5 mars 2014 vise à favoriser l'accès de son titulaire à la formation professionnelle tout au long de sa vie. La loi du 5 septembre 2018 a cherché à renforcer cette capacité en ouvrant plus largement les formations accessibles et en monétisant des droits accumulés jusque-là en heures.

Suite à ce texte, le « Parcours Achat Direct » (PAD) est mis en place à compter du 25 novembre 2019. Il s'agit d'un nouveau mode d'inscription et de paiement des formations CPF. Le CPF devient « Mon compte formation », une application mobile et un portail numérique où les salariés du privé, les indépendants et les chômeurs peuvent s'inscrire, directement et sans aucun intermédiaire, à une formation parmi l'offre éligible.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution du nombre d'entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le compte personnel de formation autonome **entre 2021 et 2022**

	Nombre d'entrées CPF en 2021	Nombre d'entrées CPF en 2022	Coefficient multiplicateur 2021/2022
Paris	28 270	22 730	0,8
Seine-et-Marne	17 630	15 440	0,9
Yvelines	15 750	14 010	0,9
Essonne	16 810	14 190	0,8
Hauts-de-Seine	18 910	15 260	0,8
Seine-Saint-Denis	27 550	23 510	0,9
Val-de-Marne	18 020	15 270	0,8
Val-d'Oise	17 910	14 910	0,8
Île-de-France	160 850	135 300	0,8
France entière	632 730	568 670	0,9

Source : France Travail, Fichier des entrées en formation, données brutes.

Champ : entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le CPF par département d'Île-de-France en 2021 et 2022.

Lecture : le nombre d'entrants en formation CPF résidant en Seine-Saint-Denis a été multiplié par 0,9 entre 2021 et 2022.

Le CPF s'adresse à :

- toutes les personnes de 16 ans et plus ;
- par dérogation, les jeunes de 15 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage, sont également concernés ;
- le Compte Personnel de Formation (CPF) est fermé à la date à laquelle son titulaire a fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, par exception au titre des activités bénévoles et de volontariat que le salarié exerce. Dès 65 ans, le compte CPF est automatiquement fermé pour les salariés ayant liquidés leurs droits à la retraite et n'ayant pas repris d'activité salariée.

Depuis 2020, les salariés ayant effectué une durée de travail supérieure ou égale à la moitié de la durée légale ou conventionnelle du travail sur l'ensemble de l'année 2019 ont acquis 500 euros par an pour se former (plafonné à 5 000 euros).

Pour les salariés peu ou pas qualifiés qui n'auraient pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme classé au niveau 3 (CAP, BEP), le montant annuel du crédit CPF est majoré à 800 euros (plafonné à 8 000 euros).

Peuvent être éligibles au CPF les formations suivantes :

- une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- une attestation de validation de bloc de compétences faisant partie d'une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- une certification ou une habilitation enregistrée dans le Répertoire Spécifique (RS), dont la certification relative au socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) ;
- les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) mentionnées au 3° de l'article L.6313-1 ;
- le bilan de compétences ;
- les actions de formation dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises mentionnées ayant pour objet de réaliser leur projet de création ou de reprise d'entreprise et pérenniser l'activité de celle-ci ;
- la préparation de l'épreuve théorique du Code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger (permis B) et du groupe lourd.

Depuis 2022, les organismes de formation doivent disposer de la certification Qualiopi afin de pouvoir exercer via le portail numérique « Mon compte formation ».

Les diplômés aux professions sociales en 2022

Diplômes*	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de diplômés	% de diplômés
DEAES** (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)	1 616	1 556	1 270	79
DEEJE éducateur de jeunes enfants	1 034	997	762	74
DEASS assistant de service social	492	457	358	73
CAFERUIS cadre intermédiaire	453	449	339	75
DEAF (Diplôme d'État d'Assistant Familial)	130	121	111	85
DEIS ingénierie sociale	44	42	36	82
TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)	41	33	31	76
DEMF médiation familiale	39	39	30	77
DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale)	3	3	3	100
Total général	3 852	3 697	2 940	76

* Voie directe et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

** Le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Source : DRIEETS Île-de-France, département certification.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Les diplômés aux professions sanitaires en 2022

Diplômes*	Nombre de candidats inscrits	Nombre de diplômés	Non admis	% de diplômés
DEI	5 003	4 659	344	93,1
DEAS (aide soignant)	3 239	2 397	842	74,0
DEAP (auxiliaire puériculture)	2 070	1 570	416	75,8
DE Ambulancier	794	749	45	94,3
DE Masseur-kiné	734	729	21	99,3
DE Psychomotricien	454	437	17	96,3
DE Puéricultrice	325	238	87	73,1
DE Cadre de Santé	304	302	2	99,3
DE Ergothérapeute	199	188	38	94,5
DE Pédicure-Podologue	197	194	3	98,5
DE IBODE	166	164	2	98,8
DE IADE	142	142	-	100,0
DE Manipulateur Radio	102	102	-	100,0
DPPH (prép. pharmacie hospit.)	21	4	17	19,0
Total paramédical	13 750	11 875	1 834	86,4

* Voie directe et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Source : DRIEETS Île-de-France, département certification.

Ne sont pas compris dans ce tableau les diplômés étrangers autorisés à exercer (788 autorisations ont été notifiées en 2021).

Les missions locales

Les missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2022, le territoire francilien était couvert par 63 missions locales.

Les jeunes suivis en 2022

Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de missions locales	1	11	8	6	8	12	11	6	63
Nombre de jeunes en premier accueil	7 635	9 909	6 483	5 634	5 558	11 885	8 268	8 215	63 587
Jeunes entrés en PACEA (entrées initiales) ⁽¹⁾	4 281	5 841	4 524	3 777	3 689	8 904	4 135	4 412	39 563
Jeunes entrés en Garantie Jeunes ⁽²⁾	532	585	307	307	194	629	437	491	3 482
Jeunes entrés en CEJ ⁽³⁾	2 503	3 912	2 080	1 608	1 973	4 607	2 526	3 036	22 245
Nombre de jeunes accompagnés⁽⁴⁾	18 665	19 736	18 465	20 867	14 471	34 248	21 121	22 480	170 053
Répartition par sexe									
Hommes	59,3	54,7	55,7	54,2	57,6	55,6	56,4	54,9	55,9
Femmes	40,7	45,3	44,3	45,8	42,4	44,4	43,6	45,1	44,1
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	6,2	11,6	7,9	9,6	7,7	6,5	7,3	7,8	8,0
18-21 ans	49,8	55,1	49,9	51,0	50,7	53,3	52,1	52,8	52,0
22-25 ans	43,5	32,8	40,9	38,7	39,6	38,9	39,3	38,5	39,0
26 ans et plus	0,5	0,5	1,3	0,6	2,0	1,2	1,3	0,9	1,0
Répartition par niveau scolaire⁽⁵⁾ à l'entrée									
Niveau bac + 2 minimum	15,3	9,6	12,3	11,5	14,8	9,9	11,8	9,4	11,5
Niveau baccalauréat	42,0	47,4	46,3	47,4	47,7	51,1	47,6	50,0	47,8
Niveau CAP/BEP	21,1	24,9	22,1	22,7	19,9	20,5	22,1	21,3	21,8
Sans diplôme	21,6	18,2	19,3	18,5	17,6	18,5	18,5	19,3	18,9

Source : I-milo, extraction février 2024, Traitement DRIEETS Île-de-France.

- (1) Le **Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)** est un cadre d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans mis en place par les missions locales depuis 2017, qui se compose de phases d'accompagnement successives pour une période maximale de 24 mois et qui ouvre droit à une allocation ponctuelle selon la situation et les besoins du jeune.
- (2) La **Garantie Jeunes (GJ)** est un dispositif créé fin 2013 pour offrir un accompagnement renforcé aux jeunes de moins de 26 ans en risque d'exclusion sociale. Elle a été remplacée par le CEJ en mars 2022.
- (3) Le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** remplace la Garantie Jeunes le 1^{er} mars 2022. Il peut être mis en œuvre par France Travail ou les missions locales. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas de formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois et peut être prolongé jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes en dispositif sont suivis par un conseiller dédié. L'accompagnement prend la forme d'un programme intensif de 15-20 heures par semaine avec une mise en activité régulière (stages, activités collectives, immersions, etc.).
- (4) Jeunes accompagnés : jeunes ayant bénéficié, au cours des douze derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un évènement au sein du réseau des missions locales, de type entretien individuel, information collective ou atelier.
- (5) Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplôme ait été obtenu ou non.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'Insertion par l'Activité Économique* (SIAE) dans les départements en 2022

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	13	7	5	6	9	5	5	8	58
Entreprise d'Insertion (EI)	45	14	17	15	36	40	20	16	203
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	9	5	7	5	8	16	7	6	63
Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)*	46	15	19	26	21	56	23	30	236
Total	113	41	48	52	74	117	55	60	560

* Y compris 3 ACI pénitentiaires, non compris 10 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Salariés en insertion dans les SIAE** en 2022

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	2 231	1 450	1 647	1 664	1 425	597	586	905	10 505
Entreprise d'Insertion (EI)	1 222	544	797	291	1 090	1 433	524	189	6 090
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	899	607	376	715	886	1 882	679	352	6 396
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)*	1 939	1 072	670	1 128	760	1 583	857	990	8 999
Total	6 291	3 673	3 490	3 798	4 161	5 495	2 646	2 436	31 990

* Y compris 3 ACI pénitentiaires, non compris 10 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

** Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE, les salariés ayant travaillé dans la structure (ACI, EI) ou mis à disposition via la structure (AI, ETTI) au cours de l'année 2022.

Source : ASP Extranet IAE.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Salariés en Équivalent Temps Plein d'insertion (ETP)** en 2022

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	511	258	225	360	252	133	148	219	2 106
Entreprise d'Insertion (EI)	666	264	379	159	565	722	272	87	3 114
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	404	174	128	250	328	613	257	135	2 289
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)*	761	384	253	475	298	645	316	342	3 474
Total	2 479	1 087	991	1 265	1 453	2 130	1 029	783	11 217

* Y compris 3 ACI pénitentiaires, non compris 10 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

** Calcul des ETP : dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion. Dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures. Dans les ETTI, un ETP est égal à 1 600 heures. Dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

Source : ASP Extranet IAE.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Salariés en insertion embauchés par les SIAE en 2022

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 228	718	1 074	777	777	289	317	341	5 521
Entreprise d'Insertion (EI)	619	319	431	158	602	756	283	119	3 287
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	475	415	250	434	509	1 279	428	235	4 025
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)*	993	596	350	597	398	840	422	569	4 765
Total	3 315	2 048	2 105	1 966	2 286	3 164	1 450	1 264	17 598

* Y compris 3 ACI pénitentiaires, non compris 10 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles



► [Synthèse thématique n°104, L'Insertion par l'Activité Economique de 2017 à 2021 : la croissance d'un secteur qui se transforme.](#)

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE* en 2022

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	33,5	45,6	37,7	43,1	26,6	31,7	34,9	45,0	36,3
Seniors (50 ans et plus)	22,4	23,7	17,9	25,4	23,6	22,8	18,6	25,8	22,7
Jeunes (moins de 26 ans)	16,3	14,6	29,5	16,9	16,8	19,3	17,6	17,8	18,2
Sans emploi depuis deux ans et plus**	40,2	39,2	27,2	39,4	32,0	33,8	43,3	36,5	36,5
Bénéficiaires du RSA	34,9	42,5	24,9	33,6	29,0	28,7	30,7	28,8	31,9
Bénéficiaires de l'ASS	2,2	3,4	2,4	3,8	3,0	3,2	3,0	2,8	2,9
Bénéficiaires de l'AAH	1,6	2,5	1,6	1,8	1,8	1,3	2,0	1,1	1,7
Total	6 291	3 673	3 490	3 798	4 161	5 495	2 646	2 436	31 990

* Y compris 3 ACI pénitentiaires, non compris 10 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

** Le calcul de la part des salariés sans emploi depuis deux ans et plus s'effectue sur le total de salariés en insertion pour lequel nous disposons de l'information de la durée sans emploi.

Source : ASP Extranet IAE.

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE* en 2022

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	25	24	29	31	32	29	26	30	28
Emploi de transition	13	18	14	15	12	12	13	11	13
Sorties positives	26	19	30	22	24	23	31	21	25
Autres sorties	36	38	26	33	32	36	30	38	34
Nombre total de sorties prises en compte	1 723	864	762	911	922	1 465	897	673	8 217

* Y compris 3 ACI pénitentiaires, non compris 10 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE.

Les entreprises adaptées

Les entreprises adaptées* par département en 2023⁽¹⁾

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'entreprises (EA)	13	8	11	8	22	12	13	10	97
Nombre d'ETP financés ⁽²⁾	570,79	140,2	269,01	194,04	494,59	674	190,38	322	2 855,01
Enveloppe financière des aides (en %)	20,2	5,2	9,9	5,8	18,4	21,4	7,1	12,1	100

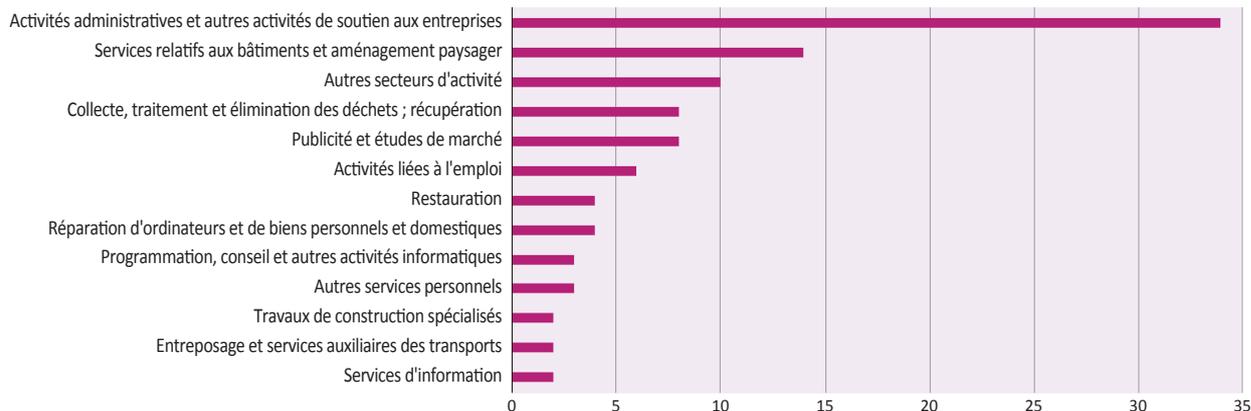
* Une entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire (employeurs privés et publics), soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs totaux.

Source : DRIEETS Île-de-France, département Solidarités Emploi 2023.

(1) Le cadre de référence est défini par l'instruction n°DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019.

(2) Le nombre d'Équivalents Temps Plein (ETP) financés comptabilise les aides au poste socle, les aides au poste CDD-T et le nombre d'ETP en EATT.

Principaux secteurs d'activité des entreprises adaptées en 2023 (%)



Source : DRIEETS Île-de-France, département Solidarités Emploi 2023.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

L'activité partielle

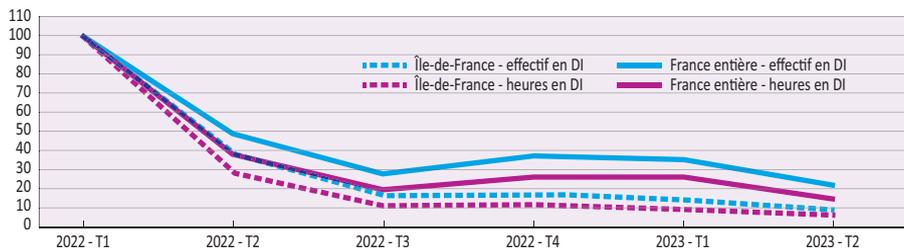
Effectifs et heures indemnisées par l'activité partielle entre le 2^e trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023

Trimestre	Île-de-France			France entière		
	Nombre de demandes d'indemnisation	Effectif en demandes d'indemnisation*	Heures en demandes d'indemnisation	Nombre de demandes d'indemnisation	Effectif en demandes d'indemnisation*	Heures en demandes d'indemnisation
2022-T2	8 890	47 710	4 802 805	36 620	155 230	14 885 360
2022-T3	5 070	20 430	2 020 410	22 505	87 935	7 647 870
2022-T4	4 365	21 310	2 113 990	20 440	117 960	10 191 770
2023-T1	3 370	17 115	1 682 440	19 075	111 925	10 227 080
2023-T2	1 935	10 580	912 825	12 125	68 545	5 717 465

* Moyenne trimestrielle du nombre mensuel de salariés (ayant été placés au moins une heure dans le mois) en activité partielle.

Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

Évolution des effectifs et des heures indemnisés au titre de l'activité partielle (base 100 au 1^{er} trimestre 2022)



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

Lecture : entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023, le nombre d'effectifs et le nombre d'heures en demande d'indemnisation en Île-de-France ont respectivement baissé de 91 % et 95 %.

Activité partielle / chômage partiel

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire.

Les entreprises disposent d'un délai pour déposer leurs Demandes d'Indemnisation (DI) après avoir placé leurs salariés en activité partielle. En complément des données administratives (DAP et DI), les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) des entreprises sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisation qui seront déposées a posteriori par les entreprises. Cette estimation mobilisant les DSN est réalisée pour les deux derniers trimestres de diffusion.

L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.



→ Références.

Répartition par département des heures indemnisées au titre de l'activité partielle depuis le 1^{er} trimestre 2022

Trimestre	2022-T2	2022-T3	2022-T4	2023-T1	2023-T2
Paris	887 405	465 335	374 905	308 045	149 855
Seine-et-Marne	306 280	147 355	162 340	151 110	59 040
Yvelines	511 700	239 150	374 955	296 285	249 370
Essonne	152 815	95 760	126 185	72 735	32 220
Hauts-de-Seine	533 450	303 190	285 655	281 480	164 820
Seine-Saint-Denis	1 834 135	482 190	522 670	372 245	106 180
Val-de-Marne	295 165	152 175	170 765	122 185	88 225
Val-d'Oise	281 855	135 255	96 515	78 350	63 120
Île-de-France	4 802 805	2 020 410	2 113 990	1 682 435	912 830
France entière	14 885 360	7 647 870	10 191 770	10 227 080	5 717 465

Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

Répartition par secteur d'activité des heures indemnisées au titre de l'activité partielle en Île-de-France au 2^e trimestre 2023 (en % du total)

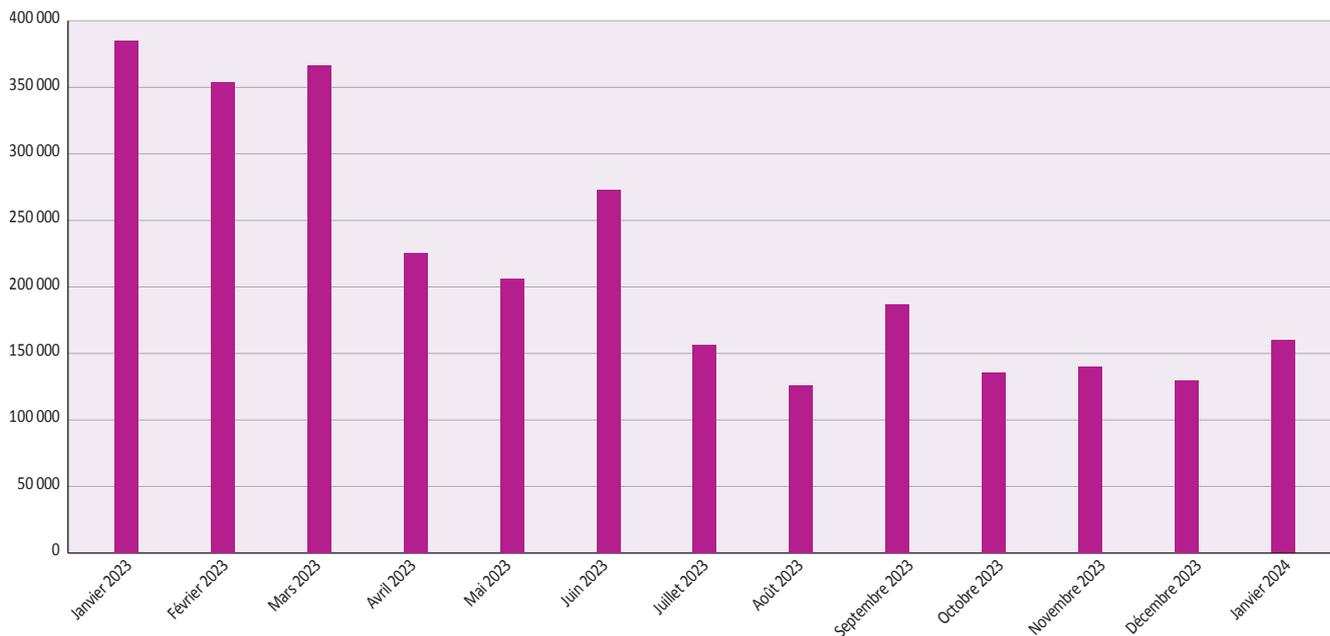


Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : Île-de-France ; salariés du secteur privé.

Lecture : au 2^e trimestre 2023, près de 90 % des heures indemnisées sont attribuées aux secteurs du commerce, des activités spécialisées et de l'industrie manufacturière.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Évolution des heures indemnisées au titre de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) en Île-de-France, depuis janvier 2023



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : Île-de-France ; salariés du secteur privé.

Lecture : entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} janvier 2024, le nombre d'heures indemnisées au titre de l'activité partielle de longue durée a diminué de plus de 220 000 heures, passant de plus de 380 000 à près de 160 000 heures.

Minima sociaux et prime d'activité

Les allocataires au 31 décembre 2022

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Revenu de solidarité active (RSA)*	65 135	32 493	26 474	30 338	32 011	85 821	46 437	36 609	355 318	1 685 541
Prime d'activité*	103 958	89 594	72 153	76 947	72 437	123 242	81 849	76 549	696 729	4 618 670
Allocation aux adultes handicapés (AAH)*	32 335	20 380	16 095	17 105	19 965	32 427	19 694	16 718	174 719	1 248 213
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	9 423	4 459	4 368	3 617	5 744	10 059	6 040	5 532	49 242	248 009

* Pour les données Cnaf, la répartition est faite selon le département de la caisse de gestion.

Sources : Cnaf et MSA ; France Travail (extrait du panorama statistique 2023 ; DREES).

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une allocation qui garantit un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer.

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est destinée à apporter une aide financière aux personnes handicapées, âgées de 20 ans ou plus, disposant de revenus modestes.

L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, justifiant au moins de cinq années d'activité salariée dans les dix ans précédant la rupture de leur contrat de travail.

La prime d'activité est une prestation sociale destinée à compléter les revenus d'activité professionnelle des travailleurs modestes. Elle est versée mensuellement par la CAF ou la MSA et son montant varie en fonction des ressources et de la composition du foyer fiscal.

→ Plus d'infos sur idf.driiets.gouv.fr/Chiffres-cles

La protection des personnes vulnérables

Les mesures d'aide sociale départementale au 31 décembre 2022*

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Aides sociales aux personnes âgées	27 817	17 809	14 237	13 914	18 862	24 924	21 356	14 277	153 196	1 428 519
<i>Dont Aide à domicile (APA à domicile, aides ménagères)</i>	15 400	11 069	7 232	5 908	9 651	16 901	13 000	7 887	87 048	777 821
<i>Dont Aide à l'accueil (APA en établissement, aide sociale à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers)</i>	12 417	6 740	7 005	8 006	9 211	8 023	8 356	6 390	66 148	650 698
Aides sociales aux personnes handicapées	14 359	9 500	9 926	9 744	9 536	14 603	8 181	8 117	83 966	588 286
<i>Dont Aide à domicile (PCH, ACTP à domicile, Aides ménagères)</i>	8 798	6 577	6 707	6 920	6 588	11 760	5 459	6 069	58 878	425 903
<i>Dont Aide à l'accueil (ACTP en établissement, Aides à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers, accueil de jour)</i>	5 561	2 923	3 219	2 824	2 948	2 843	2 722	2 048	25 088	162 383

* Totalise un nombre de mesures d'aide sociale et non d'individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide.

Source : DREES, Enquête Aide sociale 2022 (extrait du panorama statistique 2023 ; DREES).

Note : un bénéficiaire d'une aide sociale aux personnes âgées ou aux personnes handicapées est une personne ayant des droits ouverts au 31 décembre, hormis pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Dans ce cas, ce sont des personnes payées au titre du mois de décembre qui sont dénombrées. PCH : Prestation de Compensation du Handicap ; ACTP : Allocation Compensatrice pour Tierce Personne.

Personnes majeures prises en charge par des mandataires au 31 décembre 2022

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de personnes prises en charge par des mandataires individuels	3 607	2 560	1 450	1 004	2 726	2 278	1 945	1 734	17 304	101 296
Nombre de personnes prises en charge par des services mandataires	5 684	4 920	4 133	4 400	3 390	3 955	3 663	2 869	33 014	380 980
Nombre total de personnes prises en charge par des mandataires individuels et des services mandataires	9 291	7 480	5 583	5 404	6 116	6 233	5 608	4 603	50 318	482 276

Source : DGCS (extrait du panorama statistiques 2023 ; DREES).

Le Juge des contentieux à la protection décide de la mise en place d'une mesure de protection (mesure d'accompagnement judiciaire, sauvegarde de justice, curatelle, curatelle renforcée ou tutelle). Il l'attribue prioritairement à un membre de la famille, ou à défaut, à un professionnel. Il existe trois catégories d'exercice de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs : les services mandataires, les mandataires exerçant à titre individuel et les mandataires exerçant leur activité en qualité de préposé d'établissement.

Quel que soit le type d'exercice, l'accompagnement du mandataire est fonction du type de mesure prise par les services de la justice :

- sauvegarde de justice et curatelle (aux biens et/ou à la personne) : le mandataire assiste le majeur dans ses démarches ;
- tutelle (au bien et/ou à la personne) : le mandataire représente le majeur.



► Mandataires judiciaires à la protection des majeurs handicap.gouv.fr

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

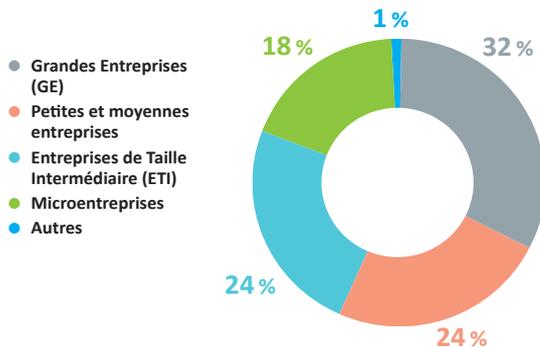


Ce dernier chapitre offre un aperçu de l'**activité économique régionale** à travers divers indicateurs. Il inclut des données sur les entreprises et établissements du secteur privé, l'économie sociale et solidaire, les plans de sauvegarde de l'emploi, les ruptures conventionnelles collectives, ainsi que de nombreux autres indicateurs. **Des nouveaux indicateurs portant sur les actions de la DRIETS** en matière de protection économique du consommateur et de régulation concurrentielle des marchés **ont été ajoutés**. En **2023**, malgré un net ralentissement, **l'économie francilienne reste l'une des plus dynamiques de France métropolitaine, avec une hausse de 2,4 % des créations d'entreprises**. La petite couronne, en particulier la Seine-Saint-Denis, est le principal moteur de cette dynamique.

295 726 créations d'entreprises en Île-de-France en 2023 (+2,4 % par rapport à 2022)

Vue d'ensemble

Répartition des effectifs par catégorie d'entreprises en Île-de-France en 2021

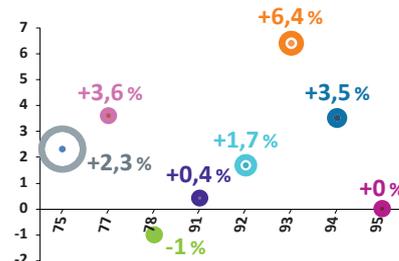


Répartition des créations d'entreprises par département en 2023 et dynamique par rapport à 2022 (en %)

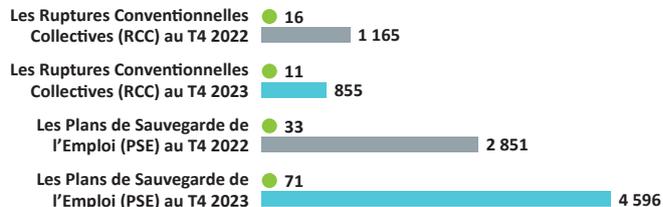
- 75 Paris
- 77 Seine-et-Marne
- 78 Yvelines
- 91 Essonne
- 92 Hauts-de-Seine
- 93 Seine-Saint-Denis
- 94 Val-de-Marne
- 95 Val-d'Oise

Note : la taille des bulles représente le poids de chaque département dans le total des entreprises créées en Île-de-France en 2022.

Lecture : en 2023, parmi les 295 726 entreprises créées en Île-de-France (IDF), 30,8 % d'entre elles ont été créées à Paris ; ces créations ont augmenté de +2,3 % par rapport à 2022.



Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC) en Île-de-France

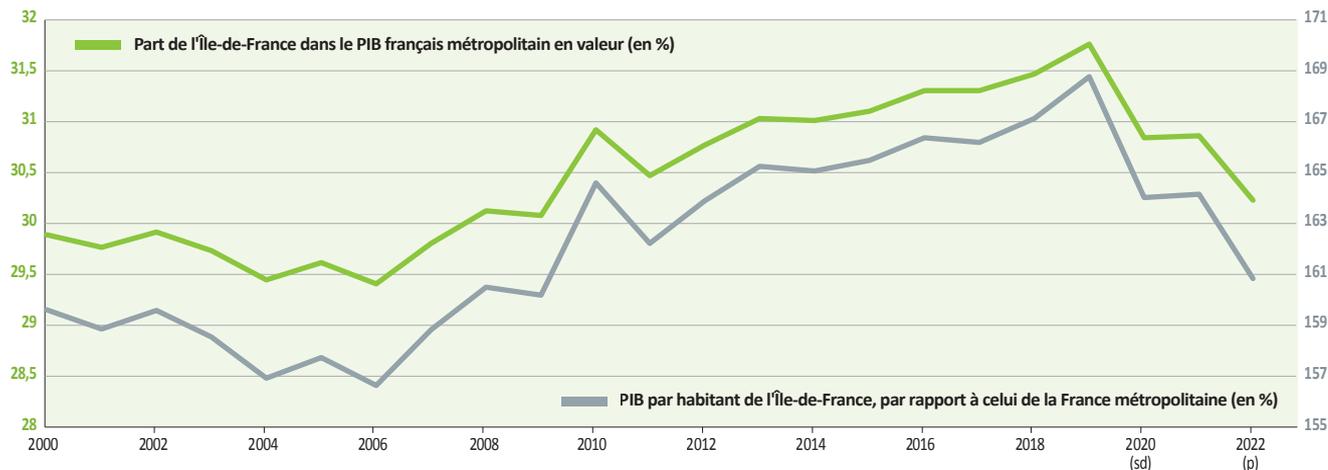


● Nombre de procédures enregistrées ■ Nombre d'emplois menacés dans des établissements franciliens

Autres indicateurs clés

- En 2022, le PIB par habitant d'Île-de-France est **1,61 fois** plus important que celui de France métropolitaine
- Au 31 décembre 2021, l'Île-de-France représente **25,2 %** de l'emploi salarié privé français
- En 2020, trois secteurs représentent plus d'**1/3** de l'emploi total en Île-de-France
 - Gestion : **18,2 %**
 - Services de proximité : **9,9 %**
 - Administration publique : **9 %**

Le Produit Intérieur Brut (PIB)



Source : Insee - Comptes régionaux, estimations de population.

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2020 sont en base 2014. Les données 2020 et 2021 sont semi-définitives, celles de 2022 sont provisoires.

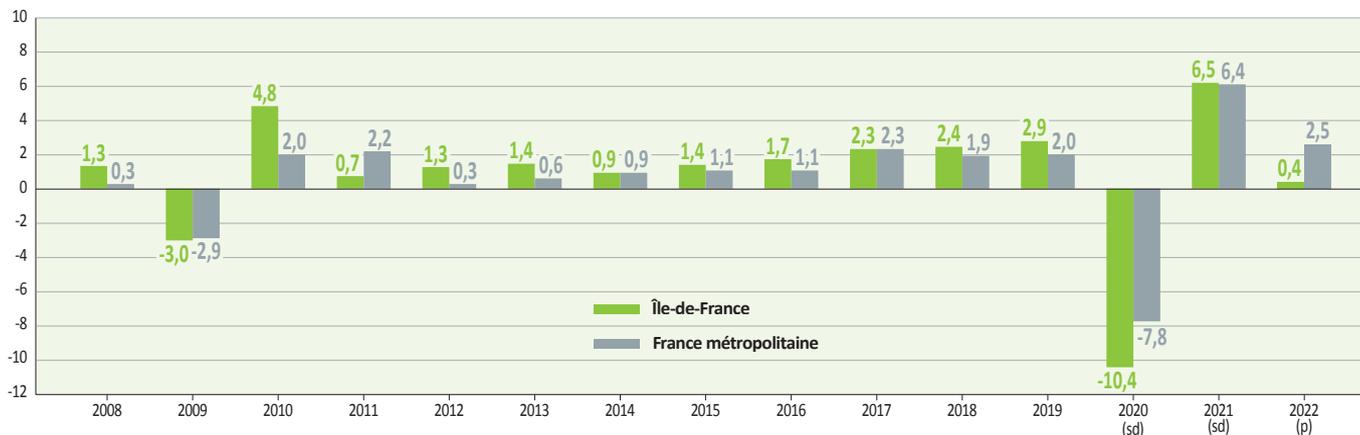
Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

Le PIB par habitant est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Lecture : en 2022, le PIB par habitant d'Île-de-France est 1,61 fois plus important que celui de France métropolitaine.

Les PIB régionaux en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional. De plus, le calcul du PIB régional est sujet à des biais liés à la présence d'entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions et à la concentration de certains secteurs. Ces facteurs peuvent entraîner des problèmes de comptabilisation et rendre difficile l'attribution précise de la valeur ajoutée à chaque région. Il est donc important de prendre en compte ces limites lors de l'interprétation des données du PIB régional de l'Île-de-France.

Évolution du produit intérieur brut en volume (évolution annuelle, en %)



Source : Insee - Comptes régionaux

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2018 sont en base 2014. Les données 2020 et 2021 sont semi-définitives, celles de 2022 sont provisoires.

Le PIB réel ou en volume est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. L'évolution du produit intérieur brut en volume aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les PIB régionaux en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional. De plus, le calcul du PIB régional est sujet à des biais liés à la présence d'entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions et à la concentration de certains secteurs. Ces facteurs peuvent entraîner des problèmes de comptabilisation et rendre difficile l'attribution précise de la valeur ajoutée à chaque région. Il est donc important de prendre en compte ces limites lors de l'interprétation des données du PIB régional de l'Île-de-France.

Les entreprises du secteur privé

Note pour les données sur les entreprises et établissements du secteur privé issues de Flores :

Les statistiques sur les postes de travail sont dorénavant toujours localisées à la commune du poste, qui peut être différente de celle de l'établissement.
Le total des postes est ainsi légèrement différent de celui du dossier « Île-de-France » de l'Insee, localisés à l'établissement.

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié par taille au 31 décembre 2021

										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	136 361	26 859	27 781	23 540	39 818	36 991	29 515	24 121	344 986	1 531 465
De 10 à 19 salariés	12 542	2 647	2 465	2 273	3 963	3 375	2 654	2 342	32 261	139 883
De 20 à 49 salariés	7 266	1 419	1 350	1 323	2 857	1 734	1 575	1 242	18 766	80 301
De 50 à 99 salariés	2 199	426	425	409	1 157	463	397	327	5 803	24 566
De 100 à 249 salariés	1 434	200	256	250	884	307	239	189	3 759	13 873
De 250 à 499 salariés	480	53	110	82	415	125	105	59	1 429	4 380
De 500 à 999 salariés	264	33	69	38	238	53	62	24	781	2 013
1 000 salariés et plus	260	16	59	25	287	68	41	18	774	1 512
Total	160 806	31 653	32 515	27 940	49 619	43 116	34 588	28 322	408 559	1 797 993

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

Répartition des postes des entreprises* par taille d'entreprise au 31 décembre 2021

Taille										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonnes	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	20,8	18,7	16,7	16,9	10,1	17,8	17,6	20,4	17,2	19,4
De 10 à 19 salariés	10,5	9,3	7,9	8,5	5,1	8,5	8,5	10,1	8,6	9,5
De 20 à 49 salariés	13,3	12,2	9,7	11,6	8,2	10,1	11,3	12,7	11,2	12,5
De 50 à 99 salariés	8,5	8,1	6,7	7,7	7,1	6,2	6,6	7,5	7,5	8,5
De 100 à 249 salariés	11,5	9,3	8,3	10,3	11,2	8,8	8,5	9,5	10,2	10,8
De 250 à 499 salariés	7,2	6,1	7,2	7,9	9,9	6,7	8,1	7,4	7,7	7,7
De 500 à 999 salariés	7,0	6,7	8,4	8,1	10,4	6,8	7,9	7,2	7,9	7,1
1 000 salariés et plus	21,2	29,7	35,3	29,1	38,2	35,0	31,5	25,2	29,6	24,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Effectifs de postes et répartition (en %) par catégorie d'entreprises en 2021

Catégorie d'entreprise	Île-de-France		France (hors Mayotte)	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Microentreprises*	947 830	19,2	3 939 514	20,1
Petites et moyennes entreprises	1 223 211	24,8	5 671 966	28,9
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	1 183 063	24,0	4 770 661	24,3
Grandes entreprises (GE)	1 507 456	30,5	4 729 964	24,1
Autres	74 860	1,5	515 108	2,6
Total	4 936 420	100	19 627 213	100

* Le terme « microentreprises » fait référence aux entreprises de moins de 10 salariés, conformément à la définition utilisée par l'Insee. Il est important de noter que cette définition ne se réfère pas aux entreprises soumises au régime social et fiscal de la microentreprise.

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées au poste (qui peut être différente de la localisation de l'établissement).

Lecture : les entreprises privées de catégorie PME ont 1 223 211 postes localisés en Île-de-France.



► [Insee : statistiques et études.](#)

Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par taille au 31 décembre 2021

Taille										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	151 506	31 055	32 471	26 946	45 135	40 698	32 915	26 980	387 706	1 794 475
De 10 à 19 salariés	14 293	3 467	3 327	3 046	4 842	4 219	3 332	2 941	39 467	183 791
De 20 à 49 salariés	7 912	2 206	1 966	1 872	3 482	2 367	2 145	1 785	23 735	111 194
De 50 à 99 salariés	2 418	716	718	701	1 542	756	698	586	8 135	37 041
De 100 à 249 salariés	1 398	360	362	372	1 024	471	355	281	4 623	18 506
De 250 à 499 salariés	377	90	126	115	369	170	141	78	1 466	4 889
De 500 à 999 salariés	146	39	54	28	172	72	57	21	589	1 512
1 000 salariés et plus	86	7	24	18	103	31	24	15	308	622
Total	178 136	37 940	39 048	33 098	56 669	48 784	39 667	32 687	466 029	2 152 030

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores). Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Répartition des postes des établissements par taille d'établissement au 31 décembre 2021 (en %)

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	24,0	22,4	20,6	20,1	11,9	20,0	20,3	23,7	20,1	23,7
De 10 à 19 salariés	12,5	12,0	10,5	11,0	6,7	10,4	10,5	12,6	10,6	12,5
De 20 à 49 salariés	15,7	17,8	14,2	15,7	11,0	13,4	15,5	17,7	14,7	17,2
De 50 à 99 salariés	10,8	12,8	11,3	12,9	10,9	9,7	11,2	12,8	11,2	12,8
De 100 à 249 salariés	13,8	13,7	12,2	14,7	15,6	13,2	12,6	12,8	13,8	14,1
De 250 à 499 salariés	8,2	7,3	9,6	10,7	12,5	11,2	11,2	9,3	9,9	8,5
De 500 à 999 salariés	6,1	5,8	8,1	4,8	11,7	9,8	9,0	5,3	7,9	5,2
1 000 salariés et plus	8,9	8,1	13,4	10,1	19,7	12,3	9,7	5,8	11,7	5,9
Total effectifs salariés	1 512 898	382 009	421 274	368 185	968 241	547 711	423 688	312 414	4 936 420	19 627 213

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores). Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par grand secteur au 31 décembre 2021

Taille										
Agriculture	117	839	392	246	22	18	39	235	1 908	109 852
Industrie	4 635	2 431	1 853	1 788	1 983	2 215	1 668	1 795	18 368	143 516
Construction	8 208	6 282	4 635	5 585	4 285	10 298	6 008	6 046	51 347	252 811
Commerce	27 072	8 269	8 024	6 837	8 971	10 288	7 695	6 709	83 865	433 467
Services	138 104	20 119	24 144	18 642	41 408	25 965	24 257	17 902	310 541	1 212 384
Total	178 136	37 940	39 048	33 098	56 669	48 784	39 667	32 687	466 029	2 152 030

Source : Insee, Fichier LLocalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Répartition des postes des établissements par grand secteur au 31 décembre 2021 (en %)

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	1,4
Industrie	3,5	11,2	18,1	11,4	9,6	8,3	7,8	10,7	8,5	15,8
Construction	2,5	10,8	9,1	10,6	4,6	10,6	10,3	10,7	6,8	8,0
Commerce	12,0	21,2	17,4	18,4	12,5	15,0	19,4	19,8	15,2	17,4
Services	81,9	56,3	55,1	59,5	73,2	66,2	62,4	58,6	69,4	57,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Fichier LLocalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité détaillé en Île-de-France au 31 décembre 2021

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.	Part de l'Île-de-France (%)
Agriculture	117	839	392	246	22	18	39	235	1 908	109 852	1,7
Industries extractives	16	41	11	8	11	ss	ss	9	105	2 134	4,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 633	656	636	529	761	769	666	507	6 157	47 537	13,0
Fab. de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	913	44	33	28	98	314	61	46	1 537	5 438	28,3
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	340	174	98	138	131	149	100	128	1 258	10 635	11,8
Cokéfaction et raffinage	ss	ss	ss	ss	6	ss	ss	ss	9	54	16,7
Industrie chimique	164	58	34	37	90	43	31	49	506	2 925	17,3
Industrie pharmaceutique	32	10	13	7	37	ss	13	ss	125	510	24,5
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	82	179	92	88	92	82	77	80	772	9 281	8,3
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	98	330	204	196	63	167	114	256	1 428	16 214	8,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	71	53	89	114	72	31	52	54	536	2 287	23,4
Fabrication d'équipements électriques	53	44	42	42	44	47	26	46	344	2 020	17,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	38	113	71	85	49	58	48	74	536	4 703	11,4
Fabrication de matériels de transport	29	45	67	28	31	24	12	33	269	2 761	9,7
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	947	469	319	340	265	307	324	356	3 327	25 028	13,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	138	41	30	21	118	59	29	25	461	4 242	10,9
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	81	172	114	127	115	157	108	124	998	7 747	12,9
Construction	8 208	6 282	4 635	5 585	4 285	10 298	6 008	6 046	51 347	252 811	20,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	27 072	8 269	8 024	6 837	8 971	10 288	7 695	6 709	83 865	433 467	19,3
Transports et entreposage	3 089	1 991	1 252	1 748	1 854	3 787	2 195	2 218	18 134	67 465	26,9
Hébergement et restauration	19 168	3 104	3 328	2 510	5 158	4 180	3 453	2 521	43 422	205 986	21,1
Édition, audiovisuel et diffusion	7 513	233	435	295	1 802	715	499	201	11 693	22 761	51,4
Télécommunications	377	90	91	70	231	250	117	146	1 372	3 696	37,1
Activités informatiques et services d'information	7 378	680	1 415	926	3 626	1 085	1 342	919	17 371	37 323	46,5
Activités financières et d'assurance	9 014	1 488	1 689	1 247	2 867	1 246	1 412	1 075	20 038	97 110	20,6
Activités immobilières	7 350	964	1 244	858	1 937	997	1 153	785	15 288	57 327	26,7
Activités juridique, compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	23 732	2 333	3 975	2 362	7 201	2 388	2 987	2 192	47 170	156 076	30,2
Recherche-développement scientifique	623	26	66	151	128	33	74	15	1 116	3 531	31,6
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 471	539	629	509	1 523	685	654	432	9 442	29 878	31,6
Activités de services administratifs et de soutien	28 535	2 575	3 086	2 358	6 645	3 772	3 848	2 320	53 139	159 630	33,3
Administration publique	102	26	21	21	33	43	25	23	294	2 723	10,8
Enseignement	3 450	730	922	621	1 132	795	733	656	9 039	44 849	20,2
Activités pour la santé humaine	3 817	1 140	1 242	1 013	1 552	1 182	1 267	895	12 108	73 814	16,4
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2 299	757	991	736	1 257	827	806	666	8 339	47 312	17,6
Arts, spectacles et activités récréatives	4 881	1 427	1 402	1 273	1 432	1 477	1 387	1 009	14 288	75 900	18,8
Autres activités de services	12 020	2 015	2 355	1 944	3 023	2 498	2 301	1 827	27 985	126 550	22,1
Activités extra-territoriales	284	ss	ss	ss	7	ss	ss	ss	302	452	66,8
Nombre total d'établissements	178 136	37 940	39 048	33 098	56 669	48 784	39 667	32 687	466 029	2 152 030	21,7

ss : secret statistique. Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores). Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

L'emploi salarié privé

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé en Île-de-France au 31 décembre 2021

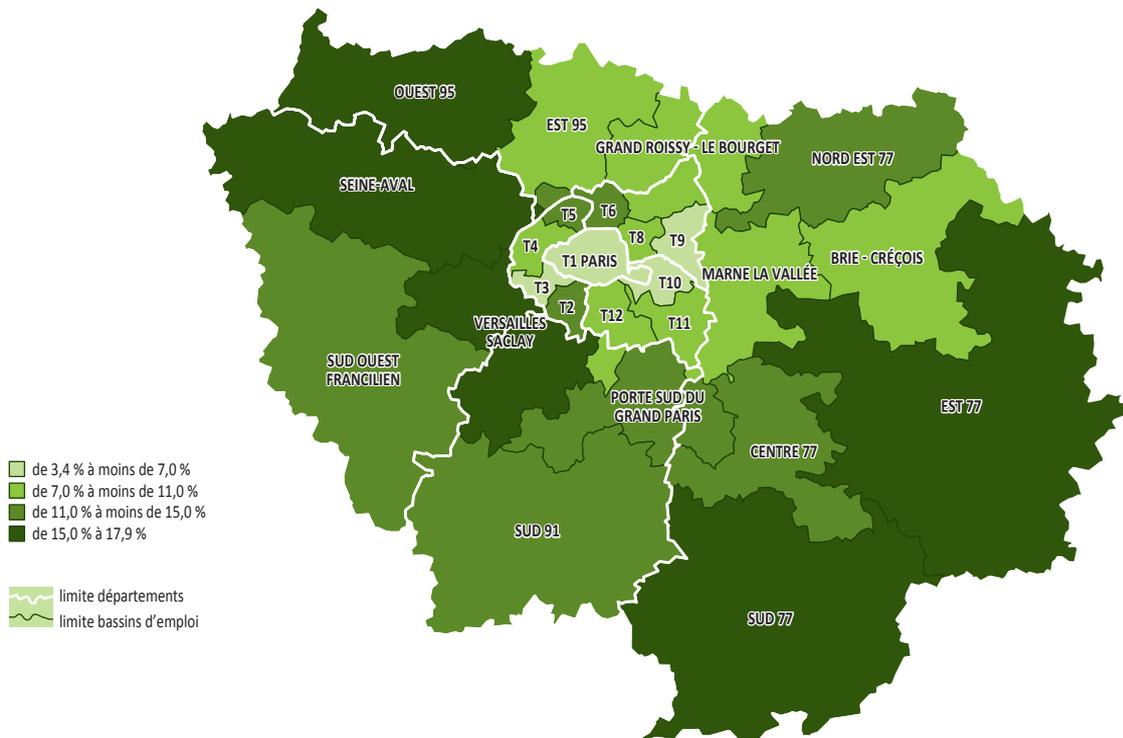
Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.	Part de l'Île-de-France (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	624	2 038	1 086	590	147	68	179	580	5 312	283 496	1,9
Industries extractives	645	ss	175	125	295	42	105	121	2 031	19 725	10,3
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	13 979	5 951	5 233	5 218	12 926	6 211	6 798	4 077	60 393	628 382	9,6
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	10 114	560	84	164	965	3 820	338	791	16 836	104 374	16,1
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2 187	2 227	693	1 895	847	1 772	1 003	1 240	11 864	165 867	7,2
Cokéfaction et raffinage	ss	482	ss	ss	523	193	ss	ss	1 198	8 392	14,3
Industrie chimique	4 004	2 157	1 544	1 015	11 583	2 345	1 321	3 273	27 242	145 504	18,7
Industrie pharmaceutique	750	378	703	1 850	6 175	519	3 219	429	14 023	78 373	17,9
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	1 094	3 985	2 162	2 393	2 340	1 296	1 480	2 063	16 813	245 425	6,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	628	5 720	4 295	2 357	1 076	2 423	1 485	3 178	21 162	362 190	5,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 360	1 571	9 840	9 129	9 281	340	3 107	2 573	37 201	124 308	29,9
Fabrication d'équipements électriques	594	1 545	1 027	1 276	3 966	1 159	616	1 444	11 627	103 815	11,2
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	ss	2 274	3 419	1 627	1 457	1 548	1 604	1 431	13 816	175 619	7,9
Fabrication de matériels de transport	2 335	3 632	33 143	4 890	13 464	5 493	2 195	3 351	68 503	344 478	19,9
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	7 177	5 397	7 511	4 736	3 930	3 102	5 214	5 414	42 481	281 571	15,1
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 311	2 633	2 160	1 781	18 161	9 770	1 135	1 369	43 320	169 436	25,6
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 343	3 776	4 194	3 403	6 368	5 219	3 520	2 594	30 417	151 376	20,1
Construction	38 080	41 306	38 510	38 917	44 528	58 049	43 836	33 519	336 745	1 561 777	21,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	182 274	80 828	73 411	67 625	121 308	82 018	82 227	61 913	751 604	3 416 051	22,0
Transports et entreposage	67 136	47 517	20 148	37 986	35 004	91 971	43 076	34 372	377 210	1 413 449	26,7
Hébergement et restauration	163 645	24 400	24 869	16 521	39 496	25 019	22 663	19 343	335 956	1 169 195	28,7
Édition, audiovisuel et diffusion	76 839	1 623	5 884	1 968	46 056	6 284	4 419	675	143 748	234 425	61,3
Télécommunications	12 736	1 597	2 758	4 193	14 813	5 454	2 707	1 762	46 020	113 118	40,7
Activités informatiques et services d'information	102 708	2 958	12 149	7 084	109 563	14 114	11 799	7 645	268 020	536 750	49,9
Activités financières et d'assurance	152 245	8 884	14 436	10 597	90 681	24 769	24 826	6 695	333 133	887 533	37,5
Activités immobilières	36 801	4 196	5 104	3 836	15 940	6 549	6 730	3 428	82 584	270 843	30,5
Activités juridiq., compta, gestion, archi., ingénierie, contrôle & anal. tech.	176 026	14 090	33 231	23 806	143 723	21 712	25 843	12 580	451 011	1 185 621	38,0
Recherche-développement scientifique	12 632	1 128	2 277	14 820	9 462	1 754	2 042	263	44 378	115 908	38,3
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	38 249	3 277	6 382	3 310	29 307	6 034	4 266	3 342	94 167	234 597	40,1
Activités de services administratifs et de soutien	136 822	36 355	38 194	39 806	75 540	87 314	50 554	41 481	506 066	1 573 346	32,2
Administration publique	13 464	2 824	2 663	2 169	3 299	7 400	3 518	2 163	37 500	181 205	20,7
Enseignement	52 788	6 395	11 250	6 846	17 838	8 854	10 090	8 075	122 136	523 465	23,3
Activités pour la santé humaine	34 334	9 439	9 722	10 401	20 277	12 571	13 297	9 211	119 252	611 780	19,5
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	59 435	22 287	25 296	21 215	30 592	21 546	20 250	18 842	219 463	1 336 135	16,4
Arts, spectacles et activités récréatives	36 241	20 757	7 317	6 349	11 779	7 825	8 256	5 193	103 717	339 035	30,6
Autres activités de services	62 659	7 295	10 402	8 287	15 384	13 059	9 921	7 940	134 947	524 213	25,7
Activités extra-territoriales	4 182	ss	ss	ss	147	95	ss	ss	4 523	6 535	69,2
Emploi salarié total	1 512 898	382 009	421 274	368 185	968 241	547 711	423 688	312 414	4 936 420	19 627 213	25,2

ss : secret statistique. Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores). Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

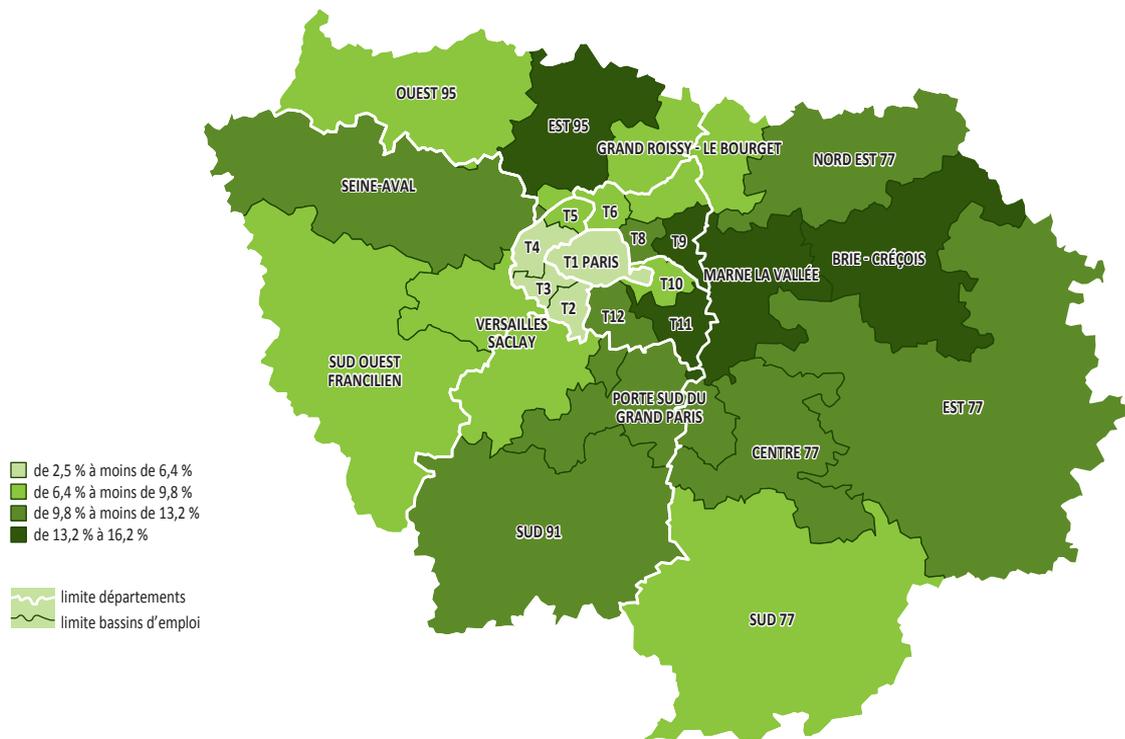
Part de l'industrie dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2021



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

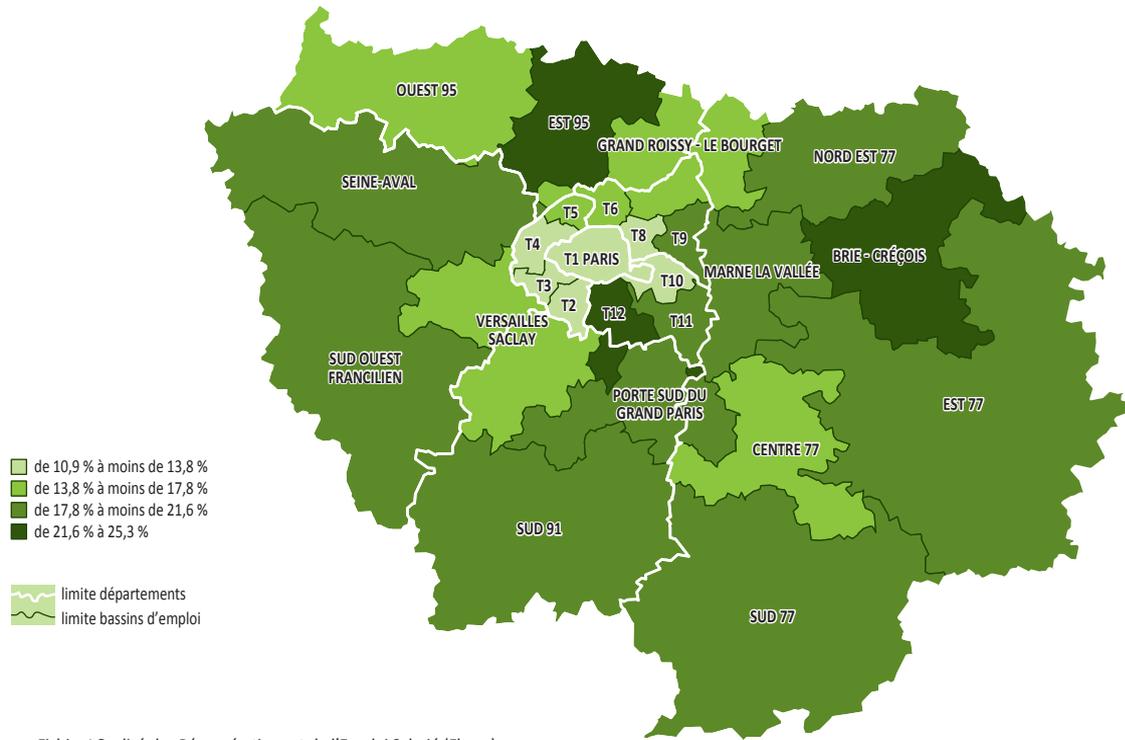
→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Part de la construction dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2021



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

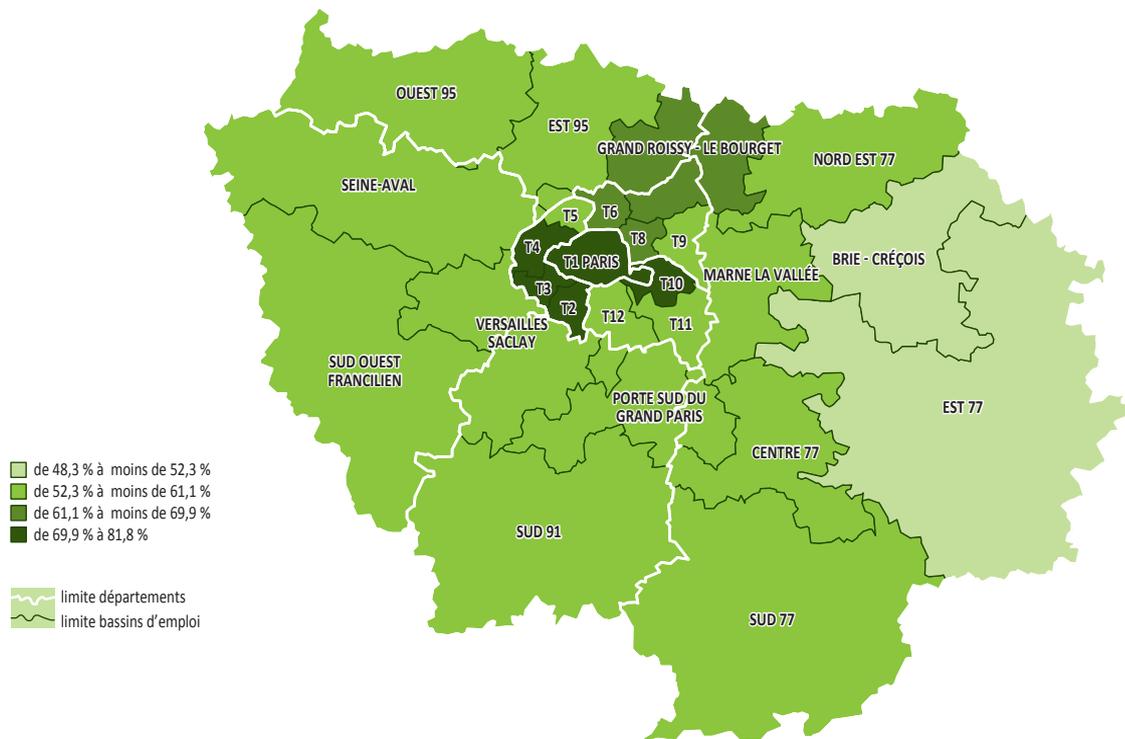
Part du commerce dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2021



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores).

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Part des services dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2021



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salariné (Flores).

Établissements et salariés des bassins d'emploi

Bassin d'emploi	Nombre d'établissements actifs employeurs* fin 2021	Nombre de postes des établissements actifs employeurs* fin 2021	Part des postes de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale dans les établissements actifs employeurs fin 2021 (en %)
T1 - Paris	181 486	1 916 839	25,2
T4 - Paris Ouest La Défense	24 791	573 984	15,4
Versailles Saclay	25 772	463 732	23,2
Grand Roissy - Le Bourget	20 922	308 764	20,8
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	19 288	297 352	26,7
Porte Sud du Grand Paris	18 332	256 873	32,9
T6 - Plaine Commune	14 990	229 478	22,6
T3 - Grand Paris Seine Ouest	12 434	224 967	13,8
Seine-Aval	21 059	223 420	29,9
T5 - Boucle Nord de Seine	13 837	203 118	22,2
Marne-la-Vallée	14 213	192 402	21,1
T8 - Est Ensemble	14 563	186 568	38,6
T10 - Paris Est Marne et Bois	16 460	163 407	30,3
T2 - Vallée Sud Grand Paris	9 843	150 846	25,8
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	8 729	136 549	41,2
Est 95	14 376	133 208	33,5
T9 - Grand Paris Grand Est	10 627	114 251	35,3
Ouest 95	8 053	113 863	37,0
Centre 77	4 737	64 208	50,5
Sud 77	5 753	48 453	37,3
Sud 91	4 854	46 031	33,9
Sud Ouest Francilien	5 458	44 610	32,6
Nord Est 77	4 005	39 527	36,8
Est 77	3 804	29 747	35,3
Brie Créçois	2 416	18 493	37,7
Moyenne des bassins	19 232	247 228	30,4
Région	480 802	6 180 690	25,9



► [Synthèse thématique n°79](#) :
[La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.](#)

* Y compris fonction publique.

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salariné (Flores). Les postes et établissements sont localisés selon leurs communes respectives (qui peuvent être différentes).

L'analyse fonctionnelle des emplois en 2020

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France	Part de l'Île-de-France (%)
Emploi total	1 861 839	471 885	531 171	451 176	977 316	593 970	523 619	422 993	5 833 971	32 725 532	17,8
Administration publique	181 752	42 097	47 107	42 669	59 059	63 083	55 136	35 347	526 251	2 858 548	18,4
Agriculture	1 529	4 474	2 309	1 832	832	573	694	1 320	13 563	666 763	2,0
Bâtiment, travaux publics	61 039	28 445	24 978	24 846	25 997	35 770	27 443	22 030	250 549	1 845 886	13,6
Commerce inter-entreprises	80 280	19 415	27 246	21 802	71 530	26 178	24 896	19 530	290 878	1 336 180	21,8
Conception, recherche	84 004	10 260	36 137	27 496	85 304	21 894	20 389	10 134	295 617	1 112 972	26,6
Culture, loisirs	128 575	12 774	12 949	8 996	42 696	19 909	14 625	7 688	248 213	927 549	26,8
Distribution	108 753	37 129	35 262	27 100	41 559	35 706	31 690	28 525	345 725	2 258 070	15,3
Éducation, formation	69 937	27 524	30 419	27 489	34 196	35 256	27 961	25 057	277 839	1 596 097	17,4
Entretien, réparation	63 837	34 164	35 057	30 298	38 523	36 706	31 892	29 836	300 314	2 186 989	13,7
Fabrication	73 863	31 980	37 097	28 622	50 828	33 421	26 539	25 469	307 818	2 614 160	11,8
Gestion	390 134	59 736	76 125	59 975	246 702	93 083	81 646	52 298	1 059 700	4 647 181	22,8
Logistique, transports	89 558	53 623	33 616	43 540	42 511	57 748	48 307	66 364	435 268	2 569 902	16,9
Prestations intellectuelles	174 800	16 753	35 645	23 594	92 569	31 321	28 338	17 422	420 443	1 623 604	25,9
Santé, action sociale	138 529	43 302	48 074	43 724	66 017	49 549	56 839	39 913	485 947	3 244 846	15,0
Services de proximité	215 249	50 207	49 151	39 193	78 991	53 772	47 223	42 059	575 846	3 236 785	17,8

Source : Insee, recensement de la population 2020 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment, travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception, recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture, loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation, formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien, réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Logistique, transports** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé, action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé).

Part des fonctions dans l'emploi total par département en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	31,9	8,1	9,1	7,7	16,8	10,2	9,0	7,3	100	32 725 532
Administration publique	9,8	8,9	8,9	9,5	6,0	10,6	10,5	8,4	9,0	8,7
Agriculture	0,1	0,9	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	2,0
Bâtiment, travaux publics	3,3	6,0	4,7	5,5	2,7	6,0	5,2	5,2	4,3	5,6
Commerce inter-entreprises	4,3	4,1	5,1	4,8	7,3	4,4	4,8	4,6	5,0	4,1
Conception, recherche	4,5	2,2	6,8	6,1	8,7	3,7	3,9	2,4	5,1	3,4
Culture, loisirs	6,9	2,7	2,4	2,0	4,4	3,4	2,8	1,8	4,3	2,8
Distribution	5,8	7,9	6,6	6,0	4,3	6,0	6,1	6,7	5,9	6,9
Éducation, formation	3,8	5,8	5,7	6,1	3,5	5,9	5,3	5,9	4,8	4,9
Entretien, réparation	3,4	7,2	6,6	6,7	3,9	6,2	6,1	7,1	5,1	6,7
Fabrication	4,0	6,8	7,0	6,3	5,2	5,6	5,1	6,0	5,3	8,0
Gestion	21,0	12,7	14,3	13,3	25,2	15,7	15,6	12,4	18,2	14,2
Logistique, transports	4,8	11,4	6,3	9,7	4,3	9,7	9,2	15,7	7,5	7,9
Prestations intellectuelles	9,4	3,6	6,7	5,2	9,5	5,3	5,4	4,1	7,2	5,0
Santé, action sociale	7,4	9,2	9,1	9,7	6,8	8,3	10,9	9,4	8,3	9,9
Services de proximité	11,6	10,6	9,3	8,7	8,1	9,1	9,0	9,9	9,9	9,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2020 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment, travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception, recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture, loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation, formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien, réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Logistique, transports** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé, action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé).

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble des entreprises ayant un fonctionnement collectif et démocratique se fixant un but autre que la seule rentabilité de leurs activités économiques.



↳ [Observatoire de l'ESS en Île-de-France](#)

Nombre d'établissements employeurs relevant de l'économie sociale et solidaire, par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité en 2021

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	ss	ss	27	ss	35	2,3
Industrie et construction	93	ss	20	ss	115	4,5
Commerce, transports, hébergement et restauration	156	11	418	38	623	7,6
Activités financières et d'assurance	1 068	540	56	ss	1 666	10,7
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	265	17	1 919	77	2 278	13,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	60	84	8 772	455	9 371	15,6
Autres services	ss	ss	18 575	205	18 813	19,5
Total	1 683	653	29 787	778	32 901	16,3

ss : secret statistique. Source : Insee - Flores 2021. Champ : entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Nombre de postes dans l'économie sociale et solidaire par famille de l'économie sociale et solidaire et par secteur d'activité en 2021

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	ss	ss	196	ss	279	2,2
Industrie et construction	3 031	16	212	ss	3 260	5,8
Commerce, transports, hébergement et restauration	5 028	120	4 417	581	10 146	11,2
Activités financières et d'assurance	20 860	17 752	3 508	14	42 134	16,5
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	5 146	60	19 668	6 504	31 378	15,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	883	7 270	236 771	30 514	275 438	17,0
Autres services	ss	ss	101 770	2 294	104 718	25,2
Total	35 685	25 218	366 542	39 908	467 353	17,6

ss : secret statistique. Source : Insee - Flores 2021. Champ : entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Répartition des effectifs par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale en 2021 (en %)

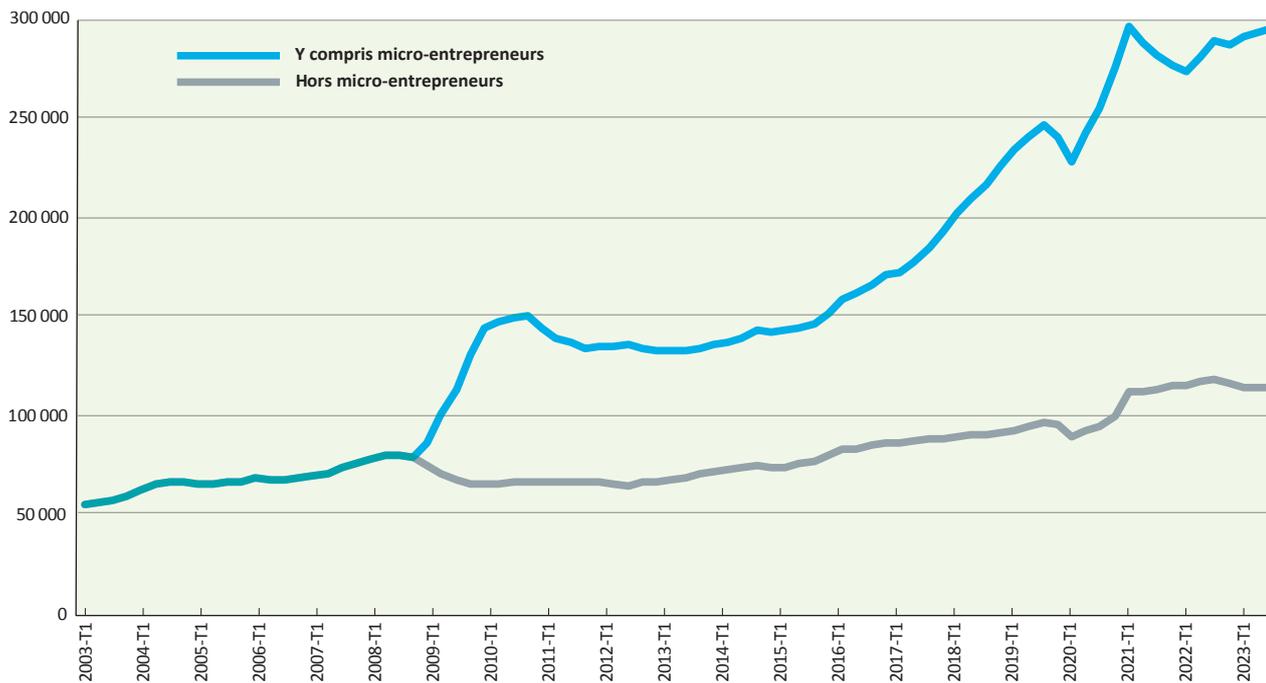
		Famille de l'économie sociale								Île-de-France		France	
Île-de-France		Coopérative		Mutuelle		Association		Fondation		Total économie sociale		Total économie sociale	
Secteur	Sexe	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agriculture, sylviculture et pêche		49	51	ss	ss	37	63	ss	ss	41	59	35	65
Industrie et construction		22	78	38	63	42	58	ss	ss	ss	ss	29	71
Commerce, transports, hébergement et restauration		50	50	63	37	52	48	51	49	51	49	46	54
Activités financières et d'assurance		60	40	63	37	62	38	ss	ss	61	39	62	38
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		48	52	78	22	56	44	62	38	56	44	54	46
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		74	26	76	24	71	29	73	27	71	29	74	26
Autres services		57	43	ss	ss	56	44	61	39	ss	ss	58	42
Total		54	46	66	34	66	34	70	30	65	35	67	33

ss : secret statistique.

Source : Insee - Flores 2021.

La démographie des entreprises

Créations d'entreprises par trimestre en Île-de-France



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2023

Données brutes

Secteurs	Créations 2023				Évolution annuelle (en %)		
	Total	Répartition (en %)	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Industrie	7 858	2,6	3 583	4 275	6,4	10,9	2,9
Construction	18 359	6,2	10 396	7 963	-5,0	-16,4	15,4
Commerce	36 657	12,4	19 019	17 638	1,9	-5,3	11,0
Transport	38 097	12,9	7 613	30 484	21,7	0,4	28,5
Hébergement et restauration	8 493	2,9	4 933	3 560	20,3	7,1	45,0
Information et télécommunication	27 785	9,4	10 064	17 721	12,5	-0,4	21,4
Activités financières	9 084	3,1	8 186	898	-14,5	-12,6	-29,0
Activités immobilières	7 707	2,6	4 652	3 055	-14,0	-24,9	10,4
Activités de services	90 371	30,6	30 875	59 496	-2,4	4,1	-5,5
Enseignements, santé, action sociale	24 863	8,4	7 936	16 927	-7,8	-8,2	-7,5
Autres activités de services	26 452	8,9	6 715	19 737	10,5	8,9	11,0
Île-de-France	295 726	100	113 972	181 754	2,4	-3,5	6,4
France	1 051 476	-	384 030	667 446	-1,0	-7,4	3,1

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par département en 2023

Données brutes

Département	Créations 2023				Évolution annuelle (en %)		
	Total	Répartition (en %)	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Paris	90 970	30,8	45 277	45 693	2,3	-2,5	7,5
Seine-et-Marne	24 530	8,3	7 779	16 751	3,6	-3,0	7,0
Yvelines	25 274	8,5	8 101	17 173	-1,0	-4,8	0,9
Essonne	23 186	7,8	7 082	16 104	0,4	-11,0	6,4
Hauts-de-Seine	36 903	12,5	14 146	22 757	1,7	-1,2	3,7
Seine-Saint-Denis	41 197	13,9	13 945	27 252	6,4	-3,6	12,3
Val-de-Marne	29 819	10,1	9 738	20 081	3,5	-2,3	6,6
Val-d'Oise	23 847	8,1	7 904	15 943	0,0	-6,1	3,4
Île-de-France	295 726	100	113 972	181 754	2,4	-3,5	6,4
France	1 051 476	-	384 030	667 446	-1,0	-7,4	3,1

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en 2023 (cumul sur 12 mois)

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France (en %)
	En 2023	Répartition (en %)	Évolution 2023 / 2022 (en %) Glissement du cumul annuel	
Agriculture, sylviculture et pêche	25	0,2	-34,2	1,9
Industrie	509	4,2	+20,6	13,0
Construction	2 637	21,5	+38,6	22,4
Commerce et réparation automobile	2 393	19,5	+37,7	19,8
Transports et entreposage	873	7,1	+28,2	38,4
Hébergement et restauration	1 415	11,5	+54,0	18,1
Information et communication	708	5,8	+42,7	41,2
Activités financières et d'assurance	306	2,5	+31,9	23,0
Activités immobilières	425	3,5	+67,3	21,6
Soutien aux entreprises	1 853	15,1	+30,9	28,4
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages	1 094	8,9	+27,4	20,2
Ensemble Île-de-France	12 254	100	+36,5	21,8
France entière	56 180	-	+36,1	-

Source : Banque de France, Fiben.

Défaillances d'entreprises par département en 2023 (cumul sur 12 mois)

Départements	En 2023	Répartition (en %)	Évolution 2023 / 2022 (en %) Glissement du cumul annuel
Paris	3 665	29,9	+35,5
Seine-et-Marne	1 869	15,3	+35,3
Yvelines	948	7,7	+36,2
Essonne	834	6,8	+27,3
Hauts-de-Seine	1 150	9,4	+48,0
Seine-Saint-Denis	1 946	15,9	+46,1
Val-de-Marne	961	7,8	+40,3
Val-d'Oise	881	7,2	+17,9
Île-de-France	12 254	100	+36,5
France entière	56 180	-	+36,1

Source : Banque de France, Fiben.

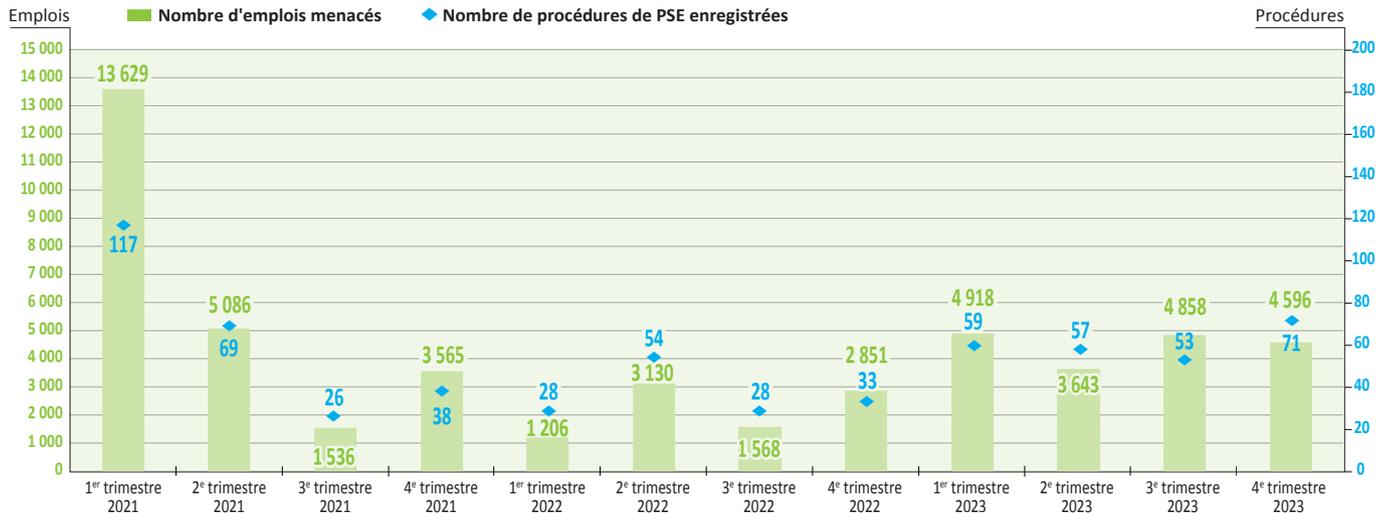
Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les Plans de Sauvegarde de l'emploi (PSE)

Licenciement économique collectif de 10 salariés ou plus sur 30 jours (entreprise d'au moins 50 salariés)

Nombre de procédures de PSE enregistrées et d'emplois menacés de 2021 à 2023

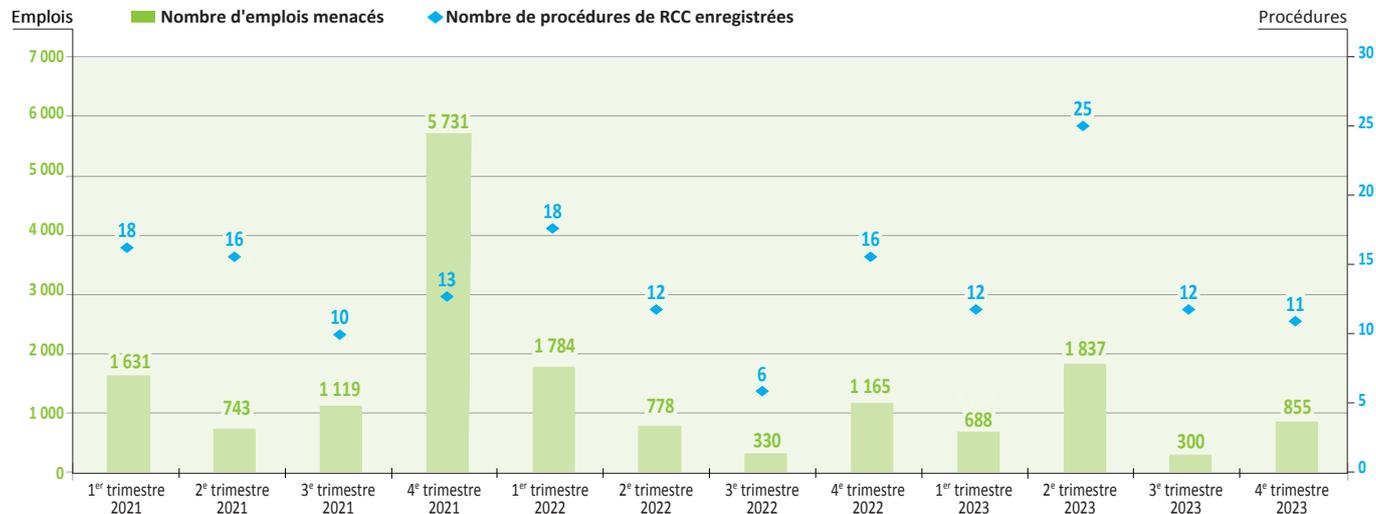


Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS / SESE.

Lecture : au cours du 4^e trimestre 2023, 71 Procédures de Plans de sauvegarde de l'Emploi (PSE) ont été enregistrées en Île-de-France et près de 4 600 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

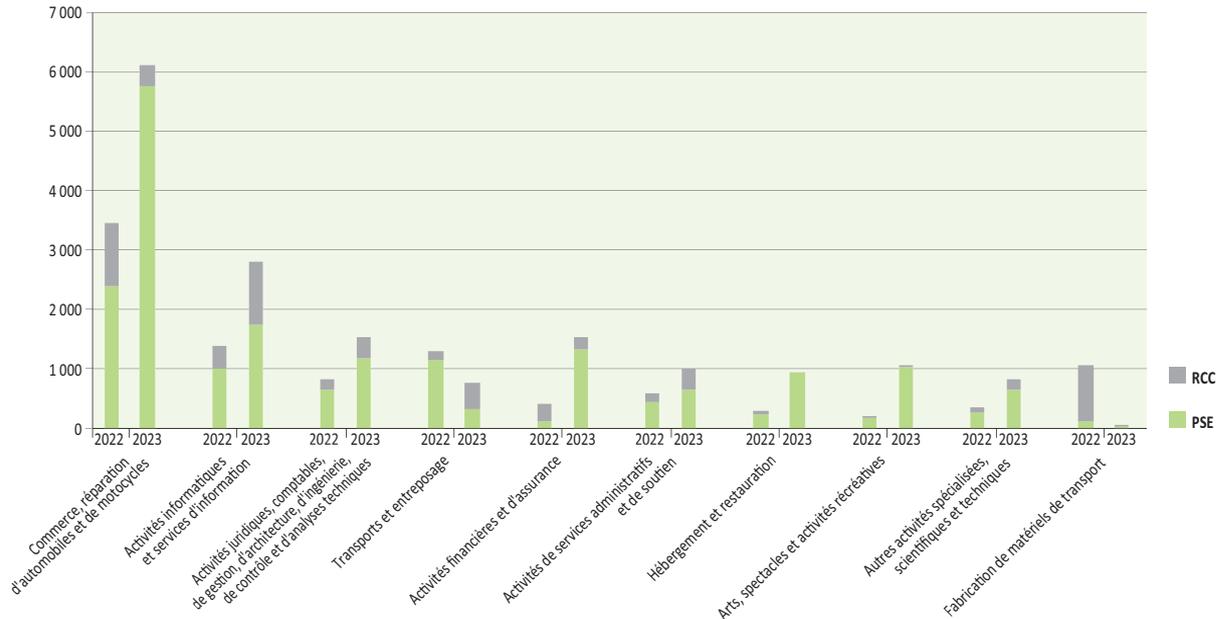
Les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)

Nombre de procédures de RCC et d'emplois menacés de 2021 à 2023



Les emplois menacés (PSE et RCC)

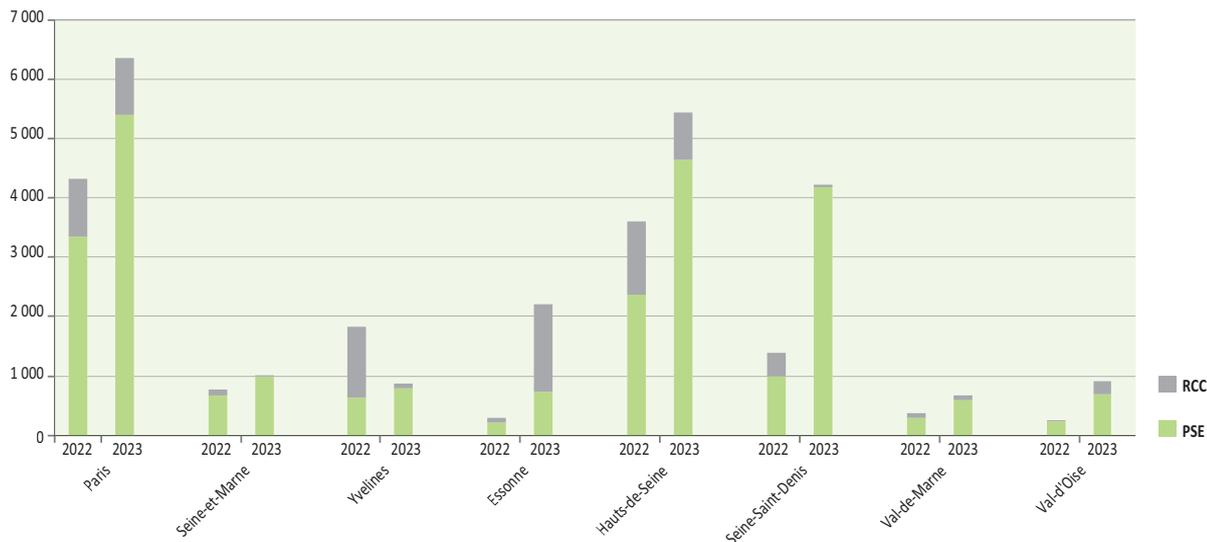
Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France par secteur d'activité en 2022 et 2023



Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS / SESE.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France par département en 2022 et 2023

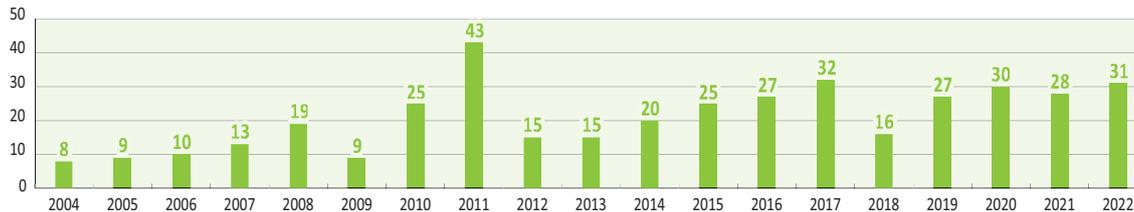


Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS / SESE.

Les conventions de revitalisation

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2022, l'Île-de-France totalisait 402 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS / SESE.

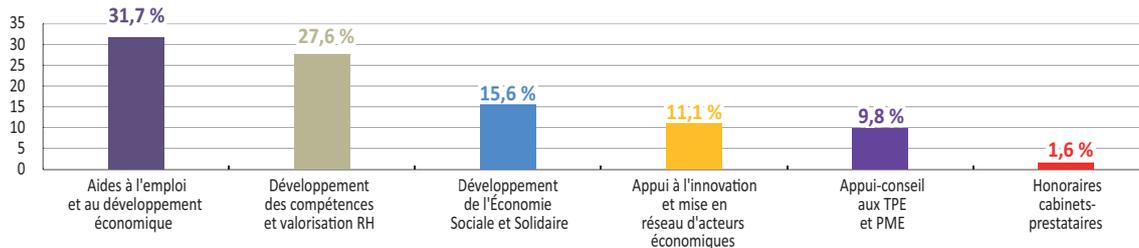
Répartition des fonds de revitalisation (en %)

En 2022, 64 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 37,2 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 9 703 emplois.



► Synthèse thématique n°74, en Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation se diversifient (2004 - 2015).



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS / SESE.

Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

Action de la DRIEETS en matière de protection économique du consommateur et de régulation concurrentielle des marchés, en 2023

	 Île-de-France	 France entière
Nombre d'établissements visités	14 865 dont 541 en matière de régulation concurrentielle des marchés (DRIEETS)	66 925
Nombre d'actions de contrôle	77 440 dont 1 111 en matière de régulation concurrentielle des marchés (DRIEETS)	313 604
Nombre d'instruments de mesure vérifiés (DRIEETS)	6 312	68 930
Nombre de prélèvements réalisés	2 926	17 055
Nombre d'alertes gérées	108	443
Nombre d'amendes administratives prononcées > à 10 000 euros	105 dont 60 en matière de régulation concurrentielle des marchés (DRIEETS)	316

Source : DRIEETS Île-de-France - PÔLE C.

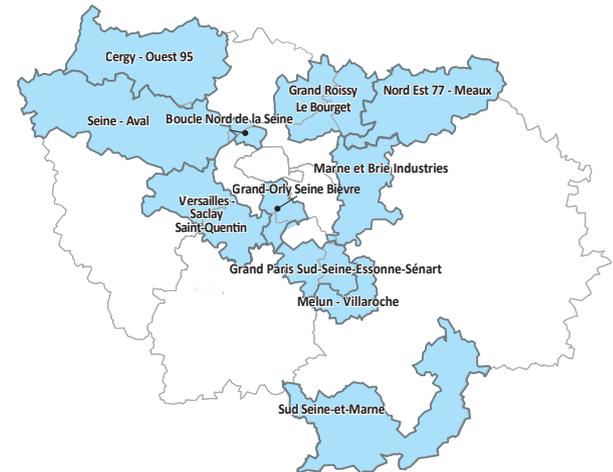
Les territoires d'industrie

Territoire d'industrie	Nombre de communes	Population en 2021	Nombre d'entreprises industrielles en 2021	Nombre d'emplois au lieu de travail en 2020	Part des emplois dans l'industrie en 2020 (en %)
Boucle Nord de la Seine	7	455 148	1 424	183 635	12,6
Cergy - Ouest 95	88	275 017	1 207	107 633	12,8
Grand Paris Sud-Seine-Essonne-Sénart	23	357 664	1 000	146 986	11,6
Grand Roissy Le Bourget	50	729 766	2 012	292 603	6,2
Grand-Orly Seine Bièvre	24	722 579	1 839	284 228	5,6
Marne et Brie Industries	41	412 035	1 467	144 606	9,9
Melun - Villaroche	20	136 524	365	50 971	8,7
Nord Est 77 - Meaux	68	151 686	589	42 372	9,5
Seine Aval	121	809 740	2 403	230 688	12,8
Sud Seine-et-Marne	62	93 452	409	28 284	15,1
Versailles - Saclay - Saint-Quentin	57	813 944	2 545	421 280	12,6
Total des 11 territoires d'industrie	561	4 957 555	15 260	1 933 286	10,2
Autres territoires	707	7 359 724	37 246	3 893 568	5,5
Total Île-de-France	1 268	12 317 279	52 506	5 826 854	7,1

Sources : Insee, Recensement de la Population (RP), Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salaré (Flores), Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE).

Définition : l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée en novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, État, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre. Il existe 183 territoires d'industrie labellisés, dont 11 en Île-de-France.

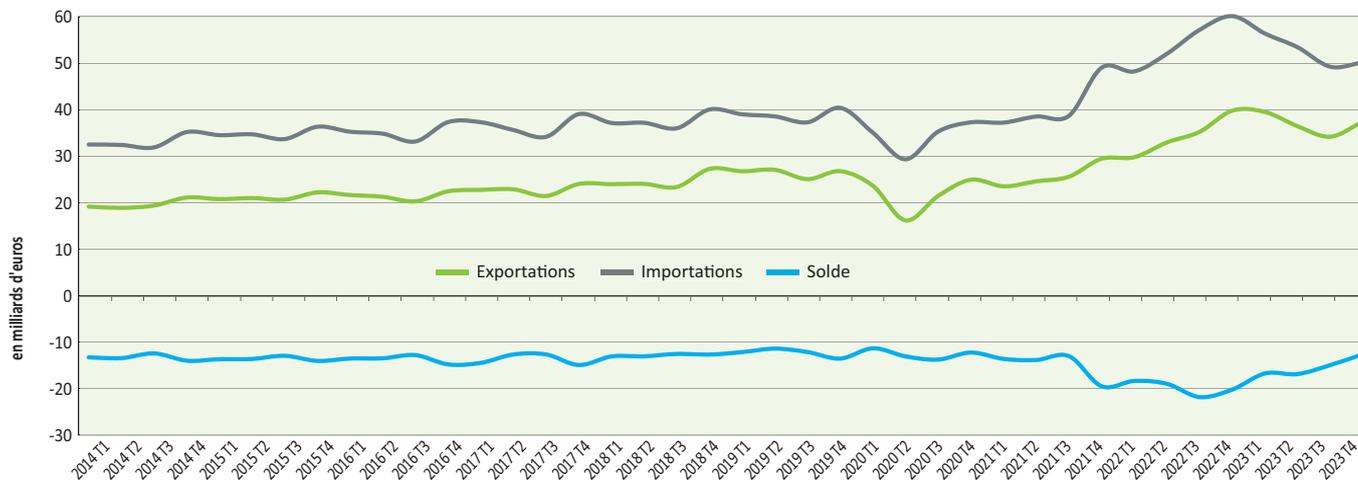
Les 11 territoires d'industrie d'Île-de-France



Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien entre le 1^{er} trimestre 2014 et le 4^e trimestre 2023

Données trimestrielles de collecte brutes en milliards d'euros, arrêtées en mai 2024



Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Échanges Caf-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco À Bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : Coût, Assurance et Fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en Caf représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Attention : les données sont présentées sur année glissante (4 derniers trimestres disponibles) afin d'éliminer les aléas saisonniers.

Commerce extérieur par catégorie de produits en Île-de-France

Données de collectes annuelles brutes en millions d'euros, estimations de mai 2024

2024	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	683	3 457	-2 773
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	17 774	24 277	-6 502
C1 - Produits des Industries Agroalimentaires (IAA)	5 975	10 799	-4 824
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1 210	1 388	-178
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	24 706	53 481	-28 776
C4 - Matériels de transport	34 433	47 208	-12 774
C5 - Autres produits industriels	58 546	63 682	-5 137
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	23 621	18 002	5 619
CC - Bois, papier et carton	630	2 306	-1 675
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	9 217	7 120	2 097
CF - Produits pharmaceutiques	9 167	10 372	-1 205
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 637	5 195	-2 558
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	3 957	7 715	-3 758
CM - Produits manufacturés divers	9 316	12 972	-3 656
ZZ - Produits divers	2 423	2 240	183
Total	145 751	206 532	-60 781

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Échanges Caf-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco À Bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : Coût, Assurance et Fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en Caf représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles



► Synthèse thématique n°85 :
Le travail indépendant en Île-de-France :
une croissance tournée vers les services
aux entreprises.

Les indépendants (au lieu de travail, 2020)

Les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est « principalement » indépendant au sens du recensement de la population (l'enquête ne peut déclarer qu'un seul emploi, le « principal » selon lui).

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.
Répartition par sexe (en %)										
Hommes	62,2	66,5	64,0	65,8	64,5	71,5	67,7	69,2	64,9	65,0
Femmes	37,8	33,5	36,0	34,2	35,5	28,5	32,3	30,8	35,1	35,0
Répartition par âge (en %)										
24 ans ou moins	1,7	1,9	1,6	1,9	1,8	2,3	1,9	2,2	1,8	1,7
25 à 49 ans	57,9	53,4	50,8	53,3	54,2	59,5	54,9	54,2	55,8	54,1
50 à 64 ans	31,2	38,0	39,8	38,7	35,6	32,0	35,8	37,1	34,4	38,0
65 ans ou plus	9,2	6,7	7,8	6,1	8,4	6,2	7,4	6,5	8,0	6,2
Répartition par catégorie socio-professionnelle* (en %)										
Agriculteurs exploitants	0,2	5,1	1,8	2,2	0,3	0,3	0,3	1,5	1,0	12,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	43,1	63,8	55,3	61,1	49,7	63,5	58,2	63,4	52,1	55,5
Cadres, professions intellectuelles sup	42,6	17,6	27,4	22,2	35,5	24,0	26,7	21,1	32,7	18,9
Professions Intermédiaires (+ employés, ouvriers)	14,1	13,5	15,5	14,5	14,5	12,2	14,8	14,0	14,2	13,5
Répartition par secteur** (en %)										
Agriculture	0,1	4,8	1,6	2,0	0,2	0,1	0,2	1,3	0,9	11,8
Industrie (hors artisanat commercial)	2,8	4,5	3,8	4,0	3,2	3,9	3,4	4,3	3,4	4,7
Construction	4,9	15,2	11,3	13,9	6,1	13,6	11,3	13,5	8,8	12,4
Commerce et artisanat commercial	9,7	16,8	15,1	15,9	11,3	17,0	15,8	16,2	12,9	15,0
Transports	4,3	5,4	3,8	5,0	4,5	10,1	7,3	8,7	5,4	2,7
Services aux entreprises et services mixtes	48,5	22,8	31,7	26,2	44,2	25,4	30,6	24,8	38,1	21,8
Services aux particuliers (hors santé)	15,6	13,6	12,3	13,1	12,1	14,7	13,1	12,2	14,0	14,3
Santé humaine et action sociale	8,7	13,0	14,8	15,4	12,6	10,6	13,8	14,8	11,5	13,4
Administration publique	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	1,1	0,6	0,4	0,5	0,4
Enseignement	3,6	2,6	3,9	3,1	3,4	2,8	3,0	3,0	3,3	2,7
Autre	1,3	0,8	1,1	0,8	2,0	0,7	0,9	0,8	1,2	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs d'indépendants	238 808	47 472	51 797	39 684	78 843	49 690	47 339	36 481	590 114	3 218 801
Part d' indép. parmi les actifs ayant un emploi (en %)	12,8	10,1	9,8	8,8	8,1	8,4	9,0	8,6	10,1	12,2

* Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, les indépendants exercent notamment des professions libérales, des professions de l'information, des arts et des spectacles...

Parmi les professions intermédiaires, on trouve par exemple les formateurs et animateurs de formation continue, les coaches sportifs, ou, des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, etc.

** Une nomenclature sectorielle spécifique est utilisée ici.

Source : Insee - Recensement de la population 2020, exploitation complémentaire au lieu de travail.

Sigles et acronymes

AAH Allocation pour Adultes Handicapés

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

ACTP Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AI Association Intermédiaire

AP Activité Partielle

APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

APLD Activité Partielle Longue Durée

ASP Agence de Services et de Paiements

ASS Allocation de Solidarité Spécifique

AT/MP Accident du Travail / Maladie Professionnelle

BIT Bureau International du Travail

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CCMSA Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

CDD Contrat à Durée Déterminée

CDI Contrat à Durée Indéterminée

CEJ Contrat d'Engagement Jeunes

CFDT Confédération Française Démocratique du Travail

CFE-CGC Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres

CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CG Garantie Jeunes

CGET Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CGT Confédération Générale du Travail

CGT-FO Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

CIE Contrat Initiative Emploi

CNAF Caisse Nationale d'Allocation Familiale

CNAV Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CNDI Coordination Nationale Des Indépendants

CPF Compte Personnel de Formation

CPME Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

CRAMIF Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CSE Comité Social et Économique

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

CUI Contrat Unique d'Insertion

CVS Corrigé des Variations Saisonnières

DARES Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

DDETS Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DEFM Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

DGCCRF Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DGCS Direction Générale de la Cohésion Sociale

DGEFP Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DGFIP Direction Générale des Finances Publiques

DGT Direction Générale du Trésor

DPAE Déclarations Préalable à l'Embauche

DREES Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

DRIEETS Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DSN Déclaration Sociale Nominative

E2C École de la 2^e Chance

EA Entreprise Adaptée

EI Entreprise d'Insertion (structure de l'IAE)

EPCI Établissements Publics de Coopération Intercommunale

EPIDE Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ESS Économie Sociale et Solidaire

ESTEL Estimations d'emploi localisées

ETI Entreprises de Taille Intermédiaire

ETP Équivalent Temps Plein

ETTI Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

FAB (commerce extérieur) Franco À Bord

FIBEN Fichier Bancaire des ENTreprises

FLORES Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié

FNE FORMATION Fonds National de l'Emploi Formation

IAE Insertion par l'Activité Économique

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

MEDEF Mouvement des Entreprises DE France

MMO Mouvements de Main d'Oeuvre

MP Maladie Professionnelle

MSA Mutualité Sociale Agricole

NAF Nomenclature d'Activités Française

PACEA Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PAD Parcours d'Accès Direct

PCH Prestation de Compensation du Handicap

PEC Parcours Emploi Compétences

PIB Produit Intérieur Brut

PME Petite ou Moyenne Entreprise

POE Préparations Opérationnelles à l'Emploi

PSE Plans de Sauvegarde de l'Emploi

QPV Quartier Prioritaire de la Ville

RCC Rupture Conventionnelle Collective

REE Répertoire des Entreprises et Établissements

RP Recensement de la Population

RQTH Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA Revenu de Solidarité Active

SESE Service Études-Statistiques-Évaluation

SIA Système d'Information de l'Apprentissage

SIP Système d'Information sur les contrats de Professionnalisation

SIR Suivi Individuel Renforcé

SIRENE Système Informatique pour le Répertoire des ENTreprises et des Établissements (Insee)

SI-RUPCO Système d'Information sur les Ruptures Collectives de Contrats

SISP Système d'Information du Service Public de l'Emploi

STMT Statistique Mensuelle du Marché du Travail

SUMER Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels

TH Travailleur Handicapé

TPE Très Petite Entreprise (moins de 20 salariés)

U2P Union des entreprises de proximité

UC Unité de Consommation

UD Unité Départementale de la DRIEETS

UNSA Union Nationale des Syndicats Autonomes

URSSAF Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

VAE Validation des Acquis de l'Expérience

Abonnez-vous aux publications de la DRIEETS d'Île-de-France

Retrouvez les publications du Service études, statistiques, évaluation sur <https://idf.drieets.gouv.fr/>

PREFET DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
 Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France

En Île-de-France, des dynamiques très inégales de la sinistralité au travail

L'Île-de-France connaît depuis des années, pour des raisons qui tiennent essentiellement à la structure spécifique de l'emploi local, une moindre fréquence des accidents du travail (AT) que les autres régions. Pour autant, la région a su s'inscrire dans la dynamique nationale de baisse de la sinistralité sur la période étudiée, de 2009 à 2023.

Cette dynamique globale est encourageante, elle masque cependant un creusement des inégalités. Plusieurs secteurs, métiers et catégories de la population active sont maintenus dans une situation de sinistralité élevée :

- La concentration des AT les plus graves dans un petit nombre de secteurs se maintient ;
- Les inégalités départementales ne s'effacent pas ; la Seine-Saint-Denis connaît ainsi une fréquence des AT supérieure à la moyenne nationale, quand Paris et les Hauts-de-Seine sont les départements métropolitains les moins affectés ;
- Les femmes les salariées du secteur médico-social et les salariés âgés de plus de 60 ans vivent une aggravation de leur situation des dernières années.

La moindre sinistralité transverse s'explique ainsi, les ouvriers ne représentent que 19% des heures remplies en Île-de-France, contre 35% dans les autres régions pour respectivement 42% et 55% des AT.

C'est également chez les ouvriers que la tendance à la baisse de la fréquence des accidents est la plus forte. Le taux de fréquence des AT chez les ouvriers français est ainsi passé de 21 AT par million d'heures rémunérées en 2009 à 29 en 2019, tandis qu'il passait de 3 à 31 dans les autres régions sur la même période. La baisse de la fréquence des AT chez les ouvriers a donc été sensiblement plus prononcée en Île-de-France qu'ailleurs.

Globalement, l'Île-de-France bénéficie de la baisse d'une sinistralité déjà bien inférieure à la moyenne nationale.

L'Île-de-France est, sur l'ensemble de la période et des indicateurs considérés, moins touchée que les autres régions par ses accidents au travail. Pour autant, cette situation plus favorable est le résultat de la période n'a pas empêché la région de inscrire dans la conjoncture nationale de baisse de la sinistralité : le taux de fréquence transverse connaît même une évolution plus favorable que les autres régions sur la période. Le taux de gravité des AT en Île-de-France connaît une croissance moins marquée que dans les autres régions, notamment sur les dernières années.

France Travail
 Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À FRANCE TRAVAIL (1) EN ÎLE-DE-FRANCE AU PREMIER TRIMESTRE 2024

Au premier trimestre 2024, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A, C) croît et augmente à 870 520 au premier trimestre 2024. Ce nombre augmente de 0,1 % sur le trimestre (soit + 820 personnes) et de 0,8 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,1 % ce trimestre (-64 416) et sur un an.

En Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégorie A, C) croît et augmente à 870 520 au premier trimestre 2024. Ce nombre augmente de 0,1 % sur le trimestre (soit + 100 personnes) et de 0,8 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,1 % ce trimestre (+62 716) et sur un an.

Catégorie	1er trim. 2024	1er trim. 2023	Evolution en % sur un trimestre	Evolution en % sur un an
Total	870 520	869 700	+0,1	+0,8
A	595 450	595 620	-0,03	-0,6
B	160 200	157 200	+1,9	+1,9
C	230 910	236 100	-2,2	-1,1
D	84 960	80 780	+5,1	+5,1
France métropolitaine	805 100	811 510	-0,8	-0,8
France hors Île-de-France	81 400	62 520	+31,2	+31,2
France hors Île-de-France	30 000	32 200	-6,8	-6,8
France hors Île-de-France	1 050 820	1 066 740	-1,5	-2,1

Evolution des demandeurs d'emploi par catégorie

Catégorie	1er trim. 2024	1er trim. 2023	Evolution en % sur un trimestre	Evolution en % sur un an
Total	2 828,6	2 821,0	+0,3	+0,4
A	770,2	811,4	-5,1	-6,6
B	1 490,2	1 487,2	+0,2	+0,9
C	1 068,0	912,7	+15,1	+16,7
D	508,2	610,7	-16,4	-16,8
France métropolitaine	2 661,6	2 661,4	+0,0	+0,3
France hors Île-de-France	167,0	159,6	+4,6	+4,6
France hors Île-de-France	97,0	84,0	+15,5	+15,5
France hors Île-de-France	70,0	75,6	-8,1	-8,1

(1) L'opérateur France Travail définit depuis le 31 décembre 2023 l'opérateur Pôle emploi.

PREFET DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
 Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DOSSIER TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE ÎLE-DE-FRANCE

4^e trimestre 2023

6

Cet ouvrage a été réalisé par : **Le Service Études-Statistiques-Évaluation (SESE)** de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Gaëtan Rudant, Directeur régional et interdépartemental de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la rédaction : David Hoyrup, Responsable du Service Études-Statistiques-Évaluation (SESE).

Coordination : Raphaël Djedjéro, Responsable de l'unité méthodologique statistique (SESE).

Contributeurs : Denise Bauer, Hélène Chamboredon, Stéphanie Diby, Raphaël Djedjéro, Arnaud Feldmann, Jérôme Lefranc, Véronique Macaire, Mathieu Malaquin, Magali Recoules, Clément Roll, Carla Tafial.

Service communication : Laurence Greze, Responsable du service communication (DRIEETS d'Île-de-France).
Emmanuelle Vidaller, Assistance et budget (DRIEETS d'Île-de-France).

Conception et impression : Obea Communication.

Illustrations : Obea Communication - © 2024 iStockphoto LP.

N° ISSN : 2803-4880.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des services internes et externes à la DRIEETS d'Île-de-France pour la mise à disposition de leurs données.

DRIEETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

21, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Service Études, Statistiques et Évaluation (SESE)
DRIEETS-IDF.Statistiques@drieets.gouv.fr
Tél. 01 70 96 15 75
<https://idf.drieets.gouv.fr/>
Retrouvez les actualités de la DRIEETS sur LinkedIn

